

Ring se dit innocent du massacre de Lod

par Michel AUGER

Le mystérieux allemand, Christian Karl Ring, soupçonné aux Communes d'être un des fournisseurs d'armes aux terroristes japonais responsables du massacre de Lod, en Israël, en mai 1972, a invité le député conservateur Paul Hellyer à répéter ses accusations à l'extérieur du Parlement "afin que je puisse le poursuivre en diffamation", a-t-il dit.

Cet homme d'affaires de 41 ans, d'origine allemande, a expliqué hier soir, à Montréal, devant un groupe de journalistes, qu'il faisait l'objet, depuis deux ans, d'une campagne de dénigrement partout où il passe.

"Que ce soit en Allemagne, en Suisse, en Italie, aux Etats-Unis ou au Canada, dès que j'apparais quelque part, les journaux m'accusent de divers crimes. Je suis sûr que les services d'espionnage d'Israël sont derrière cette campagne de salissage."

Pourquoi vous en veut-on à ce point? lui ont demandé les journalistes intrigués.

Voir RING, page A 6

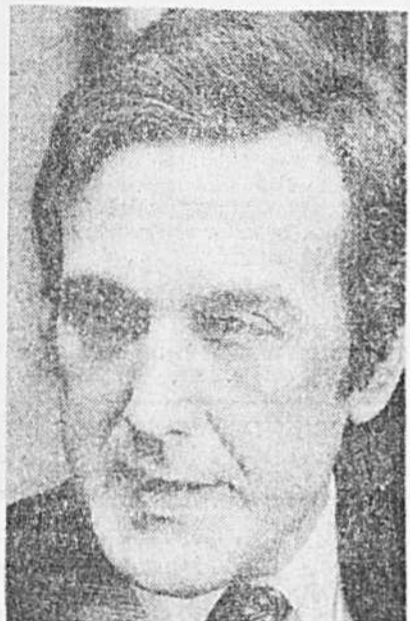
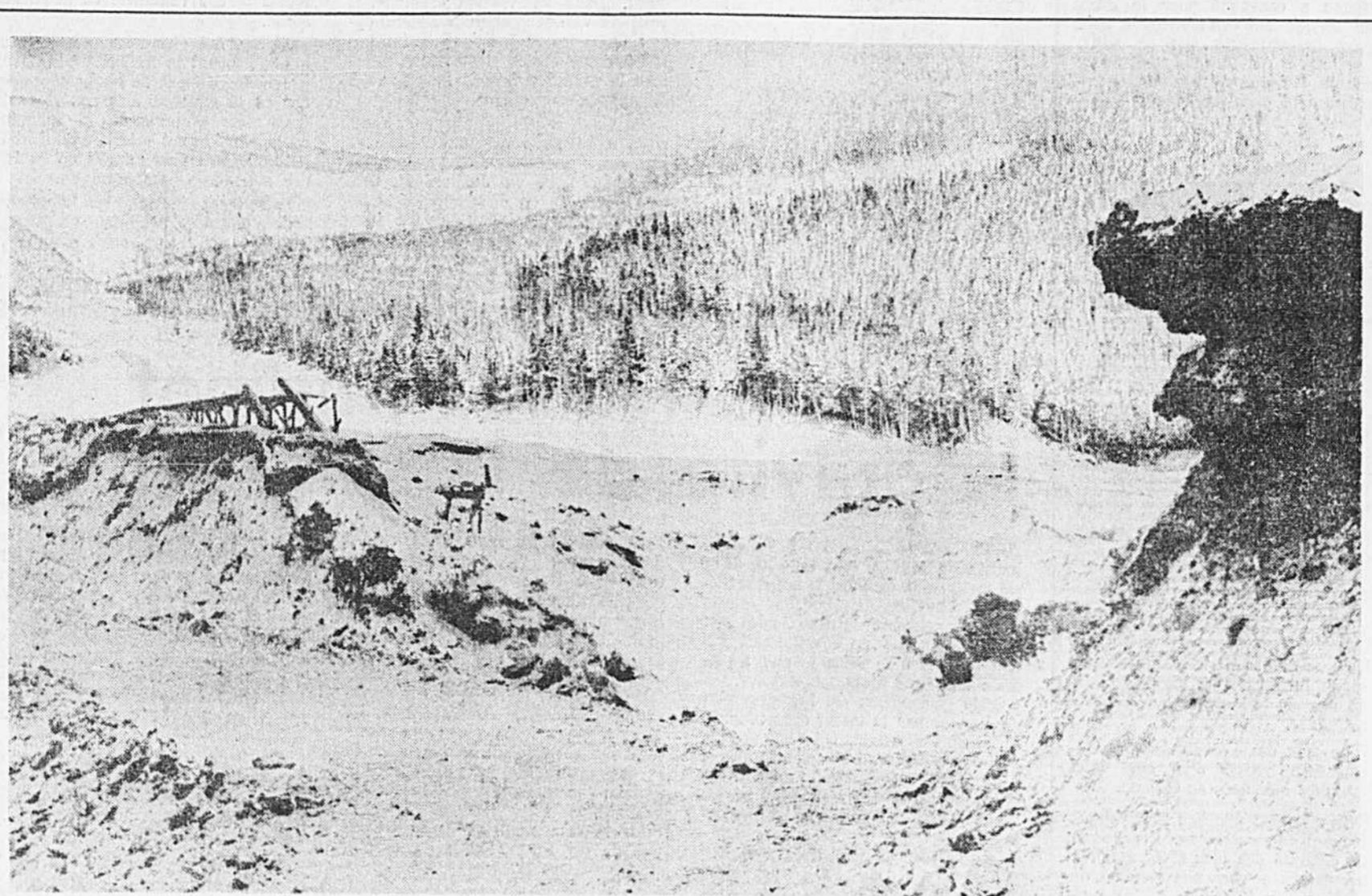


photo Pierre McCann, LA PRESSE
Un homme d'affaires allemand, passablement mystérieux, M. Christian Ring, a expliqué durant près de trois heures, hier soir, sa carrière mouvementée à une dizaine de journalistes.



La digue qui retenait les déchets des mines Madeleine a bel et bien lâché comme a pu le constater le photographe de LA PRESSE envoyé sur les lieux.

La mine confirme les dégâts causés à la rivière Ste-Anne

par Huguette LAPRISE

MONT-JOLI — La pêche au saumon est compromise le printemps prochain, mais pas pour toujours.

● L'écologie de la rivière Sainte-Anne est transformée.

● Des dégâts à l'environnement sont inestimables.

● Des réparations aux installations de la société à effectuer sont de l'ordre d'un demi-million de dollars.

Telle est la situation décrite par deux géologues à l'emploi de la société McIntyre Porcupine Mines Limited, de Toronto, qui exploite la mine de cuivre, les mines Madeleine Limitée, dans le parc de la

Gaspésie, comme conséquence du bris du barrage qui retenait les résidus miniers dans un bassin pour ne pas qu'ils gagnent la rivière Sainte-Anne.

Le chef du service de géologie, M. Georges Naassana, et son adjoint, M. Michel Pichette, ont par conséquent confirmé les révélations faites hier dans LA PRESSE à ce sujet.

Pas de négligence

Ils nient toutefois que le bris du barrage soit dû à une négligence de la compagnie.

Selon eux, le barrage a cédé le 23 décembre dernier pour des rai-

sons climatiques et l'événement était impossible à prévoir.

"Nous avons eu cette année, a expliqué M. Pichette, une température très douce. Avant le bris du barrage, soit dans les semaines qui ont précédé, le thermomètre a marqué une température de 45 degrés Fahrenheit. Il y a eu un surcroît d'eau dû à une précipitation abondante et à la fonte des neiges. De plus, il y a eu des vents assez violents. La rupture du barrage est donc due à des conditions météorologiques anormales pour la saison."

A 6h15 du matin, le 22 décembre, une brèche de 100 pieds de longueur et d'une hauteur de 60 pieds

s'est formée dans le barrage d'une longueur totale de 750 pieds et d'une hauteur moyenne de 60 pieds. 125.000 tonnes de résidus formés à 99,9 p. cent de poussière de roche (matière grise à grains fins puisque la roche est broyée avant d'être déversée dans le bassin) et de cuivre — que M. Pichette estime le seul élément nocif pour le poisson — ont fui leur lit pour gagner la branche nord-est de la rivière Sainte-Anne.

D'immenses arbres ont été fauchés sous la poussée des débris, un pont a été démolí, la route qui conduit vers Marsoui a été endommagée.

Voir MINE, page A 6

Bilan et perspectives de l'économie

On s'attend à un certain ralentissement économique au Canada et au Québec en 1974. Par contre, la hausse des prix demeurera considérable et pourrait même s'accroître. Quelle sera l'ampleur de ces phénomènes? Quelles en seront les conséquences pour le consommateur et le salarié? Quelles réactions provoqueront-ils chez les investisseurs et les industriels? C'est en faisant le tour de ces questions, pour les différents groupes de produits de consommation et les principaux secteurs industriels, que LA PRESSE a bâti cette année son supplément annuel "Bilan et perspectives économiques", que le lecteur trouvera en supplément dans son journal de samedi.



Tous les participants qui avaient indiqué, sur leur billet, le numéro 8 sous la lettre A, 7 sous la lettre B, 9 sous la lettre C et 1 sous la lettre D gagnent dans l'ordre, ce qui rapporte \$4.097,00 dollars pour une mise de \$1.00 dollars.

Ceux qui avaient choisi les quatre mêmes numéros 8-7-9-1, mais dans un ordre différent, gagnent dans le désordre, ce qui leur mérite \$133,30 dollars pour chaque mise de \$1.00 dollar.

475.346,30 dollars ont été partagés entre 58 prix dans l'ordre et 1.783 prix dans le désordre.

SOMMAIRE

- Arts et spectacles: A 9 à A 11
- Bandes dessinées: B 7
- Cinéma: A 11
- Décès, naissances, etc.: D 13
- "Dites-moi, docteur": A 12
- Economie: C 1 à C 3, C 6
- Editorial: A 4
- Etes-vous observateur?: D 2
- Horoscope: A 12
- Informations étrangères: A 8
- Jardins et maisons: D 11
- Les maux de notre langue: C 7
- Loisirs et Récréation: B 7
- Mon Oeil sur Montréal: A 13
- "Mot-mystère": D 5
- Mots croisés: D 8
- Petites annonces: D 1 à D 12
- Radio et télévision: C 8
- Sports: B 1 à B 6
- Tribunaux: C 7
- Vivre aujourd'hui: A 12, A 13
- BURTON-TAYLOR: D 4

sport hebdo

- Don Shula, le maître de la perfection
- En ski, Marc Perreault a appris à ne pas reculer

— cahier B



photo Pierre Côté, LA PRESSE

Diane Dufresne, t'es folle...

Diane est arrivée, comme un ange, vêtue d'une longue robe argent avec un espèce d'accordéon de même tissu qui reliait chaque manche à la robe. Pas facile à décrire. Faut le voir. Faut la voir: Diane Dufresne à la Place des Arts. Christiane Berthiaume en parle et lui parle.

— page A 9

Projet mystérieux près de Mirabel

par Jacques GAGNON

Le secret le plus absolu entoure l'important projet qu'une société anonyme se prépare à lancer, avec la collaboration du gouvernement provincial, à Saint-André-Est et à Saint-André d'Argenteuil, à une douzaine de milles seulement du nouvel aéroport international de Montréal-Mirabel.

Cette société a déjà acheté le terrain de golf de Saint-André et une dizaine des plus belles fermes de ce secteur, en plus de prendre des options sur un nombre indéterminé d'autres fermes. L'étendue des terrains achetés serait de 3.000 à 5.000 acres.

Si l'on en juge par le fait que le premier ministre Robert Bourassa doit être présent lorsque la nouvelle sera rendue publique, il n'y a pas de doute qu'il s'agit d'une entreprise d'envergure.

Un hôtel? Un hippodrome? Des rési-

dences de luxe? Un projet domiciliaire? Une nouvelle ville? De la simple spéculation?

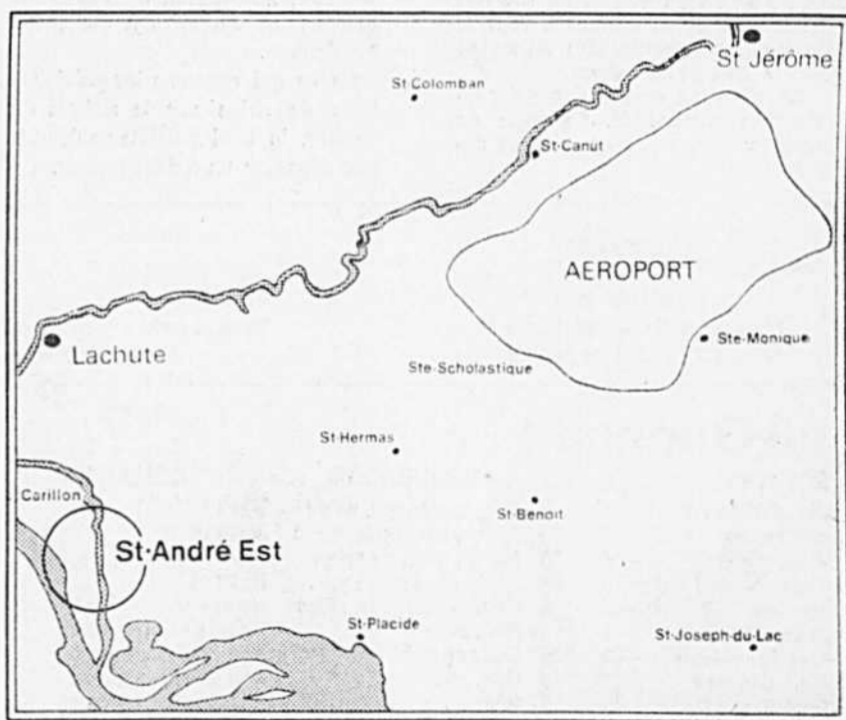
Les rumeurs vont bon train dans la région, d'autant plus que ceux qui ont vendu leurs terres ne savent même pas à qui ils ont vendu...

Rares sont les personnes dans les secrets des dieux et il n'y a rien à faire pour tirer des informations de ceux qui savent quelque chose.

Le député du comté d'Argenteuil, le Dr Zoël Saindon, qui est présentement hospitalisé à Québec, est l'un de ceux-là.

Joint au téléphone, il a reconnu l'existence du projet et a précisé qu'il sera annoncé dans environ un mois, en sa présence, de même que devant le maire de Saint-André, M. Guy Vaillancourt, et probablement devant le

Voir PROJET, page A 6



Saint-André-Est et la paroisse de Saint-André-d'Argenteuil, qui voisinent le nouvel aéroport international de Montréal-Mirabel seront le site d'un important projet d'une société dont il n'est pas possible de percer l'anonymat.

Comme dans un moulin...

par Ingrid SAUMART
envoyée spéciale de LA PRESSE

LONDRES — Les mesures de sécurité exceptionnelles prises à l'aéroport de Londres et annoncées à grand renfort de publicité, ont été sensiblement réduites ces jours derniers, mais cette fois avec beaucoup plus de discrétion.

Les blindés ont repris le chemin des casernes et une grande partie des militaires ont également été retournés à leurs tâches habituelles dès lundi matin.

Pour le touriste arrivant à Londres, ces mesures de sécurité sont presque invisibles. Plus de chars d'assaut, non plus que de soldats, baïonnettes au canon. Les camions chargés de militaires ont été remplacés par des mini-bus de la police qui patrouillent sur les pistes d'atterrissage et autour des édifices de l'aéroport.

Une seule des mesures adoptées pour contrer une possible attaque

Voir MOULIN, page A 6

Québec camoufle une hausse d'impôts

Si le gouvernement Bourassa se refuse à faire bénéficier les contribuables québécois d'une indexation de l'impôt sur le revenu qui tienne compte de la hausse des prix, c'est parce que le système actuel permet à l'Etat de se financer, grâce à l'inflation, sur le dos des particuliers... sans leur dire. Avec l'indexation, le gouvernement serait en effet obligé de faire connaître aux citoyens les hausses effectives, réelles d'impôt qu'ils subissent année après année.

Pour expliquer la décision du gouvernement, décision qui a pour effet de faire des Québécois les contribuables les plus fortement imposés au Canada, le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, a invoqué deux raisons principales:

- 1) l'indexation de l'impôt pour tenir compte du coût de la vie (mécanisme qui consiste à élever les exemptions de base et les limites de chaque palier d'imposition d'un pourcentage égal au taux d'inflation



DE CLAUDE BEAUCHAMP

tion de l'année précédente) se traduirait par une diminution des recettes fiscales de l'ordre de \$50 millions, ce que ne permet pas le fragile équilibre budgétaire du Trésor québécois;

- 2) l'indexation de l'impôt sur le coût de la vie, en réduisant de cette façon la ponction fiscale, l'effet stabilisateur inhérent au régime actuel d'imposition en période d'inflation.

Ces raisons ne sont pas concluantes et nécessitent des commentaires, de nature plutôt politique dans le premier cas, et de nature économique dans le second.

L'indexation de l'impôt des particuliers au coût de la vie fera certes perdre des recettes fiscales au Québec, en 1974 et au cours des années subséquentes. Mais cela est vrai également pour le gouvernement fédéral, qui a adopté cette mesure à la suite de la Hollande et de l'Islande (et non de la Suède), et pour les neuf autres provinces canadiennes.

Ces dernières ne peuvent évidemment prétendre à aucun mérite puisque ce sont les accords de perception les liant à Ottawa qui les ont forcées à répercuter au niveau des impôts provinciaux l'indexation au coût de la vie.

Néanmoins, devant cet état de fait, réjouissant à plusieurs points de vue (principalement du point de vue de l'équité puisque l'inflation fiscale frappe plus durement le contribuable moyen que les autres groupes plus riches ou plus pauvres), il apparaît

Voir QUÉBEC, page A 6

— page A 6

mini-presse

le monde

□ Une lueur d'espoir permettant d'envisager une solution à la crise sociale en Grande-Bretagne est apparue hier soir à la suite d'un long entretien entre le premier ministre Edward Heath et une délégation de l'intersyndicale TUC. Le gouvernement a promis d'examiner attentivement la proposition du TUC selon laquelle les mineurs obtiendraient des avantages dépassant les normes anti-inflation sans que les autres catégories de travailleurs cherchent à obtenir des avantages similaires. De leur côté, les cheminots ont décidé de suspendre leur grève du zèle, mais ils ont paralyse le transport ferroviaire hier pour protester contre l'ordre patronal: pas de travail, pas de salaire.

□ Parti hier soir pour sa 3e tournée au Moyen-Orient, M. Henry Kissinger a expliqué qu'il s'efforcera avant tout de formuler des propositions concrètes que les Egyptiens et les Israéliens discuteront ensuite à Genève. Il espère que ces propositions pourront conduire à des négociations sérieuses sur le problème du désengagement militaire.

□ Au cours d'une conférence de presse tenue à Washington avant son départ pour le Proche-Orient, M. Kissinger a expliqué que le problème de l'énergie était un pro-

blème mondial qu'aucun pays ne peut espérer régler isolément ou en groupe restreint. Washington estime que la question de l'énergie constituera un véritable test de la coopération économique internationale. C'est pourquoi le président Nixon a convoqué pour le début de février une conférence de neuf pays industrialisés sur ce sujet, conférence qui devrait déboucher sur un dialogue entre pays consommateurs et pays producteurs de pétrole.

□ Le secrétaire à la Défense, M. James Schlesinger, a déclaré que le Pentagone met au point une nouvelle stratégie nucléaire dans le choix des objectifs possibles, en cas de représailles qui suivraient une attaque atomique contre les Etats-Unis. Le Pentagone met l'accent sur un plus haut degré de précision de ses missiles.

□ Dans un communiqué officiel, le ministre cubain des Affaires étrangères a précisé que la levée inconditionnelle du blocus de Cuba est une condition sine qua non de la reprise des relations avec les Etats-Unis. Il commentait des déclarations faites par l'ambassadeur cubain à Mexico qui avaient porté à croire à une ouverture de la part de La Havane.

le Canada

□ Conservateurs, néo-démocrates et crédites ont uni leurs voix pour défaire un amendement libéral au projet de loi sur les tables d'écoute et pour retourner la mesure au Sénat avec l'ordre de la ratifier comme elle était d'abord parvenue à la Chambre haute.

□ La semaine de travail de quatre jours ou l'horaire mobile pour les fonctionnaires du gouvernement québécois fait l'objet d'études sérieuses au ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre.

□ Le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration vient d'ouvrir un bureau d'immigration à Port-au-Prince.

□ Le prix de la pinte de lait pourrait être haussé d'un cent d'ici quelques semaines au Québec.

□ Le premier ministre Trudeau est toujours d'avis qu'un programme de contrôle des prix et des salaires ne constitue pas une solution du problème de l'inflation qu'il a qualifiée lui-même d'urgente.

le sport

□ Le Canadien a gagné hier soir 8-3, il ne faut toutefois pas s'affoler, c'était contre les Islanders de New York. D'ailleurs, nos valeureux n'ont pas très bien joué, mais contre les Islanders... Scotty Bowman a donc profité de la faiblesse de l'adversaire pour faire des expériences, pour jouer avec ses trions. Pour une fois, les expériences ont porté fruit. Bowman a ainsi réalisé que Guy Lafleur, autrefois as compteur, pouvait encore réussir des buts.

□ Ailleurs dans la ligue Nationale, les Flyers de Philadelphie ont

vaincu les North Stars du Minnesota, 7-4. Dave Schultz, le bagarreur, a été la vedette des vainqueurs avec trois buts. Dans l'AMH, Réjean Houle a également réussi un tour du chapeau, son premier dans ce circuit, et les Nordiques l'ont emporté.

□ Au baseball, Dick Williams, le gérant des Athletics d'Oakland, a finalement décidé de mettre un terme à sa carrière. Il pourrait toutefois revenir avec l'équipe puisqu'un de ses copains aurait l'intention d'acheter l'équipe de Charles O. Finley.

L'opposition fait front commun et défie le gouvernement et le Sénat

par Marcel DESJARDINS

OTTAWA — Le gouvernement Trudeau, qui avait commencé la semaine en acceptant un compromis qui lui permettait d'esquiver un affrontement majeur avec l'Opposition sur l'énergie, n'a pu en faire autant, hier, lors de l'étude du projet de loi sur les tables d'écoute.

Conservateurs, néo-démocrates et crédites ont uni leurs voix pour défaire un amendement libéral au projet de loi sur les tables d'écoute et pour retourner la mesure au Sénat avec l'ordre de la ratifier comme elle était d'abord parvenue à la Chambre haute.

Si ce revers n'entraîne pas de conséquences électorales automatiques pour les libéraux, il vient sans doute compromettre l'ajournement des tra-

vaux parlementaires prévu pour aujourd'hui et il risque d'engager un affrontement avec le Sénat.

Le bill C-176 permet l'écoute électronique par les forces policières seulement. Dans sa version originale, il était dit que le procureur général devait, dans les 90 jours suivant l'installation d'une écoute électronique, informer la personne faisant l'objet de cet espionnage électronique.

Le Sénat ratifia le bill en biffant cette clause, ce qui devait soulever l'ire des néo-démocrates. Par la suite, le ministre de la Justice, M. Otto Lang, proposa un compromis qui donnait au juge autorisant l'écoute électronique le pouvoir de décider quand le sujet espionné devrait être mis au courant.

Les conservateurs ont commencé

par approuver l'amendement Lang mais, lorsque le ministre a refusé de s'engager à faire adopter la mesure avant l'ajournement, ils ont décidé de voter avec le NPD qui exige rien de moins qu'une volte-face de la part du Sénat.

Aujourd'hui, les sénateurs libéraux qui détiennent la majorité à la Chambre haute doivent se réunir pour décider de la stratégie à suivre. Hier soir, dans les couloirs de la Chambre rouge, on laissait entendre qu'il serait probablement plus "sage" de se rendre aux désirs des Communes.

Fait assez inusité, les Communes sont aux prises avec deux mesures législatives où les prérogatives du Sénat suscitent la controverse.

Outre le bill C-176 modifié par le Sénat, le projet de loi conférant des

pouvoirs extraordinaires en cas d'urgence nationale en matière d'énergie soulève aussi des objections de la part du NPD. Les néo-démocrates estiment que le Sénat n'a pas à se prononcer lui aussi sur les circonstances justifiant le recours par le gouvernement aux pouvoirs spéciaux contenus dans le bill C-236. Par conséquent, le NPD a proposé un amendement à cet effet.

Inflation: Trudeau admet la gravité de la situation

OTTAWA (PC) — En dépit d'une hausse de neuf p. cent du coût de la vie au Canada en 1973, le premier ministre Trudeau est toujours d'avis qu'un programme de contrôle des prix et des salaires ne constituerait pas une solution à la situation qu'il a qualifiée lui-même d'urgente et grave.

Cette proposition est toujours mise de l'avant par le leader conservateur, M. Robert Stanfield, qui a interrogé le premier ministre, hier aux communes, à la lumière des chiffres de Statistique Canada publiés hier matin sur les mouvements des prix à la consommation.

Le chef du gouvernement a de nou-

veau rappelé les expériences tentées dans d'autres pays, comme les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, où l'application d'un gel des prix et des salaires n'a pas empêché un taux d'inflation plus important encore que celui du Canada.

De son côté, le ministre des Corporations et de la Consommation, M. Herb Gray, a indiqué que son ministère étudie de près une affirmation de la commission Plumtre selon laquelle le prix des oeufs "est gonflé artificiellement".

Le bulletin mensuel de Statistique Canada sur les prix à la consumma-

tion mentionnait que 1973 a été l'année la plus inflationniste depuis 1951, principalement dans le domaine des produits alimentaires, dont les prix ont fait un bond de 17 p. cent.

M. Stanfield a demandé au premier ministre quel taux d'inflation serait nécessaire pour inciter enfin le gouvernement à appliquer son plan d'urgence en vue de contrer la montée des prix.

"Le jour où les conséquences de l'application d'un tel plan seront moins sérieuses que l'inflation elle-même", a répondu laconiquement M. Trudeau.

Celui-ci a reconnu toutefois que la situation est grave et c'est pourquoi, a-t-il ajouté, le gouvernement a adopté déjà des mesures telles que les augmentations de pensions de vieillesse, la radiation de plusieurs citoyens à faible revenu du rôle de l'impôt, notamment.

M. Stanfield a suggéré que le gouvernement élimine la taxe de vente fédérale sur tous les vêtements et non pas seulement sur les vêtements pour enfants, comme c'est présentement le cas.

Le premier ministre a dit que cette mesure "serait sûrement considérée" et qu'une telle initiative serait annoncée en temps et lieu, si le gouvernement décidait d'agir en ce sens.

Nouvelle hausse du prix du lait?

QUEBEC (PC) — Le prix de la pinte de lait pourrait être haussé d'un cent d'ici quelques semaines au Québec si les gouvernements provincial et fédéral s'entendent pour donner suite à la demande formulée par la Fédération des producteurs de lait nature, qui désire que le prix du lait au producteur soit porté de \$0.65 à \$0.65 les 100 livres.

Un porte-parole du ministère de l'Agriculture a confirmé hier qu'un dossier préparé par la Régie des marchés agricoles avait été déposé à Ottawa récemment, mais il précise qu'aucune demande officielle n'avait encore été faite par le Québec pour obtenir la révision de l'entente fédérale-provinciale de septembre dernier.

En vertu de cette entente, le fédéral s'est engagé à verser des subventions supplémentaires représentant \$0.05 la pinte de lait, à condition que les prix demeurent inchangés pour une période d'un an.

Le Québec ne peut accéder à la requête des producteurs, présentée par le biais de la Régie des marchés agricoles, sans risquer de compromettre cet accord.

Une éventuelle suppression des subventions fédérales allée à la hausse d'un cent signifierait que les consommateurs québécois devraient supporter une augmentation de \$0.05 la pinte.

L'entente fédérale-provinciale prévoit toutefois qu'une hausse des prix pourra être décrétée si les coûts de production augmentent de plus de cinq p. cent.

Le prix des oeufs: rien de plus normal — Whelan

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — S'il faut que le prix des oeufs augmente de 54 p. cent pour permettre aux producteurs de réaliser des profits suffisants pour leur permettre de survivre, le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, n'interviendra pas pour qu'il en soit autrement.

Tout en évitant de se prononcer sur le bien-fondé du dernier rapport de la Commission Plumtre sur le prix des produits alimentaires, M. Whelan a soutenu, hier, que les producteurs d'oeufs ont le droit d'obtenir des prix qui justifient l'investissement que nécessite l'aviculture.

"Si je m'aperçois que les producteurs d'oeufs exagèrent, je trouverai bien le moyen de les réprimander. Entre-temps, je vous rappelle, a dit M. Whelan aux journalistes qui l'interrogeaient, que les faillites furent plus nombreuses chez les producteurs d'oeufs que dans n'importe quel autre secteur de l'agriculture ces dernières années."

Le rapport de la Commission Plumtre a été publié deux jours après que le ministre de l'Agriculture

eut officiellement déclaré le mois de janvier "mois national des oeufs", campagne destinée à encourager la consommation d'oeufs par les Canadiens.

A ce sujet, rappelons que les aviculteurs canadiens ont produits 37.3 millions de douzaines d'oeufs en novembre, comparativement à 36.9 millions en novembre 1972.

LA METEO

Le froid perdra du terrain

Ça sera beaucoup plus encourageant aujourd'hui. Une série de perturbations venant du sud des Etats-Unis et se déplaçant vers le nord-est, est responsable du temps sur le sud-est du Québec.

La situation devrait demeurer inchangée aujourd'hui. Le reste du Québec demeurant en général dégagé.

Les températures se réchaufferont légèrement sur le sud de la province, aujourd'hui et le mercure pourrait se remettre à descendre dès demain.

En ce qui concerne les précipitations de neige sur le sud-est du Québec, le total possible ne devrait pas dépasser un à deux pouces.

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Maximum 10° — Minimum 0° Nuageux avec neige passagère	Beau et froid

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	-15	5	Gén. nuag., pos. neige	Beau et froid
Outaouais	0	10	Nuag., neige passagère	Beau et froid
Laurentides	-15	10	Nuag., poss. de neige	Beau et froid
Cantons de l'Est	0	10	Nuag. avec neige pas.	Beau et froid
Québec	-15	5	Gén. nuag., poss. neige	Beau et froid
Rimouski	-15	5	Gén. clair	Peu de changement
Lac-Saint-Jean	-20	10	Clair et froid	Peu de changement
Baie-Comeau	-15	5	Gén. clair	Peu de changement
Sept-Îles	-15	5	Gén. clair	Peu de changement
Gaspé	-15	5	Gén. clair	Peu de changement

au Canada

	AUJOURD'HUI	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux		
Alberta	Clair		
Saskatchewan	Ensoleillé		
Manitoba	Ensoleillé		
Ontario	Nuageux		
Nouveau-Brunswick	Neige locale		
Nouvelle-Ecosse	Neige locale		
Ile-du-Prince-Edouard	Neige locale		
Terre-Neuve	Ensoleillé		

si vous partez

Aux Etats-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	23	35	Chicago	15	20	New Orleans	68	74
Washington	39	56	San Francisco	44	56	Miami	72	80
Boston	28	40	Los Angeles	45	58			

Vers les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Paris	—	50	Moscou	—	01
Londres	—	52	Stockholm	—	30
Rome	—	52	Tokyo	—	37
Berlin	—	28	Athènes	—	50
Amsterdam	—	35	Casablanca	—	52
Bruxelles	—	46	Genève	—	39
Madrid	—	54	Le Caire	—	52

Vers les plages

	Min.	Max.		Min.	Max.
Acapulco	70	86	Bermudes	67	71
Mexico	46	75	Barbade	73	82
			Nassau	72	81
			Rio de Janeiro	75	82

(Ces chiffres indiquent le minimum enregistré hier et le maximum la nuit dernière)

Caucus spécial des sénateurs libéraux

OTTAWA (PC) — Les sénateurs libéraux se réuniront en caucus spécial aujourd'hui pour étudier le refus des Communes d'accepter un amendement sénatorial sur le projet de loi controversé portant sur l'écoute électronique.

Le caucus a été annoncé par le sénateur Sidney Buckwold, whip du gouvernement à la Chambre haute, après une réunion d'urgence entre le leader Paul Martin du Sénat, le ministre Otto Lang de la Justice et plusieurs dirigeants des Communes et du Sénat.

Le sénateur Buckwold a laissé entendre qu'une tentative sera faite à cette réunion pour persuader la Chambre haute d'approuver la décision des Communes. Il a toutefois refusé de prévoir la décision qui sera prise ultérieurement.

"Les sénateurs ne suivent pas toujours la politique du parti. Ils sont raisonnablement indépendants. Plusieurs sénateurs réaffirmeront certainement leur indépendance à l'endroit de la Chambre basse."

Hors série Les Six Femmes d'Henry VIII Le vendredi à 20h30

Série d'émissions s'inspirant des mariages successifs du roi Henry VIII (1491-1547); toutes ces unions ayant une grande influence sur l'histoire de l'Angleterre.

Les six épisodes de ce feuilleton historique raconte tour à tour le destin douloureux et même tragique de Catherine d'Aragon, Anne Boleyn, Jeanne Seymour, Anne de Clèves, Catherine Howard et Catherine Parr.

En vedette: Keith Mitchell, Annette Crosbie, Dorothy Tutin, Anne Stallybrass, Elvi-Hale, Angela Pleasance et Rosalie Crutchley. Réalisation: John Glenister et Naomi Capon. Production de la BBC de Londres.



On regarde Radio-Canada

ERRATUM

DANS L'ANNONCE PARUE LE MERCREDI 9 JANVIER

L'ARTICLE SUIVANT AURAIT DU SE LIRE COMME SUIT:

KIK COLA

Grande bouteille familiale EXTRA SPECIAL

13¢

WARSHAW

Ecoute électronique

Le Barreau réclame une enquête royale

par Daniel L'HEUREUX
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le Barreau du Québec a réclamé hier rien de moins qu'une enquête royale sur l'écoute clandestine des bureaux d'avocats.

La requête a été présentée hier au premier ministre Robert Bourassa par le bâtonnier de la province, Me Jacques Viau.

La demande du Barreau fait suite à la découverte de micros clandestins dans les bureaux des avocats montréalais Sydney Leithman et Maurice Hébert, au mois de novembre dernier.

Pressé de questions quant à savoir

pourquoi le Barreau ne réclamait une enquête que sur l'écoute électronique pratiquée dans les bureaux d'avocats, le bâtonnier a fini par dire qu'il n'avait pas d'objection à ce que le gouvernement élargisse le mandat de cette enquête pour couvrir l'écoute clandestine pratiquée auprès d'autres personnes ou organismes.

D'autres cas
Comme on le sait, des micros très perfectionnés ont été découverts à l'Agence de presse libre du Québec tandis que le notaire Yvon Groulx et M. Gilles Caron, de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, ont également été espionnés.

Auparavant, Me Viau avait expliqué avoir limité sa demande aux avocats parce qu'un cas concret avait été établi (celui des avocats Leithman et Hébert), et qu'il constituait un sérieux accroc au secret professionnel.

"Si on l'avait demandé pour les autres professions, on nous aurait ac-

cusé de nous mêler de ce qui n'est pas de nos affaires", a dit Me Viau avant d'ajouter que l'espionnage commercial ou l'espionnage des journalistes était aussi condamnable.

Le Barreau n'a pas encore élaboré de stratégie advenant un refus du gouvernement d'accorder l'enquête qu'il réclame.

Protestations
Rappelons qu'à la suite de la découverte de micros clandestins dans les bureaux des avocats montréalais, le Barreau avait envoyé un télégramme de protestation aux ministres fédéral et provincial de la Justice.

Le lendemain, le Barreau condamnait ces propos, trouvant "aberrant et inadmissible que le ministre de la Justice fasse si bon marché de principes aussi élémentaires en démocratie que le secret professionnel et l'inviolabilité des résidences et des bureaux privés".

Demandant toujours à être entendu par le Parlement fédéral relativement au projet de loi C-176 sur l'écoute électronique (en voie d'être adopté aux communes), le Barreau est favorable à l'écoute électronique moyennant un contrôle judiciaire très strict.

Il accepte même que les avocats soient assujettis à un tel contrôle, attendu que les avocats doivent obéir aux mêmes lois que tous les citoyens. Ce à quoi le Barreau s'oppose, c'est que les policiers épiant les avocats dans le but d'obtenir des renseignements à même les confidences que ceux-ci reçoivent de leurs clients.

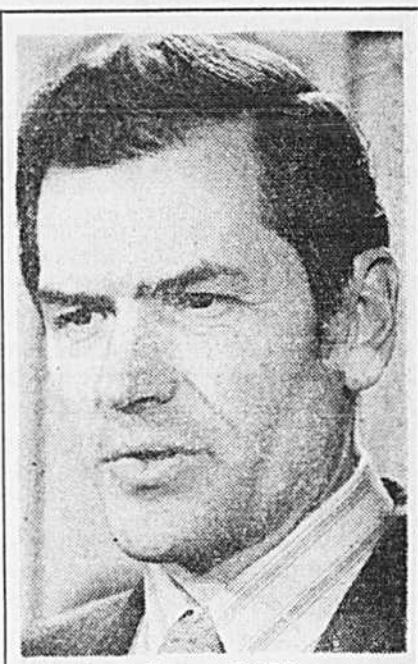
Le criminaliste Jean-Guy Boillard, que le Barreau avait mandaté pour étudier cette question et qui accompagnait hier le bâtonnier du Barreau, a reconnu ne pas connaître d'autres cas d'espionnage d'avocats que ceux de ses collègues Leithman et Hébert. Néanmoins, a soutenu Me Boillard,

ces deux cas amènent à se demander s'il n'y en a pas d'autres.

C'est pour cette raison, ont expliqué les porte-parole du Barreau, que le problème justifie la tenue d'une enquête royale présidée par un juge de la Cour supérieure qui aurait le pouvoir de s'adjoindre des avocats et enquêteurs indépendants.

Me Boillard a fait largement état du climat d'inquiétude qui règne chez les avocats depuis la découverte de micros dans les bureaux de deux de leurs confrères. Plusieurs se demandent s'ils ne sont pas eux aussi espionnés, a-t-il dit.

Me Viau, quant à lui, a fait valoir que le Barreau réclamait cette enquête "pour une saine administration de la justice et afin de garantir aux citoyens de cette province des droits et privilèges que la loi et la tradition leur ont toujours reconnus".



M. Jean-Pierre COTE

Le sénateur J.-P. Côté revient à la politique

par Pierre-Paul GAGNE

Absent du monde politique depuis octobre 1972, le sénateur Jean-Pierre Côté a décidé de mettre fin à sa retraite volontaire.

Il effectuera son retour officiel en politique active en se présentant à la présidence de l'aile québécoise du Parti libéral fédéral dont le prochain congrès aura lieu à Montréal du 18 au 20 janvier prochain.

C'est ce que LA PRESSE a appris de source sûre, hier, de la part de dirigeants du Parti libéral fédéral à Montréal et à Ottawa. Ceux-ci ont même précisé que l'ancien ministre libéral avait discrètement entrepris une "mini-campagne électorale" auprès de la députation québécoise libérale à Ottawa en vue de mousser sa candidature.

Selon ces mêmes sources, le geste du sénateur Côté signifie que celui-ci a pratiquement abandonné l'idée de se présenter à la mairie de Longueuil, idée à laquelle il songeait sérieusement il y a encore quelques mois.

C'est à la veille des élections fédérales de 1974 que M. Côté avait annoncé son intention de quitter définitivement la vie politique après avoir été député de Longueuil pendant neuf ans et ministre dans les cabinets Pearson et Trudeau au cours des sept dernières années.

Depuis le 30 octobre 1972, il était devenu sénateur et s'était porté acquéreur d'une ferme à Shawville dans la région de Hull.

Elections

Même s'il est déjà prévisible que M. Côté jouira de l'appui de la plupart des députés libéraux fédéraux du Québec, il devra malgré tout affronter un opposant en la personne de l'actuel trésorier du parti, M. Maurice Labelle.

Celui-ci est un notaire de Rosemère, en banlieue de Montréal, et dirige l'Association libérale fédérale du comté de Terrebonne.

Le congrès de l'aile québécoise du Parti libéral constituera d'ailleurs l'occasion de procéder à de nouvelles élections aux trente-trois postes de direction du parti au Québec. Outre le nouveau président, les quelque 1.500 délégués attendus auront à élire un secrétaire, un trésorier, dix vice-présidents et vingt directeurs régionaux.

Peu de candidats à ces différents postes sont connus du public si ce n'est de deux candidats à la vice-présidence, MM. Arnold Masters et Serge Joyal, qui furent respectivement adjoints des ministres Bryce Mackasey et Jean Marchand.

"Opération printemps"

Le congrès des 18-19-20 janvier constituera en quelque sorte la première étape de ce que les dirigeants québécois du Parti libéral fédéral ont baptisé l'"opération printemps". Cette opération vise à augmenter le degré de participation des membres du parti et à réorganiser les structures au Québec.

Durant la journée de samedi, les délégués se réuniront en 9 ateliers régionaux sous le thème du "concept du développement". Dans chacun de ces ateliers, on devra tenter de découvrir par quels moyens on pourrait réussir à développer au maximum sa région propre que ce soit sur le plan économique en général ou en passant par des domaines plus spécifiques comme l'industrie, l'habitation ou le transport.

Par la suite, les délégués se diviseront en deux groupes pour discuter des domaines particuliers de l'énergie et de l'inflation.

La journée de dimanche sera consacrée aux élections, aux problèmes de régie interne à l'intérieur du parti et à un forum où les congressistes pourront poser des questions aux ministres présents sur l'administration de leur ministère respectif. C'est le premier ministre Pierre Elliott-Trudeau qui clôturera les assises par une allocution.

Une "planteuse d'arbres" à la rescousse du maire Drapeau

par Guy PINARD

Alors même que, rue Sherbrooke, les bûcherons attitrés du parc olympique abattaient, lundi dernier, encore une douzaine d'arbres en s'empressant ensuite de recouvrir les souches de neige pour éviter la "mauvaise publicité", la ville de Montréal, de concert avec une grosse entreprise de construction de la rive sud, prépare sa contre-offensive qui, pourrait-on croire, réduira au silence tous les arguments soulevés par les fervents des espaces verts.

Le secret? Une "planteuse d'arbres" pour employer ce qui est probablement un néologisme mais que nous utilisons faute de mieux.

L'appareil est fin prêt si l'on fait exception de quelques modifications et ajustements mineurs. Si ce n'était de l'hiver, une période peu propice au transplantage des arbres, la "planteuse" pourrait servir d'ici 15 jours tout au plus. D'ailleurs, la "planteuse" a subi avec un succès énorme son "initiation", il y a six semaines, et l'arbre planté est toujours là, debout, dans la cour de l'entreprise de construction.

Si l'idée n'est pas nouvelle car elle a germé dans l'esprit d'un des actionnaires de la compagnie après qu'il eut vu à l'oeuvre un appareil similaire, mais beaucoup plus petit, au temps de l'Expo 67, le modèle qui sera offert au maire Drapeau est original de par sa grosseur et sa puissance.

Il a été fabriqué sur un tracteur à chenilles Caterpillar de type 977K, dont on s'est contenté de modifier la tête de façon à l'utiliser pour de nouvelles fins. Ses possibilités sont exceptionnelles, puisque l'appareil peut replanter des arbres dont le diamètre varie, tenez-vous bien, de 12 à 15 pouces. L'arbre planté dans la cour de l'entreprise de construction avait d'ailleurs un diamètre d'au moins 15 pouces.

L'existence de cette machine permet de comprendre le calme olympien du maire Drapeau devant les protestations des fervents des espaces verts. Lors de la tempête soulevée par la coupe des arbres, rue Sherbrooke, le maire Drapeau avait répondu que pour chaque arbre coupé, la Ville de Montréal en replanterait dix.

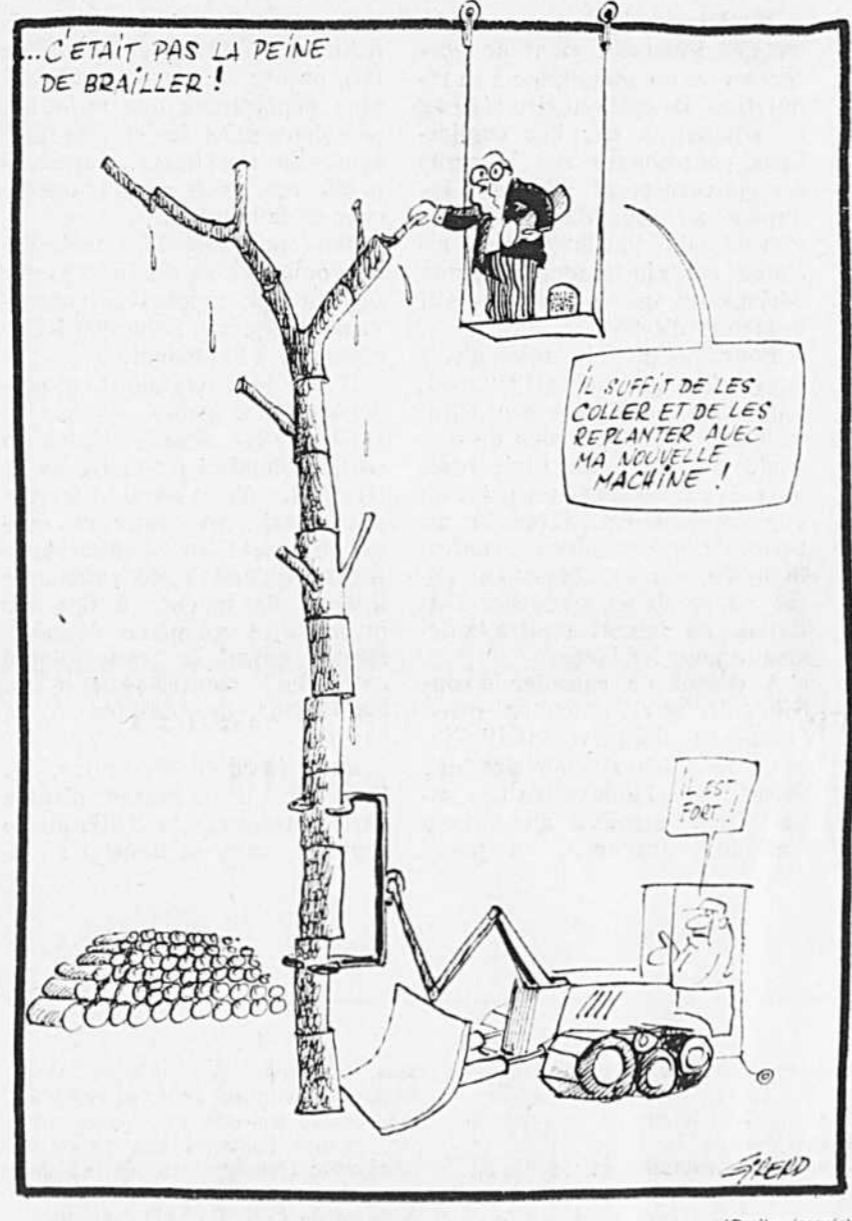
Et M. Drapeau avait ajouté, avec un sourire narquois, à son émission dominicale sur les ondes de Télé-Métropole: "et ce ne seront pas des fouteux, mais de gros arbres". La remarque n'était pas exagérée, à la lumière de ce que l'on sait.

Ce que la compagnie ne peut évidemment garantir, c'est la survie des arbres ainsi transplantés.

D'après le confrère Paul Pouliot, de LA PRESSE, qui s'y connaît en matière de pépinières, des arbres de cette grosseur ont de très bonnes chances de survie, à la condition que l'on prenne les soins requis pour les racines.

Il a expliqué qu'il faut tenir compte de deux facteurs. D'abord, le sol ne doit pas être gelé, et en second lieu, dans le cas des arbres qui perdent leurs feuilles, il faut les transplanter lorsqu'ils sont à l'état dormant. En d'autres mots, explique M. Pouliot, cette transplantation doit se faire au printemps ou à l'automne.

L'entreprise de construction a confirmé l'existence de la "planteuse d'arbres", mais a toutefois refusé à LA PRESSE la permission de photographier la "planteuse", estimant qu'une telle photo serait prématurée, et ce après avoir demandé quelques heures pour réfléchir. La consultation "auprès de quelques gros bonnets et je ne nomme pas de noms" nous a-t-on dit s'est soldée par un échec.



(Droits réservés)

Montréal assouplit son règlement limitant la hauteur des immeubles

par Mariane FAVREAU

Montréal abandonne son premier projet de règlement sur la hauteur et la superficie des immeubles d'habitation, décrété immédiatement le gel des permis de construction et présente, à l'assemblée du conseil du 16 janvier prochain, un nouveau projet.

C'est ce que décidait hier le comité exécutif. Depuis l'adoption en première lecture du règlement controversé (c'est en fait un amendement au règlement 3411), les séances de travail ainsi que les représentations de l'Association des Constructeurs d'habitation n'ont pas manqué. D'où la décision du comité exécutif de modifier le règlement, en particulier sur les points suivants:

- les bâtiments de trois étages ou moins pourront occuper 60 pour cent du terrain sur lequel ils s'élevaient au lieu de 50 pour cent;
- la zone où l'indice 6 de superficie de plancher s'applique est étendue et débordé dans la zone où un indice moindre était prévu.

"L'indice de superficie de plancher" détermine en fait la hauteur d'un immeuble: c'est le nombre par lequel on multiplie la superficie du terrain pour déterminer la superficie de plancher permise. Ainsi, un terrain de 10.000 pieds carrés pourra avoir, avec l'indice 6, 60.000 pieds carrés de plancher.

Comme la construction de l'immeuble ne doit occuper que 50 pour cent

du terrain, on pourra donc ériger 12 étages sur ce terrain de 10.000 p.c. Actuellement, cet indice est le double, soit 12, et permet donc la construction d'immeubles très élevés sur un petit terrain.

Le nouveau projet de règlement ne change donc pas ce facteur. Mais en l'étendant à un territoire qui n'était pas compris dans le premier projet, il agrandit par le fait même la zone de densité de population.

Zone agrandie
Dans le règlement adopté en première lecture, le 21 novembre dernier, le territoire concerné était borné par Westmount et la rue Saint-Hubert, l'avenue des Pins et la rue Craig.

Le nouveau règlement l'étend au nord et à l'est jusqu'aux voies du Canadien Pacifique, soit au nord jusqu'à Van Horne — Saint-Groire — Masson, et à l'est jusqu'à Moreau exclusivement. Au sud, c'est Notre-Dame, Craig, Saint-Antoine qui ferment le territoire.

Antérieurement, c'est l'indice 4.5 de superficie de plancher qui devait s'appliquer au-delà de Saint-Hubert et au nord de l'avenue des Pins. Donc neuf étages au lieu de 12 sur un terrain de 10.000 p.c. comme ce sera le cas si le second projet est accepté.

Comme le conseil est déjà saisi d'un règlement qu'il a adopté en première lecture, il faudra qu'il accepte de le rejeter pour que le nouveau projet puisse à son tour être présenté.

Des hausses de loyers abusives à craindre

par Pierre-Paul GAGNE

Le nombre de locataires se plaignant à la Régie des loyers du fait que leur propriétaire veuille leur imposer des hausses de loyer abusives risque d'être encore plus élevé cette année qu'il ne l'a été en 1973.

Ces sombres prévisions émanent du ministère de la Justice où, estime-t-on, l'augmentation du prix de l'huile de chauffage ainsi que la hausse générale du coût de la vie inciteront bon nombre de propriétaires de maisons d'appartements à exagérer.

Pourtant, comme on se souvient, 1973 avait battu tous les records: la Régie des loyers avait dû embaucher du personnel supplémentaire en nombre considérable pour faire face au nombre de plaintes sans précédent qu'elle recevait et le ministère de la Justice avait été obligé de présenter à l'Assemblée nationale une loi d'urgence pour empêcher les hausses de loyer abusives.

Jusqu'ici, la Régie des loyers a reçu un nombre de plaintes à peu près équivalent à ce qu'on avait enregistré, à pareille date, en 1973. Toutefois, de l'avis de M. Jean Alarie, sous-ministre associé au ministère de la Justice, le nombre de plaintes que recevra la Régie au cours des prochaines semaines dépassera certainement le "record" de l'année dernière.

Pas d'affolement
De l'avis des fonctionnaires du ministère de la Justice, il n'y a toutefois pas lieu de craindre que l'"affolement général" de 1973 se répète cette année.

Pour le prouver, on explique notam-

ment que le personnel supplémentaire engagé il y a un an est toujours en poste et que, au besoin, on augmentera les effectifs humains de la Régie. On se dit également disposé à ouvrir de nouveaux bureaux pour répondre aux plaintes des locataires qui se croient lésés.

Mais on insiste surtout sur le fait qu'une équipe de spécialistes, notamment des économistes, a été mise sur pied, il y a déjà quelques semaines, pour établir des taux permisibles d'augmentation de loyer pour la période allant de mai 1974 à juin 1975.

Ces taux seront ceux sur lesquels se basera la Régie pour rendre ses jugements dans les cas où il y aura un différend entre un locataire et son propriétaire.

Ces taux tiendront compte de l'augmentation du prix de l'huile de chauffage et du coût de la vie, ainsi que de différents facteurs spécifiques comme l'ancienneté d'un appartement, son site et son état général.

Ombudsman

Parallèlement, le ministère de la Justice s'apprête à nommer une espèce d'"ombudsman du logement" dont la tâche consistera à recevoir et à analyser les plaintes découlant de l'application du nouveau Code des loyers.

Le rôle de cet ombudsman ne doublera pas celui de la Régie des loyers, puisque celui-ci s'occupera uniquement de plaintes découlant du Code pénal.

C'est notamment cet ombudsman qui décidera si une accusation doit être portée contre un propriétaire qui aurait refusé de louer un de ses logements à un individu en raison de son sexe, de sa couleur ou du nombre de ses enfants.

Si de telles plaintes s'avéraient fondées, le propriétaire en question serait alors passible de se voir imposer des amendes allant jusqu'à \$500 pour chacune des infractions.

De l'avis de M. Alarie, la seule présence de cet ombudsman risque de décourager bon nombre de propriétaires qui auraient autrement tenté de contrevvenir aux nouvelles dispositions du Code des loyers.

Outre la couleur, le sexe et le nombre d'enfants, le nouveau Code prévoit qu'un propriétaire pourra être poursuivi s'il a refusé de louer un de ses logements pour des raisons comme la langue, la croyance religieuse, la nationalité, l'origine ethnique ou le lieu de naissance. Des poursuites pourront également être intentées contre un propriétaire qui aurait tenté de frauder un de ses locataires au moyen d'un bail non conforme aux dispositions du nouveau Code des loyers.

Les négociations progressent au Gaz métropolitain

Des progrès paraissent avoir été enregistrés, ces dernières heures, entre les négociateurs qui tentent de conclure une entente pour mettre un terme à la grève du Gaz métropolitain.

Le vice-président au marketing et aux relations publiques de la compagnie, M. Gilles Barbeau, a déclaré hier soir: "Nous espérons qu'un règlement interviendra très bientôt".

Les négociations, s'emblent-elles, se poursuivent sans arrêt entre les représentants de la compagnie Gaz métropolitain et des syndiqués, 640 au total, tous membres de la CSN.

Le litige porte sur la question salariale et sur l'octroi de contrats à forfait. "Tant qu'ils se parlent, a dit M. Barbeau, ça va déjà pas mal".

Par ailleurs, les équipes d'urgence ont commencé leur travail des jeudi, très tôt, et les équipes de jour se sont présentées, hier matin. "Le service d'urgence, a dit M. Barbeau, est assuré de façon très raisonnable".

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administrationROGER LEMELIN
président et éditeurROCH DESJARDINS
vice-président
JEAN SISTO
éditeur adjoint
YVON DUBOIS
directeur de l'information
VINCENT PRINCE
éditorialiste en chef

Devant des espoirs brisés

"La Presse" nous apprenait, hier, qu'un programme d'assistance et d'amitié dont bénéficiaient un certain nombre de personnes âgées (ASTA) devait être abandonné, faute de subventions gouvernementales. Au début de la semaine, c'était un projet d'activités culturelles et économiques sur la rive sud (UTD), qui était menacé du même sort et pour les mêmes raisons.

Au fait, il ne se passe guère de jour sans que les journaux nous rapportent des nouvelles de ce genre. Des groupes se forment ici et là qui répondent aux besoins d'un secteur ou l'autre de la population. Ils font un travail admirable pendant quelques mois puis, soudain, le gouvernement qui les a subventionnés jusque-là décide de leur couper les vivres.

Combien de garderies d'enfants, par exemple, ont été obligées de fermer leurs portes parce qu'elles n'avaient plus les moyens de recevoir une clientèle qui avait appris à apprécier leurs services? Combien de projets dans le domaine de la récréation ou du plein air ont connu une fin identique?

Chaque cas, ou à peu près, comporte un aspect plus ou moins dramatique. Les bénéficiaires et les organisateurs de ces projets crient à la persécution. La vie cesse tout d'un coup de leur sourire. Ils avaient échafaudé de beaux plans, ils s'étaient habitués à recevoir un service et, du jour au lendemain, on leur dit que leur rêve a assez duré. Le réveil est nécessairement brutal.

Or, tous ces drames se produisent dans un même contexte: celui des Projets d'initiatives locales (PIL) du gouvernement fédéral. Les PIL font des heureux, au départ, mais, la plupart du temps, finissent par traumatiser ceux chez qui ils ont fait naître tant d'espoir. On aide, par des subventions, à lancer des initiatives qui, généralement, ne pourront se financer d'elles-mêmes, une fois que cesseront lesdites subventions.

Les projets d'initiatives locales n'ont pas certes que des mauvais côtés. Ils ont souvent servi à pallier le chômage et, surtout, ils ont stimulé l'imagination des citoyens. On demande à ces derniers, en quelque sorte, de proposer des projets au gouvernement. Il y a

là une forme de participation qui n'est pas à dédaigner.

Mais, outre que la nature provisoire de l'aide financière comporte les risques trop réels de frustration dont nous venons de parler, il importe de souligner que l'objet de ces initiatives se situe très souvent dans le secteur des compétences provinciales. Ottawa ne semble guère se soucier de ce détail.

Pourtant, ce détail est extrêmement important. En effet, quand le gouvernement central met fin à ses subventions, les dirigeants et les bénéficiaires des projets sont naturellement amenés à se tourner vers Québec.

Or, à ce moment-là, deux choses peuvent se produire. Et les deux sont désagréables. Le Québec peut dire "non" et on l'accuse de laisser tomber une initiative méritoire. On lui reproche de ne rien comprendre à la misère des gens. D'autre part, il peut dire "oui", mais c'est lui, alors, qui est mal pris. Les priorités qu'il s'était données se trouvent chambardées.

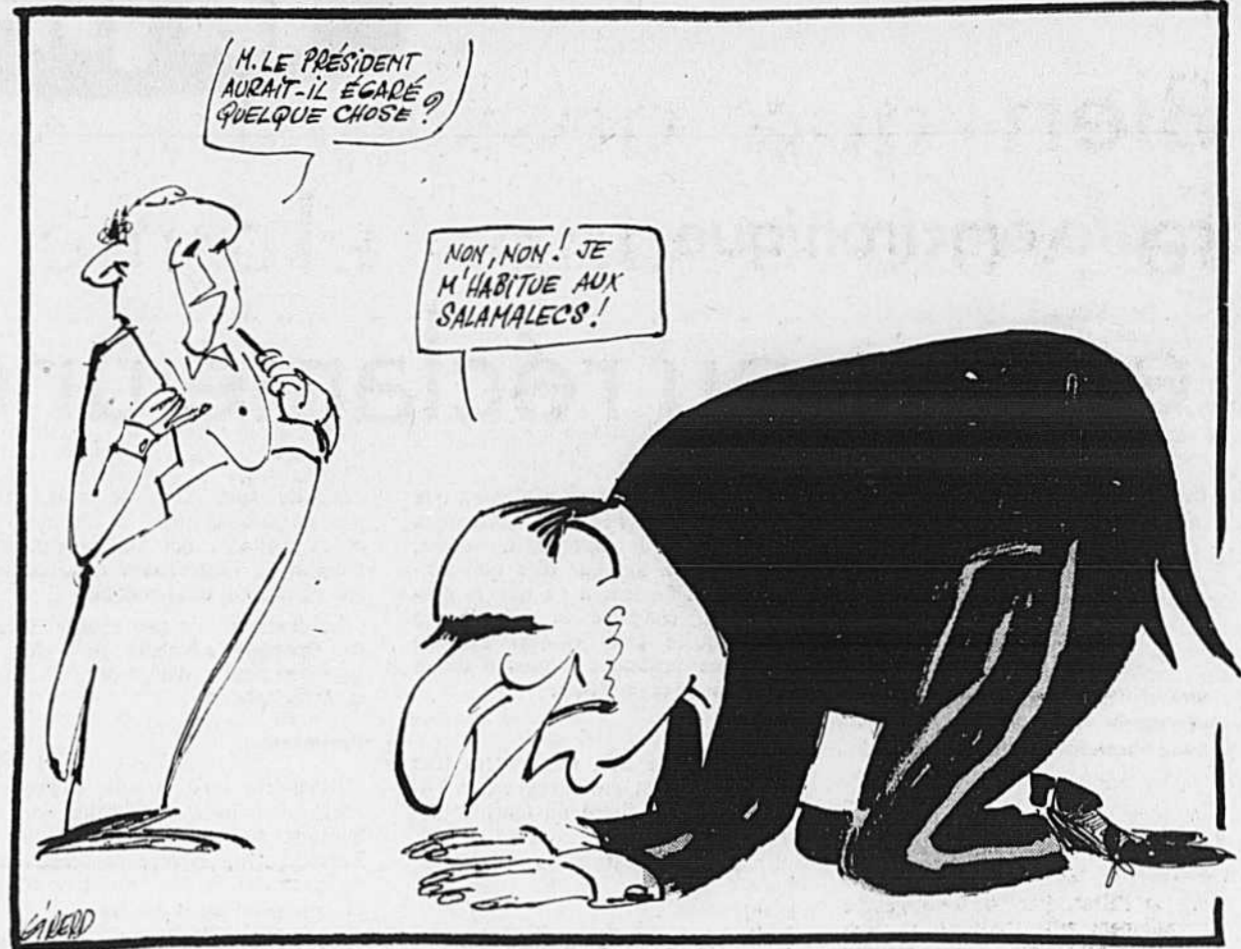
C'est ce dernier point, surtout, qui est grave. L'action d'Ottawa, si bien intentionnée et si généreuse qu'elle puisse être, vient dicter indirectement une ligne de conduite aux gouvernements provinciaux. Le jeu du fédéralisme est faussé.

Tout cela provient inévitablement du fait que le gouvernement fédéral dispose de moyens financiers disproportionnés au rôle qui est censé être le sien. Ayant de l'argent en trop, il est constamment tenté de financer des projets qui ne sont pas de sa compétence. Surtout que la constitution lui accorde un pouvoir de dépenser illimité.

On ne pourra régler ce problème qu'en limitant ce pouvoir de dépenser, mais, surtout, en mettant au point un nouveau mode de partage des sources de revenus. Il faut que ces sources de revenus correspondent davantage aux responsabilités assignées à chaque palier de gouvernement.

Les provinces sont souveraines dans leur secteur. Mais une souveraineté qui ne dispose pas des moyens financiers de s'exercer, devient facilement illusoire. C'est ce dont il importe de toujours se souvenir.

Vincent PRINCE



(Droits réservés)

Finances et petites astuces

M. Raymond Garneau, ministre des Finances, vient de porter un coup redoutable à sa réputation de gestionnaire sérieux et compétent par des explications folichonnes sur le refus du gouvernement d'indexer les impôts au coût de la vie. Le Conseil du Patronat avait réclamé cet ajustement dans une déclaration qui a déjà recueilli beaucoup d'échos.

Pour justifier le rejet d'une suggestion qui vaudrait aux contribuables un dégrèvement d'impôt de l'ordre de plus de 6 p. cent, M. Garneau avait commencé par exposer un point de vue raisonnable. Citons-le au texte. "Cette mesure est contre-indiquée, car un allègement fiscal ne ferait qu'accroître l'inflation en faisant croître la demande pour les biens."

A défaut de consoler le contribuable, ce raisonnement offre l'avantage d'être intelligible pour tous les économistes qui voient dans l'indexation des impôts une manière d'entériner l'inflation. Jusque-là, on pour-

rait même soutenir que le ministre des Finances du Québec fait preuve sur le sujet de vues plus pénétrantes que celles qui prévalent dans les cercles fédéraux. En s'en tenant, naturellement, aux seuls aspects techniques de la question.

Mais pourquoi M. Garneau a-t-il voulu lier sa dissidence (dissidence par rapport au gouvernement fédéral, favorable à l'indexation) à l'autonomie?

Il est bien certain — et personne ne l'ignore — que le Québec s'est donné, depuis un certain nombre d'années, les instruments d'une fiscalité territoriale. Mais, par suite de quel raisonnement en viendrait-on à penser qu'une saine autonomie interdit de toucher à des lois qu'on s'est soi-même données? Depuis quand la "souveraineté culturelle" souffre-t-elle d'un abaissement des impôts à la base?

Pour justifier son refus, M. Garneau ne saurait, d'autre part, invoquer le fédéralisme rentable, sans se heurter à l'in-

crédulité populaire. Les citoyens savent très bien de quoi il retourne quand ils constatent que le régime des impôts les désavantage. Le ministre ne peut pas non plus invoquer l'équité quand le Conseil du Patronat parle ouvertement d'une "situation inéquitable". Faut-il conclure dès lors que le Québec est condamné à supporter à la fois les contraintes politiques du fédéralisme et les inconvénients financiers de l'autonomie? On le dirait parfois...

En tout cas, le ministre des Finances ne cache même plus que cette rétention de \$50 millions à même le produit des impôts (du fait du refus de l'indexation) équivaut à une hausse des taxes.

Heureux camouflage (et combien rentable!) si on se rappelle qu'en octobre dernier M. Garneau et Cie se vantaient auprès des électeurs d'une gestion tellement saine des deniers publics qu'elle écartait le recours à la hausse des impôts.

Guy CORMIER

ce que pense LE LECTEUR

M. Trudeau a été le seul à défier le chantage arabe

Suite aux déclarations faites par M. Pierre Elliott Trudeau, le premier ministre du Canada, au représentant à Ottawa de Radio-Canada à la veille de Noël concernant l'attaque lancée par les pays arabes producteurs de pétrole contre l'Occident industrialisé, ceux qui considéraient cette attaque comme le corollaire de la dernière guerre au Moyen-Orient, ont été déçus.

Le premier ministre a, en effet, déclaré que "la hausse récente des prix du pétrole arabe, y compris la décision des pays du Golfe Persique de pousser le prix du baril de pétrole à 11,65 dollars a créé un vif ressentiment. Cette hausse, a déclaré M. Trudeau, a été rattachée à la guerre d'octobre entre Israël et les pays arabes mais elle a depuis débouché dans une guerre économique dirigée contre les autres nations. A cause de cela, un sentiment de mécontentement persiste et, je dirais, mécontentement justifié. Les pays qui dépendent pour leur pétrole des pays arabes ne sont pas pour le moment en état de rendre coup pour coup mais dans l'avenir il leur sera possible de surmonter la pression en ralliant leurs forces et en traitant le problème à partir d'une base unifiée. Le Canada a toujours coopéré dans le domaine du commerce international et est anxieux de faire autant dans le domaine de l'énergie".

Le seul parmi les hommes d'Etat occidentaux à jeter un oeil au chantage arabe, M. Trudeau a fait appel à la solidarité du monde industrialisé menacé d'inflation et de chômage, vu les prix astronomiques et les pressions brutales qu'exercent sur eux les Sheiks arabes. Les déclarations de M. Trudeau ne feront pas la joie du président Pompidou de France et du premier ministre anglais Edward Heath car ceux-ci sont encore proie à l'égoïsme causé par le fait que leurs pays se trouvent sur la liste des "amis" des pays arabes exportateurs de pétrole.

C'est bizarre, que, afin d'aboutir à cet honneur douteux, la France et la Grande-Bretagne ont sacrifié leurs obligations inscrites dans le traité ralliant les pays de la communauté économique européenne et ont condamné l'Etat d'Israël. Les nouveaux prix du pétrole, malheureusement, leur ont coupé court la joie initiale car les deux pays vivent dans le spectre de l'inflation et du chômage que les pays réclamés pour le pétrole arabe à partir du 1er janvier 1974 ont créés.

Michel M. Solomon,
Montréal.

S'il est vrai que la France vient de signer un accord secret avec l'Arabie Saoudite lui assurant 50 millions de tonnes de pétrole contre un nombre indéfini de Mirages ainsi que de l'équipement moderne français, il n'est pas moins vrai que les demandes en pétrole de la France dépasseront de loin les demandes de l'Arabie Saoudite en technologie, ce qui fera que les réserves en or et en dollars de la France en seront vite épuisées.

C'est Moscou qui a enseigné aux Arabes d'utiliser le pétrole comme une arme afin de reconquérir les territoires perdus pendant la guerre de Six-Jours; mais Moscou ne se trouve pas dans une situation convenable non plus, vu que les Arabes, en accélérant sur le gaz, ont forcé les pays communistes satellites de réduire sérieusement leur consommation en énergie et en électricité.

Jouissant encore d'une position confortable, l'URSS s'amuse à faire des blagues sur les conditions misérables qui existent en Europe et particulièrement en Grande-Bretagne en cet hiver 1974.

Le commentateur de la radio moscovite Vladimir Pozner, a affirmé récemment que "pendant que des gens meurent de froid en Europe, en Union Soviétique on est obligé de laisser les fenêtres ouvertes à cause de la chaleur". Moscou passe sous silence ses propres difficultés concernant les fournitures de pétroles dues à l'Allemagne Orientale et dans une moindre mesure à l'Allemagne Occidentale. Une fois ces obligations remplies, les réserves pétrolières de l'URSS seront bien amaigries.

Quant aux pays communistes, Radio-Belgrade et Radio-Varsovie ont déjà annoncé que leurs programmes de soir seront écourtés de deux heures afin de faire face aux réductions massives de courant électrique imposées à toutes les industries de leurs pays.

La déclaration du premier ministre Trudeau que "les nations qui dépendent des pays arabes pour leur pétrole réussiront à la longue à résoudre cette dépendance en unissant leurs efforts et en traitant le problème en partant d'une base unifiée", s'avère être la seule réponse que les pays indépendants et souverains se doivent de donner à la guerre économique totale que leur imposent les Sheiks riches en pétrole.

La loi du plus fort, toujours la meilleure?

Quand M. François Cloutier préconise la revanche des berceaux chez les francophones pour neutraliser l'effet d'anglicisation des immigrants, il énonce là une très sévère vérité, à savoir qu'une population francophone majoritaire chez elle à 80 p. 100, n'est qu'une fraction de population au sein d'un Etat pluraliste.

Fallaît y penser. On peut bien écarter du revers de la main les aspirations indépendantistes de 30 p. 100 des Québécois, mais il faut protéger les droits acquis des 20 p. 100 de non-francophones au Québec.

Des minorités, ça se respecte, surtout quand elles ne sont pas originaires du Québec. Faut protéger le Québec contre lui-même, encourager les invasions extérieures, ridiculiser les aspirations intérieures.

A force de taper sur le Québec, il finira bien par se rendre docilement à l'envahisseur.

Puis, un bon jour au Québec, lorsqu'il n'y aura plus que 20 p. 100 de francophones, notre corps d'élite d'alors nous encouragera à nous assimiler définitivement, selon le principe de la loi du plus fort qui est toujours la meilleure.

Et un indépendantiste irréductible se posera alors une étonnante question, à savoir: pourquoi la loi du plus fort est-elle toujours la meilleure seulement quand ce sont les autres qui sont les plus forts?

Etonnante question, en effet.

André CHAPADOS
Montréal

Un premier Noël de réfugiés au Canada

Nous étions une dizaine de Québécois venus fêter Noël avec quelque vingt-cinq familles nouvellement arrivées d'Amérique latine. Ce Noël, leur premier en terre canadienne, marquait pour plusieurs une transition brutale entre deux cultures. Afin d'atténuer ce choc, la Fête avait été pensée et préparée en fonction de ces gens venus de la Colombie, du Chili, du Pérou, de l'Equateur, du Salvador, etc.

Ces familles, une quarantaine d'enfants pour autant d'adultes, n'étant pas encore très familières avec notre langue, le tout se déroula en espagnol. Quelle joie pour chacun de pouvoir

enfin communiquer dans sa langue, car dès l'arrivée en terre étrangère, l'immigrant se heurte de plein fouet à la barrière de la langue. C'est ce qu'on appelle couramment "le mur du son".

Pour répondre à la demande générale, à la place du traditionnel réveillon eut lieu le souper suivi de la messe. Toute la célébration liturgique avait été confiée à un prêtre canadien rompu aux us et coutumes et à la langue de nos frères latino-américains. C'est ainsi que prières et chants espagnols résonnèrent de partout et qu'en choeur on entonna le "Vamos pastores, vamos", avec cymbales et maracas accompagnant la danse des bergers devant la crèche.

Faby BACHAND
Montréal

Une solution illustrée par Hérode et Hitler

Merci pour le beau reportage sur la recherche clinique à Sainte-Justine que signe M. André Chénier sous le titre "Afin qu'un jour les enfants vivent..." (LA PRESSE, 15 déc., p. D2). Votre collaborateur dit si bien: "Il serait aberrant que la médecine ait, au cours des siècles, réalisé tant de progrès pour en arriver tout bonnement à étouffer des vies, nonobstant tous les débats sur le moment exact où la vie apparaît et tous les discours philosophiques sur le mieux-être des sociétés organisées." Les efforts, les connaissances, le temps, l'argent qui sont prodigués à Sainte-Justine et partout où l'on soigne les nouveau-nés et les nourrissons, même avant leur naissance (p. ex. par la transfusion intratérine), "afin qu'un jour..." mettent en lumière l'illogisme de ceux qui sont prêts à tuer tout simplement l'enfant à naître sous prétexte qu'on ne le désire pas (du moins pour le moment).

Le grand généticien français Jérôme Lejeune, découvreur de la cause du mongolisme, assure dans une déclaration signée par 15,000 médecins de France que "l'interruption délibérée d'une grossesse pour des raisons d'eugénisme, ou pour résoudre un conflit moral, économique ou social, n'est pas l'acte d'un médecin", et que "devant les détresses que peuvent provoquer des circonstances tragiques, le devoir du médecin est de tout mettre en oeuvre pour secourir ensemble la mère et son enfant".

Cette attitude, la seule véritablement humaine et véritablement médicale, c'est aussi, contrairement à ce qu'on cherche à nous persuader, l'atti-

tude moderne et scientifique. Conforme au sentiment actuel de bienveillance et de non-violence envers toute vie, surtout humaine, elle s'accorde aussi avec l'enseignement de la biologie qui nous confirme l'individualité humaine de l'enfant dès la conception. Quant à l'avortement, d'après un de ses protagonistes, il "s'est pratiqué depuis des milliers d'années"; on peut en dire autant de l'assassinat, de la calomnie, de la torture, sans pour cela les justifier! La destruction légale, socio-politique, des innocents parce qu'ils pourraient nuire n'est pas une solution nouvelle: elle remonte au moins jusqu'à Hérode, et Hitler l'a aussi illustrée.

Paul de BELLEFEUILLE
pédiatre,
Ottawa.

Message de P.-E. Dalpé, président de la CSD

Si le message traditionnel de "Paix sur terre aux hommes de bonne volonté" conserve encore tout son sens, il n'en reste pas moins que la paix tant recherchée n'est pas encore en vue. S'ajoutant aux nombreux autres paradoxes avec lesquels les hommes doivent vivre, il semble que la paix ne puisse être obtenue sans lutte.

Pour certains elle signifie immédiatement la fin de combats qui les font s'entretuer ou souffrir au nom de causes ennobles de grands principes et camouflant des intérêts égoïstes. Pour d'autres elle veut dire le respect de droits et l'établissement du règne de la justice et de l'équité.

Le mouvement syndical est de ceux-là. En revendication constante, non seulement il recherche l'amélioration des conditions de vie pour ses membres et pour tous, mais il doit encore lutter pour sa propre existence. Il est menacé par le bill 89, et autres mesures restrictives. Si on réussit à l'étouffer, qui aura le courage de poursuivre les nombreuses luttes qu'il entreprend au fur et à mesure que surgissent les problèmes? Crise de l'énergie, inflation, chômage, etc., autant de questions auxquelles il s'attaque, cherchant à en démasquer les responsables mais aussi à en minimiser les effets.

Si 1974 doit être une autre année de lutte, qu'elle le soit; que ces luttes cependant ne soient pas vaines et apportent la "paix aux hommes de bonne volonté".

Paul-Emilien Dalpé,
Président,
Centrale des Syndicats Démocratiques
Québec.

Le Qual'Sous mis en cause

Hier soir, notre groupe de cinq adultes sommes allés voir la pièce: "La Céléste Greta" au théâtre mentionné et c'est notre déception que je voudrais être capable de décrire.

La pièce a été écrite par un Canadien français; et c'est si regrettable mais on ne saurait trouver plus dégoûtante, abaissant, et même orduer. De notre opinion, les acteurs accomplissent bien leur travail et sont prometteurs, mais, le tout pourrait se réduire à un spectacle d'une quinzaine de minutes si on cessait de manger du curé, de jouer avec ses outils, de vider les égouts et de se promener les ordures de bouche en bouche. La publicité dans la presse est fautive et induit en erreur; et, croyez-moi, nous ne sommes pas des saints nitouches.

Et que dire de l'endroit où ça se passe! A la suite d'un incendie dans un certain club de nuit où malheureusement de nombreux clients sont déçus, le Département des Incendies de Montréal a fait des sorties dans de nombreux endroits à l'épreuve du feu et où très souvent il n'y a ni feu ni fumage; on a créé une pénurie de targettes pour satisfaire un caprice et fait dépenser des milliers de dollars pour des installations électriques d'urgence mais dans ce "TROU" qui date de l'ère de mon grand-père, et qui est une véritable trappe à feu, ça fume partout, même dans les bancs du théâtre durant l'entracte.

Si on analyse bien le tout: niche à feu, odeur infecte, costumes crétés et pièce pourrie, celui qui paie quatre sous, se fait voler trois sous et pourrait y laisser sa vie en plus. Un groupe bien déçu.

par Roger PERRAULT
Montréal

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E., 7, rue St-Jacques, Montréal. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuiter. Tous les droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe». Enregistrement numéro 1400. Point de retour garanti.

TÉLÉPHONISTE (pour tous les services)	874-7272
RÉDACTION	874-7070
PUBLICITÉ	874-7395
PETITES ANNONCES	874-7111
LIVRAISON À DOMICILE	874-6911

pleins feux sur l'actualité

Bien que pessimiste, Galbraith veut préparer la voie à une réforme du système économique

John Kenneth Galbraith, qui dissèque si magistralement les mécanismes de l'économie pour la démythifier et en faire éclater les contradictions, prépare la voie mais sans trop y croire à une réforme des systèmes, et qui sait peut-être à une révolution. Notre collaborateur à New York, Louis Winstzner, a obtenu de lui une entrevue exclusive, dont nous publions aujourd'hui la deuxième et dernière tranche.

— Vous dites que les sociétés multinationales ne sont qu'un prolongement du système de planning national (américain). Comment cela?

— De par sa nature, le système de planning est porté à chercher à contrôler le prix de revient, le prix de vente, le comportement du consommateur, les innombrables services de l'Etat. Par là il se heurte frontalement aux pratiques du commerce international telles qu'elles sont conçues dans la théorie classique: une marchandise est livrée à un autre pays et vendue au prix qu'on y offre. Les grandes entreprises ont horreur de l'incertitude. Elles suivent leurs produits dans les pays auxquels ils sont destinés, s'y installent et tentent d'y recréer les conditions de certitude — l'équilibre oligopolistique — dont elles bénéficient "at home". A y contrôler l'Etat, le marché, la communauté pour leur bénéfice propre. Elles s'implantent là où la main-d'œuvre est moins chère, où les conditions se prêtent à une production plus efficace et au diable le commerce international classique. En un mot, la société multinationale est l'écroissance naturelle de la mégacorporation face à l'environnement du commerce international.

— Vous écrivez dans votre nouveau livre que les ménages se présentent une classe de crypte-servantes? Comment cela?

— Notre société ne cesse de célébrer le culte de l'individu — qui soi-disant règne en politique, en économie. Vive l'individu donc, nous dit-on. Et puis, mine de rien, on associe l'individu au ménage, comme s'il s'agissait de la même chose. Et c'est en fait un tour de passe-passe destiné à masquer le rôle de la femme dans l'économie. Au fur et à mesure des progrès de l'opulence, c'est à la femme qu'imcombe la tâche de veiller à l'entretien de l'automobile, de la maison, des vêtements, de la nourriture. Ainsi de plus en plus le chef de ménage — Monsieur — jouit de la

consommation, tandis que Madame est obligée de travailler pour rendre possible cette jouissance. Cela permet d'augmenter la consommation (et donc la production) de beaucoup. Si l'entretien et la jouissance des biens de consommation étaient mieux répartis entre l'homme et la femme, par contre, la consommation serait moindre. Le rôle de la femme est subtilement déguisé. Le mariage ici a bon dos. On veut voir la couche que les conjoints partagent mais pas au-delà. L'exploitation de l'homme — ou de la femme — par l'homme est toujours masquée par des valeurs sociales commodes. Durant la phase d'accumulation de capital, la religion et l'Etat prêchaient la frugalité. Aujourd'hui, pour être un bon citoyen, il faut

dépenser, s'endetter. Le capitalisme a troqué sa vertueuse épouse — l'austérité puritaine — pour une compagne "dans le vent": l'hédonisme contemporain. En attendant, on chante les vertus sociales de la bonne ménagère, de l'épouse qui sait gérer et administrer le foyer, c'est-à-dire un rythme croissant de consommation.

— Votre livre mène à marches forcées vers une théorie générale de la réforme. Mais, dites-vous, avant que la réforme puisse être opérée, il faut qu'intervienne une prise de conscience face à la théorie de l'économie accréditée aujourd'hui. Que voulez-vous dire par là?

— La persuasion est l'instrument dont le système du planning, actuellement au pouvoir, se sert pour

assurer sa domination. Et la persuasion s'effectue d'abord par le truchement de la publicité. Mais aussi par d'autres voies. Un des piliers sur lesquels il repose est l'acceptation universelle des théories classiques de l'économie, la croyance répandue selon laquelle les grandes firmes obéissent aux lois du marché. La puissance du système de planning tient à son déguisement. En la démasquant on le transforme en cible d'une réaction réformatrice ou révolutionnaire. Car l'intérêt du système de planning est souvent contraire à l'intérêt du public. C'est sur ce fait fondamental que je crois qu'on n'attirera jamais assez l'attention.

— Quelles sont les réformes que vous préconisez pour réformer les deux systèmes tels qu'ils fonction-

nent actuellement, celui du marché et celui du planning?

— Il faut d'abord renforcer la position du système de marché vis-à-vis de l'autre et pour cela l'empêcher de s'exploiter lui-même. C'est ici qu'il faut instaurer le revenu minimum garanti pour servir d'alternative à l'emploi sous-payé. Il faut ensuite harmoniser les taux de croissance des deux secteurs — celui du marché et celui du planning. Pour cela l'Etat doit intervenir et une mesure de socialisme est nécessaire. Soutenir les secteurs à la traîne, par l'allocation de crédits et de ressources, grâce à une politique sociale. Appliquer avec plus de souplesse et de discernement les lois anti-trusts selon qu'il s'agit de petites et moyennes entreprises cherchant à fusionner

ou de mainmises par les géants sur les plus petits à des fins d'oligopolie. Parmi les remèdes que je propose pour renforcer le système de marché, je citerai la multiplication des associations commerciales, le salaire minimum, syndicalisation à outrance, le revenu minimum garanti. Mais c'est le système du planning qui demande surtout à être réformé. L'Etat doit commencer par détourner une partie des ressources qu'il lui accorde au profit du système du marché. Je pense surtout à l'industrie militaire et spatiale, à la construction d'autoroutes (pour le bénéfice des producteurs de voitures). Chaque fois qu'une firme géante a des ennuis financiers (dus la plupart du temps à une mauvaise gestion), elle se tourne vers l'Etat pour se faire dépanner (un exemple: Lockheed). Je crois qu'il y aurait intérêt à nationaliser un certain nombre de firmes qui ne sont "privées" que de nom, tels les fabricants de fusées, d'avions de combat et autres instruments militaires avancés. Le capital de ces firmes est fourni par l'Etat, les commandes sont fournies par l'Etat. Pourquoi maintenir la fiction de leur appartenance au secteur "privé"? Cela leur permet d'exercer des pressions sur le gouvernement, (par le truchement de campagnes de publicité, de "lobbying", de contributions aux caisses de tel ou tel parti) alors que ces pratiques sont interdites aux firmes nationalisées, aux entreprises gérées par l'Etat.

— Le mot socialisme est anathème aux oreilles américaines. La mythologie du libre marché, de l'échelle sociale mobile est profondément enracinée aux Etats-Unis et d'abord dans l'esprit des classes laborieuses. Les ouvriers américains se faisaient photographier en train d'embrasser des bombes de leur fabrication destinées à Hanoi. Dans ces conditions, croyez-vous sérieusement qu'il suffira de réformes pour modifier l'ordre de la chose socio-économique dans votre pays?

— Disons que les chances de succès du réformisme sont minimes — je m'avoue pessimiste — mais les chances d'une révolution sont, elles, nulles, n'en déplaise à mes amis radicaux tels Paul Sweezy. Dans la perspective que vous décrivez si bien. Pour ma part, je m'efforce, par le truchement de mes écrits, à démythifier les esprits et à préparer un tout petit peu le terrain pour... la réforme ou la révolution, sans y croire. Je fais mon travail de Sisyphe.

Le président Amin, de l'Ouganda, un homme aux actes imprévisibles

NAIROBI, Kénia — Il a la démarche d'un ancien boxeur, champion de la catégorie poids lourd — ce qu'il a été; il se tient droit comme un soldat britannique — ce qu'il a été aussi.

Devenu très antisémite, il porte encore toutefois les ailes des paras israéliens, ailes conquises avant qu'il rompe avec Israël.

De sa capitale, Kampala, il lance des messages, mises en garde ou félicitations, encouragements ou exhortations, aux chefs d'Etat du monde, dont certains savent à peine qui il est, quand ils ne se méfient pas carrément de lui.

Il s'agit du général Idi Amin, président de l'Ouganda, le plus petit des pays de l'est de l'Afrique, qui se trouve en bordure du lac Victoria, source du Nil.

"Flamboyant", inconstant, capable de poser les actes les plus imprévisibles, l'ancien sergent s'est révélé le plus volubile et le plus mobile des leaders africains, surtout depuis le conflit du Moyen-Orient.

De son pays relativement isolé à l'intérieur des terres, il s'en est pris aux Etats-Unis, à la Grande-Bretagne, à Israël, impunément, sachant que ces pays ont d'autres soucis que l'Ouganda.

Eu égard à certaines de ses absurdités, des observateurs étrangers prennent difficilement Amin au sérieux. Après tout, il a pris le pouvoir il y a trois ans seulement et l'indépendance du pays date de onze ans à peine.

Les boutiquiers et hommes d'affaires d'origine asiatique sont chassés, d'autres étrangers quittent quotidiennement le pays, exaspérés, effrayés, pressurés: un observateur décrit la situation comme un chaos.

Même le président admet que certains produits manquent, mais il assure que cela n'est que temporaire. Il accuse les hommes d'affaires qui restent de se comporter comme des profiteurs. Indirectement, il reproche aux soldats de se battre ou d'intimider les civils et de boire à l'excès.

Toutefois, comme un boxeur, Amin se montre rusé et apte à porter tel ou tel coup au moment le plus propice. Une halte ayant mis fin — pour l'instant — à la guerre du Moyen-Orient et les pays d'Afrique noire ayant unanimement pris partie pour les Arabes, M. Amin s'est efforcé de rétablir de bonnes relations entre son pays, la Tanzanie et le Kenya, ses voisins. Ces deux pays ont accepté la

main tendue dans l'intérêt de l'harmonie de l'Afrique de l'Est.

Les fréquents voyages à l'étranger du président semblent des moyens de détourner l'attention de ses administrés des graves problèmes du pays. Il se trouve, cependant, que ses déplacements par avion sont limités. Il ne peut pas se servir des jets de l'"East African Airways". Par ailleurs, les petits appareils à hélice de l'Armée de l'Ouganda ne peuvent pas le conduire très loin.

Ce n'est que grâce à l'Arabie

séoudite qu'il a pu se rendre dans les capitales du Moyen-Orient, durant le récent conflit israélo-arabe, l'Israël ayant mis à sa disposition un jet.

Du fait qu'il s'agissait d'un appareil de l'Arabie séoudite, M. Amin n'a pas pu s'aventurer au-delà des territoires choisis par Riyad, ni plus longtemps que ne le voulaient ses "collègues".

A noter que le président Amin peut se montrer charmant envers ses hôtes et prendre véhémentement partie contre leurs ennemis.

Dans son pays, le président emploie un autre moyen pour détourner l'attention publique des graves problèmes qui se posent: fabriquer une série de menaces extérieures, plus ou moins invraisemblables. Tout récemment, la menace serait venue des Etats-Unis.

Même après le retrait par Washington du dernier de ses diplomates de l'Ouganda, la radio Ouganda a fulminé contre "les 200 Américains qui ont été postés dans des missions par Washington pour tromper le peuple".

Ces 200 personnes étaient surtout de véritables missionnaires. Des militaires les surveillent maintenant.

The Christian Science monitor



Le pétrole: tout a commencé à Titusville, en 1859

par Jean POCHEZ
collaborateur spécial à Los Angeles

PÉTROLE. Mot-clé de la survivance de la civilisation américaine. Tout est possible avec du pétrole. Sans, rien n'est envisageable, sinon le pire. Le pétrole est synonyme du système, et sans pétrole le système est vacillant.

Plus que tout autre pays, l'Amérique s'est développée autour de l'or noir. Et plus que tous les autres Etats du continent américain, la Californie — surtout du Sud — en est l'esclave. L'essence y est plus indispensable que le beurre ou le boeuf.

Le grand Los Angeles a environ 75 milles de long, 70 de large. La ville s'étalant en largeur, la vie n'y est possible qu'au volant d'une automobile et les communications n'y sont viables que par un réseau de près de 600 milles d'autoroutes. A leur tour, les autoroutes ont provoqué une nouvelle expansion vers les faubourgs. Et les nouveaux fau-

bourgs, nés de la civilisation automobile, un nouveau genre de vie centré sur la mobilité. On va en voiture — et on ne la quitte pas — à la banque, au restaurant, au cinéma, à l'église.

L'essence était si abondante et bon marché (environ 30 cents le gallon, 9 cents le litre, il y a un an!) que l'on ne savait qu'inventer pour en consommer davantage. On arrimait une motocyclette ou un "dune buggy" (minijep tout terrain) à la voiture familiale pour zigzaguer à toute allure dans le désert proche. Et les ports de Californie comptent cinq cent mille bateaux de plaisance déclarés. Pour avoir le privilège de passer un weekend "au vert", il est courant qu'un "commuter" — celui qui vit dans une communauté et travaille dans une autre — fasse, cinq jours par semaine, 40 à 50 milles par jour et il n'est pas exclu qu'il fasse 85 à 100 milles. Aller voir des amis en ville — la même ville — veut souvent dire effectuer un trajet simple de 40 à 45 milles.

Qui sinon quelque incorrigible pessimiste aurait pu croire qu'un

jour, la potion magique allait cesser de couler à flot? Que la belle — si pas toujours édifiatrice — histoire du pétrole ne serait plus un conte de fée pour petits Américains rêvant de devenir de grands Rockefeller.

Le remède-panacée

Depuis sa découverte, le pétrole a eu les vertus d'une potion magique. Déjà les Indiens Seneca connaissaient son pouvoir antirhumidifiant. Ils recueillaient le Wenronon — pétrole flottant — en plaçant des couvertures à la surface des cours d'eau et les tordaient dans des bassins. Mais jusque dans les dernières années de 1830, le pétrole était principalement connu des Néo-Américains comme une substance qui par ses infiltrations soudaines ruinaient les puits d'eau salée. Jusqu'au moment où quelques businessmen du Kentucky, se souvenant des vertus que lui prêtaient les Indiens, rachetèrent les puits "ruinés", fondèrent l'"American Medical Oil Company", embouteillèrent l'"American Oil" et en

vendirent plusieurs centaines de milliers de flacons — pour faire bonne mesure ils avaient étendu ses vertus curatives à "la toux chronique, le paludisme, les maux de dents, les névralgies, les désordres urinaires, les indigestions et les hépatites". Inexorablement les événements allaient s'enchaîner et la potion magique, pour des raisons bien différentes mais tout aussi universelles, allait faire partie de la vie américaine au même titre que l'air et la lumière.

En 1846, Samuel Kier sur le point de fermer à son tour ses puits "pollués", constate qu'un flacon d'"American Oil" prescrit à sa femme a la même constance, couleur et odeur que la substance oléagineuse qui envahit ses puits. Fini le sel et vive la pharmacie. Plus astucieux encore que ses prédécesseurs, Kier s'appuie sur cette autre force qui façonnera l'Amérique contemporaine, la publicité. Il met sur pied un "Medical Show" qui parcourt le pays et distribue généreusement des dépliant qui vantent: "Le pétrole ou l'huile de rocher! Un remède naturel! Ex-

trait d'un puits du comté d'Allegheny: 360 pieds au-dessous de la surface de la terre!"

Ce chiffre de 360 pieds en-dessous de la surface de la terre allait inspirer George Bissel, qui à son tour s'était enthousiasmé pour les vertus médicinales du pétrole. Mais il allait bientôt se trouver devant un problème angoissant: la récolte "naturelle" n'arrivait plus à suivre la demande. Il eut l'audace de concevoir ce projet insensé à l'époque... creuser un puits pour aller à la source même. Edwin Drake, l'homme qui fut choisi pour mettre le projet à exécution, n'avait aucun titre d'ingénieur. C'était un employé retraité de chemin de fer dont le plus grand mérite était d'avoir un "laissez-passer" qui lui permettait de voyager gratuitement entre le siège social (New York) et le site de prospection (Titusville, Pennsylvanie).

A son tour Drake se prit de passion pour sa tâche et le 27 août 1859, avec l'aide d'un puisatier chevronné, le premier puits dégorgeait sa matière précieuse.

Entre-temps, en 1854, grâce aux travaux d'un médecin canadien, Abraham Gesner, le pétrole avait livré un autre composant, le kérosène, qui allait illuminer les chaudières pendant des décennies.

A 100 milles de Titusville, à Cleveland, prospérait un jeune homme de vingt ans, courtier en blé et en viande, "valant" déjà \$250,000: John D. Rockefeller. De sa rencontre avec le pétrole allait naître un empire, la Standard Oil Co. Le génie de Rockefeller fut de prendre le problème du pétrole globallement. Où le trouver, comment l'extraire, où et comment l'acheminer, à qui le vendre et surtout qu'en faire. Il racheta des puits, construisit des raffineries, tissa un réseau de pipelines et accéléra la recherche. Pour obtenir ce qu'il voulait — et il le voulait féroce — il écrasa ses ennemis, espionna ses concurrents, menaça ceux qui l'importaient et défia le gouvernement américain lui-même.

La biographie de John D. Rockefeller ne doit pas être loin du Coran, sur les tables de chevet des dirigeants arabes.

le monde qui s'écrit L'autopsie d'un conflit

LE CONFLIT SINO-SOVIÉTIQUE
par Jacques Lévesque
aux éditions Presses Universitaires de France
collection "que sais-je?", no. 1529
125 pages, 1973.

PARCE que issue d'un antagonisme, d'abord historique, puis idéologique, dissimulant très mal un conflit d'intérêts de plus en plus aigu qui les maintient au bord de l'irréparable dans une tension persistante, la querelle sino-soviétique n'a cessé, depuis le début du litige jusqu'aux conséquences actuelles, de déterminer d'une façon marquante l'évolution des rapports internes du bloc communiste et de devenir, au fil des événements, un facteur prépondérant et décisif dans l'équilibre des relations internationales.

Car dans la mesure où justement ce conflit concerne et met aux prises les deux pôles d'un même univers engagé dans une "lutte finale" avec un monde capitaliste à la pensée, aux actions et aux buts divergents, le déroulement de cette confrontation, compte tenu du rapport de forces des protagonistes et de leurs influences respectives sur l'échiquier mondial, ne peut, d'une manière ou d'une autre, par ses effets multiples, qu'influencer la marche des affaires mondiales et risque d'entraîner une modification de la configuration politique internationale.

Aussi, on ne peut que souligner tout particulièrement l'effort de synthèse réussi par Jacques Lévesque qui, tout au long d'une brève étude, dans une langue claire et concise, nous entraîne au coeur du problème, en nous brossant l'évolution des divergences ayant donné naissance au conflit et en précisant, dans leur contexte, les différentes étapes de la querelle.

Ainsi, dans la première partie de l'étude, Lévesque, limité par la dimension de l'ouvrage, "...la modestie de ses ambitions historiques et la volonté de mettre l'accent sur la signification contemporaine du conflit sino-soviétique...", trace, par nécessité, le cadre historique du conflit à partir de la révolution d'Octobre et dissèque les relations des deux grandes puissances communistes en soulignant que les "difficultés survenues durant cette première époque sont d'une nature semblable à celles qui surviendront beaucoup plus tard entre l'URSS et la Chine et qui se manifestent encore dans les différentes tendances du mouvement communiste international".

Ces difficultés, Lévesque, dans la deuxième partie de son ouvrage, incontestablement la meilleure, la plus charpentée et surtout la plus documentée, nous les expose en nous présentant les prises de position soviétique et chinoise et analyse les grandes controverses de

cette querelle "dans la perspective et la logique de chacun des deux protagonistes".



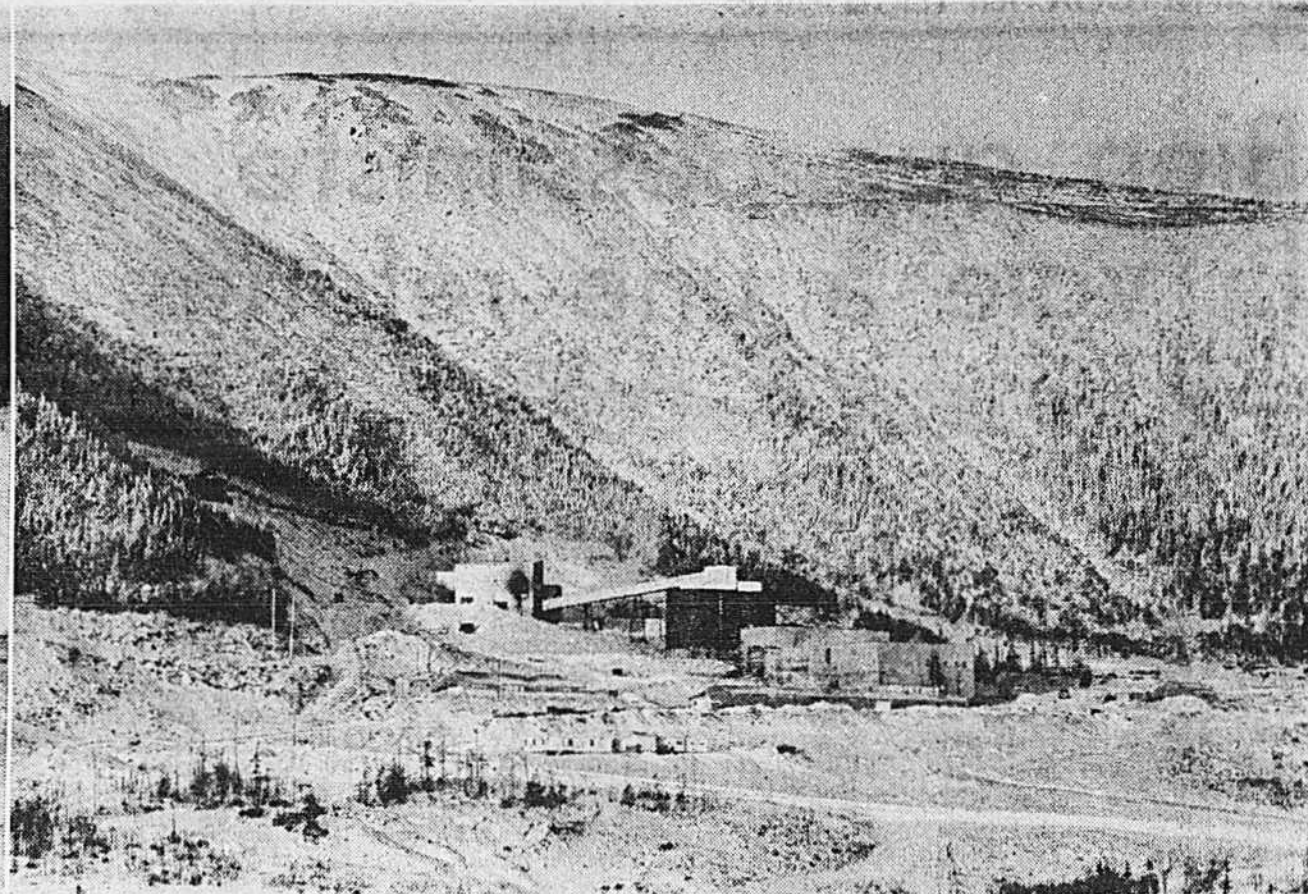
Car au-delà de la coexistence pacifique, de la possibilité du passage pacifique du capitalisme au socialisme et de la répudiation de Staline, éléments déterminants de l'orientation de la politique soviétique qui devaient provoquer ouvertement les fureurs des dirigeants chinois, Jacques Lévesque nous démonte les vrais ressorts des divergences fondamentales qui matérialisent le désaccord profond entre Moscou et Pékin en confrontant leurs thèses et l'articulation idéologique sur laquelle elles se basent autour de l'évaluation des rapports de force dans le monde actuel, la stratégie à adopter, de la question de la guerre et de la paix et de la conception de la société socialiste.

Divergences dont les effets se font sentir tant dans le camp communiste que dans le monde occidental et qui nous sont soulignés et expliqués par Jacques Lévesque dans les troisième et quatrième parties de l'ouvrage.

Il serait mal venu de reprocher à Jacques Lévesque, professeur de Sciences politiques à l'Université de Québec à Montréal, d'avoir adopté, dans cette étude, le ton et le style d'un exposé universitaire. Les priorités de la collection "Que sais-je?" interdisent, à toutes fins pratiques, aux auteurs de décrire les moindres détails de la question qu'ils doivent traiter mais entendent fournir avant tout au lecteur des connaissances adéquates sur l'ensemble d'un problème.

En dépit du fait que visiblement, tant par le ton que par l'éclairage utilisé pour valoriser les thèses chinoises, Jacques Lévesque comprend mieux, voire approuve, la position chinoise, il n'en reste pas moins vrai que cette étude permettra à plus d'un d'aborder la question de la querelle sino-soviétique avec de solides connaissances de base. Il serait souhaitable que Lévesque dépasse le cadre étroit dans lequel les conditions de l'édition l'ont enfermé.

Charles DAVID



photos Michel Gravel, LA PRESSE

Les résidus miniers des mines Madeleine Limitée menacent l'écologie, et le saumon de la rivière Sainte-Anne, dans le parc de la Gaspésie. Le bris du barrage qui les retenait, le 22 décembre, en est la cause. Pour la compagnie, cet événement était impossible à prévoir. A gauche, une vue de la magnifique rivière Sainte-Anne. A droite, la mine de cuivre, exploitée par Les Mines Madeleine.

PROJET

SUITE DE LA PAGE A 1

premier ministre Robert Bourassa.

"C'est un gros projet", a-t-il ajouté, après avoir répondu que c'était un projet de l'entreprise privée.

Pressé de questions, il a révélé "que ça devrait commencer avant l'ouverture de l'aéroport".

Quant à savoir le pourquoi du secret, il a indiqué que c'était pour éviter de faire monter le prix des terrains.

Autre personnage au courant, M. Raymond Lynch, directeur du Service d'aménagement du territoire régional aéroportuaire, a déclaré sensiblement la même chose que le Dr Saindon, mentionnant que des personnages politiques vont rendre la nouvelle publique dans les prochains jours.

De son côté, le maire Vaillancourt est présentement en vacances à Miami.

A Saint-André, nous avons appris que les personnes suivantes ont vendu leurs terres: MM. Raymond Blair, Steve Blair, Clifford Blair, Tupper Porter, Patrick Porter, Yvon Lalonde, Ronald Kerr, Mme J. P. Sellette et Mme L.P. Porter.

Les frères Steve et Clifford Blair étaient les propriétaires du Silver Height Shooting Preserve.

"C'est la crème des terres", ont déclaré M. J.A. Paré et Mme Thérèse Fournier, employés à l'hôtel de ville de Saint-André.

Il s'agit en fait du secteur le plus pittoresque des environs de l'aéroport. Les plus belles de ces terres donnent sur la baie Carillon, sans oublier le terrain de golf. C'est un magnifique 27 trous répartis sur 500 acres. Six autres trous sont en développement.

Pour l'achat des terrains, les transactions se sont effectuées par l'entremise de Mme Pat Paré-Gilmore, agent d'immobilier, et du bureau d'avocats Laing, Weldon, Courtois, Clarkson, Parsons, Gonthier et Tétrault, 630 ouest, rue Dorchester, à Montréal. Ce bureau compte une trentaine d'avocats.

Toutes les transactions sont enregistrées pour la somme de \$1 et "autres considérations que le vendeur reconnaît avoir reçues".

Sur les contrats, on retrouve les noms de Me Michael Dennis, avocat, et de Me Pierre Poirier, notaire, du bureau d'avocats Laing.

Joint au téléphone, Me Poirier a reconnu avoir servi de prête-nom dans quelques transactions mais n'a pas voulu élaborer davantage.

Dans le cas du terrain de golf, la compagnie St. Andrews Estates Ltd a vendu à la compagnie St. Andrews Country Estates Ltd., toujours pour la somme de \$1. La transaction est en date du 21 septembre dernier. La compagnie qui a acheté a été incorporée le 15 juin et les fiches gouvernementales n'indiquent qu'un conseil d'administration provisoire ou figure le nom de Me Michael Dennis. L'adresse de la compagnie: la même que le bureau d'avocats Laing.

RING

SUITE DE LA PAGE A 1

"Je ne pourrais vous dire, a-t-il affirmé. Peut-être est-ce à cause de mon poste de conseiller auprès de la Fédération des Emirats Arabes, un nouveau petit pays du golfe Persique ou à cause de mes autres fonctions auprès de divers autres gouvernements ou sociétés internationales.

"Je n'ai jamais vendu d'armes à qui que ce soit et je n'ai aucun dossier judiciaire nulle part, a-t-il répété à plusieurs reprises au groupe de reporters qui se demandaient comment il peut être possible à un seul individu d'avoir tant de problèmes sur le dos.

Depuis deux ans rien ne vas plus pour ce ressortissant allemand. Son dernier pépin: le gouvernement canadien a ordonné son expulsion, le 30 juillet dernier, parce qu'il n'était pas un immigrant bona fide. Il a toutefois porté sa cause en appel et peut demeurer au pays en attendant.

Mercredi, le député conservateur Paul Hellyer a demandé au ministre de l'Immigration, M. Robert Andras, s'il était exact que Ring vivait au Canada.

M. Hellyer avait alors affirmé qu'il était recherché par les policiers de Rome, en Italie, pour interrogatoire sur des ventes d'armes à des terroristes, ainsi que pour la possession de drogues et d'armes de guerre. D'après M. Hellyer, l'homme d'affaires allemand serait également recherché en Suisse pour coups et blessures dans l'intention de tuer.

Auparavant, les journaux européens et américains avaient accusé Ring

Des étudiants dénoncent "leur vie" à la polyvalente Louis-Joseph Papineau

par Nicole PERREAULT

A la polyvalente Louis-Joseph-Papineau, à Montréal-Nord, un code de règlements très strict, rehaussé d'une série de "billets" de contrôle et d'un uniforme, a remplacé l'ancienne fé-

d'être l'assassin du chef de la police politique, à Milan. Celui-ci affirme qu'au moment de ce meurtre il était reçu à dîner par le premier ministre d'Italie.

Il avait été accusé auparavant d'être le chef d'un groupe de terroristes de gauche en Allemagne.

"Aussi surprenant que cela puisse paraître, a-t-il dit, toute cette mauvaise publicité ne paraît qu'aux endroits où je demeure ou bien dans les régions où vivent mes amis et mes parents."

Pour ce qui est de ses occupations à Montréal, M. Ring affirme qu'il est arrivé au pays pour la première fois le 28 mai 1972, pour venir y brasser des affaires.

Quelles affaires, lui a-t-on demandé? "J'étais le représentant de la Widemann Bank de Zurich, en Suisse, qui voulait récupérer une somme de \$800,000 investie dans la compagnie Champion Savings qui a fait faillite par la suite. Je me suis également occupé d'autres affaires comme représentant d'entreprises internationales. Je suis allé travailler à Boston, Washington et Houston, la capitale américaine du pétrole."

Il est ensuite revenu au pays et ce n'est que le printemps dernier que ses embêtements ont commencé avec les enquêteurs de l'immigration. Avec l'aide de son avocat, Me John McDougall, qui fait partie de la même étude légale que l'ex-premier ministre Jean Lesage, M. Ring a entrepris sa lutte.

L'homme d'affaires a expliqué aux journalistes qu'il ne voulait absolument pas retourner en Italie pour le moment pour faire face à l'accusation de possession d'armes de guerre.

MINE

SUITE DE LA PAGE A 1

gée sur une distance de plus d'un mille, une station de pompage a été détruite.

La seule chose qui n'est pas encore visible et perceptible (et ne sera sûrement jamais) est le nombre de frayères à saumon qui ont été détruites, jusqu'à quel point la faune et la flore ont été touchées, combien de saumons morts jonchent les berges au printemps...

Plaintes non fondées

Selon M. Pichette, il est exact que plusieurs plaintes ont été formulées par les fonctionnaires des ministères des Terres et Forêts et du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche à l'effet qu'ils avaient détecté la présence d'acide dans les eaux de la rivière.

Ils accusaient, dans les lettres adressées au ministère des Richesses naturelles et de l'Environnement, les Mines Madeleine d'en être responsables, ce que nie M. Pichette.

Les plans ont été acceptés

Le barrage, dont la construction a commencé deux ans après l'ouverture de la mine, s'est élevé en quatre étapes successives. En octobre 1973, il atteignait le niveau actuel.

"Nous avons soumis le plan au ministère, obtenu le permis; tout a été accepté", a précisé M. Pichette.

Depuis 1968, une moyenne quotidienne de 2.500 tonnes de minerai ont été extraites des montages à 1.2 p. cent de cuivre et 0.31 p. cent d'argent, ce qui signifie qu'environ 2.250 tonnes de roche sont entassées, broyées et déversées dans le lac chaque jour.

Pour M. Pichette, le problème est que dès qu'il y a quelque chose dans la rivière Sainte-Anne, on accuse les mines d'en être responsables. Ça peut arriver, dit-il. Les canalisations de résidus se brisent parfois. L'an dernier, il y a eu quatre ruptures dont une avait l'ouverture de la pêche.

rule du maître. Faut-il en faire un scandale? Non! Mais l'anachronisme est de taille en 1974 et les étudiants de cette école (anciens et actuels) l'ont dénoncé hier dans un "Dossier noir: LJP".

"Ce sont des accidents, dit-il, que nous ne pouvons pas empêcher. Sachez que les Mines Madeleine n'ont jamais dit "Au diable la pollution!". Il y a quelques années la pollution n'était pas à la mode, maintenant on ne cesse d'en parler."

L'exploitation de cette mine de cuivre dans le parc de la Gaspésie a toujours fait l'objet de controverses. Il y a deux ans à peine, le ministère des Richesses naturelles parlait encore de la fermer. Elle occupe une superficie de plus de 20 milles carrés à quelque 25 milles au sud-est de Saint-Anne-des-Monts. Quelque 200 ouvriers y travaillent et l'investissement initial a été de l'ordre de \$17 millions.

Mais actuellement, il y a des problèmes concrets: la rivière est polluée, l'environnement est fortement touché (amoncèlement des roches le long de la rivière qui semble d'ailleurs élargie, arbres faguchés). Des routes sont endommagées.

Que fera la compagnie?

La route d'accès à la mine, d'une longueur de 3.5 milles, a été réalisée par le ministère des Richesses naturelles avec la participation financière de la Société des Mines Madeleine Limitée. Une énorme affiche du ministère l'annonce d'ailleurs aux visiteurs avant qu'ils ne s'aventurent sur la route entretenue par le ministère de la Voirie et qui s'illonne un parc qui est sous la juridiction de deux ministères, Terres et Forêts; Tourisme, Chasse et Pêche.

La société détient un bail de 20 ans avec le ministère des Richesses naturelles.

"Pour le moment, nous réparons le barrage. Il semble que le ministère de la Voirie répare la route", a déclaré M. Pichette.

"Et quant à la pollution, demandent les deux géologues, que voulez-vous que nous fassions? C'est fait. Il faudra des années avant d'arriver à un résultat. Pour le moment, nous espérons beaucoup des pluies torrentielles qu'il y a eu. Elles auront peut-être comme résultat de provoquer une forte dilution, diminuant la pollution".

Mais votre compagnie n'envisage-t-elle pas un autre moyen de se débarrasser des résidus plutôt que de les déverser dans un lac naturel? "S'il fallait que chaque compagnie investisse dans la "pollution", ont-ils répondu, les coûts seraient tellement élevés qu'elles ne pourraient même pas ouvrir leurs portes. La compagnie Les Mines Madeleine Limitée n'est tout de même pas une société à but non lucratif."

QUEBEC

SUITE DE LA PAGE A 1

pour le moins cynique de la part de Québec de seulement songer à rester le seul gouvernement au Canada se finançant grâce à l'inflation, sur le dos des contribuables.

Camouflage

En fait, ce qui fatigue M. Garneau dans cette affaire, ce n'est pas la perte de revenus en soi: en effet, si M. Garneau veut garder les mêmes recettes fiscales après l'indexation, il n'a qu'à augmenter le taux d'imposition pour que le contribuable paie le même montant qu'avant. Ce qui le fatigue c'est justement que le contribuable se rendrait alors parfaitement compte du fait que son gouvernement le taxe davantage tandis que l'effet pervers de l'inflation sur le taux effectif d'imposition n'apparaît pas à l'œil nu et survient automatiquement.

Dans la même veine, on pourrait se demander pourquoi le Québec et les Québécois accepteraient d'être socialement

Dans ce document de 200 pages, remis, entre autres, aux commissaires de la CECM, les étudiants étayent leurs récriminations d'une pléthore de preuves et de témoignages. Ils illustrent en fait l'affrontement de deux

courants de valeurs. Celles de la direction de l'école, à savoir: l'ordre et l'autorité, même sur les activités et le mode de représentation des étudiants... au moment où l'on parle d'école ouverte...

Celles des étudiants: la possibilité de prendre les responsabilités de leur vie étudiante et de s'ouvrir à la réalité sociale.

Cela se traduit dans la réalité par un guide de l'élève réglementant d'abord la tenue vestimentaire et la longueur des cheveux des garçons.

"Filles: Veste verte ou blazer, blouse ou chandail type col roulé, jupe (couleur au choix). Garçons: Veste verte, chemise et cravate ou chandail type col roulé, pantalons, souliers ou bottillons. N.B. Les "jeans" sont défendus tant pour les filles que pour les garçons."

La direction consolide sa conviction en invitant les parents, dans une missive datée du 18 mai 1973, à réfléchir sur le port de l'uniforme exigé aux infirmières, aux médecins, aux pilotes d'avions, aux employés du poulet à la Kentucky... Des comparaisons plutôt spécieuses.

Elle justifie en outre l'existence de ces règlements par le "support massif des parents", établi par le truchement de lettres-sondage. Sauf que les lettres-sondage mentionnaient: "Votre silence sera interprété comme une approbation de la politique."

Laissez passer les petits papiers

Le déroulement de la vie à l'école Louis-Joseph-Papineau s'embourbe en outre de petits papiers de toutes sortes, qui contrôlent à la minute près les allées et venues des élèves: permission écrite des parents pour un départ hâtif, billet des parents motivant l'absence de l'élève en échange du billet de retour d'absence du secrétariat, billet de retard au premier cours du matin émis par le secrétaire, billet de rentrée en classe du directeur pour un retard aux battements (5 minutes allouées entre deux périodes de cours), billet de sortie de cours.

S'ajoutent à cela, des petits papiers "d'autorisation spéciale", de "déplacement de l'élève" et de plus grands papiers de "feuille de route" et de "rapport de comportement". Ouf! Cette paperasse équivaut presque à un "dossier cumulatif maison". De toute façon, le "guide de l'élève" rafraîchit la mémoire de ceux qui se penseraient encore dans une école: "Tous les professeurs et directeurs ont autorisé sur toi en tout temps et en tout lieu."

Or, dans une étude publiée en mai dernier dans le Canadian Tax Journal, deux économistes de Toronto contredisent cet argument sur trois points:

- 1) l'indexation s'applique sur le taux d'inflation de l'année précédente, l'ajustement des impôts ne constitue pas une réponse au taux d'inflation courant. Puisque l'on connaît exactement sur quel taux d'inflation l'indexation s'applique, on a parfaitement le temps d'augmenter les impôts, si nécessaire, pour combattre une poussée inflationniste pour l'année en cours;
- 2) il arrive même que le système actuel cause davantage de déséquilibre qu'il ne stabilise l'économie parce que les différents facteurs (production et prix surtout,) économiques réagissent avec des délais différents aux stimulants fiscaux;
- 3) enfin, disent les deux économistes, les dépenses mêmes des gouvernements provinciaux, permises par les revenus accrus venant de l'inflation, deviennent à leur tour inflationnistes.

On le voit, le débat n'est pas clos. Il ne reste qu'à espérer, contrairement au genre d'attitude que recèle la demande du Québec de tenir à huis-clos la prochaine conférence des premiers ministres sur les questions d'énergie et de fiscalité, que le débat se poursuivra à ciel ouvert. Les contribuables sont, après tout, les premiers "frappés" par les questions d'impôt.

COUP

SUITE DE LA PAGE A 1

américaine en garde contre la tentation de faire des compagnies pétrolières les boucs émissaires de la présente crise qui existerait, nonobstant l'embargo arabe.

rieur de l'école entraîne une suspension de quelques jours.

"Fais ce que dois"

Au chapitre du budget affecté aux activités étudiantes, les auteurs du dossier noir soupçonnent la direction de duper le comité de parents. Leurs soupçons reposent sur l'histoire d'une campagne de chocolat.

Lorsque proposée au comité de parents en novembre '73, la campagne, pour améliorer les activités étudiantes, devait laisser chaque étudiant libre de vendre du chocolat bien entendu sans aucune restriction.

En pratique, la formulation de l'objectif de cette campagne auprès des étudiants exerçait une pression indue: "Les fonds recueillis pourront être distribués au pro rata des niveaux qui ont le plus travaillé. Il serait bête de priver son niveau d'activités parce qu'on se trouve trop âgé pour vendre douze tablettes à sa famille ou à ses amis, on ne le sera sûrement pas trop ensuite pour réclamer des activités spécifiques à son niveau."

Jusqu'en décembre dernier, les étudiants n'ont jamais connu les états financiers concernant les activités parascolaires. Douze professeurs témoignent d'embêtement dans le dossier qu'ils n'ont jamais été consultés par la direction sur ce budget.

"Ah, les petits Christ!"

Au niveau de la représentation étudiante dans les structures administratives de la polyvalente, la direction s'est chargée d'en déterminer la composition et le processus. Les élèves ont bien apporté des modifications en cours de route. Cependant, cela n'a pas pour autant mis fin au dialogue de sourds. Le conseil étudiant ne pouvait et ne peut aborder des questions litigieuses comme les problèmes pédagogiques ou les règlements à l'école. Ils doivent se contenter du rôle de courroie de transmission des informations divulguées par la direction.

Enfin, par le biais d'un cours de catéchèse, cinq étudiants ont pris l'initiative de réaliser le projet "Utopie".

Secondés par le professeur de catéchèse, ils complètent les problèmes de la polyvalente, exprimés sur papier par 265 étudiants de 11e année. Le tout se solda par un rapport et une assemblée générale des étudiants.

"Ce rapport, témoigne l'ex-aminonier de la polyvalente, M. Denis Gascon, a dérangé bien du monde. La preuve, ce témoignage de M. St-Martin (directeur des étudiants), que je rencontrai un après-midi. (...) Il continue en disant: "Ah! Les petits Christ."

"La direction n'a jamais cru qu'elle avait à rencontrer des étudiants intelligents et renseignés", conclut M. Gascon.

La direction se cantonne à son guide de l'élève. "Ce guide a été pensé pour toi afin de t'aider dans l'organisation de ta vie étudiante. Il est une invitation à prendre la place qui est tienne dans l'école".

MOULIN

SUITE DE LA PAGE A 1

des commandos de l'IRA ou de Septembre Noir, est demeurée en force; on isole les avions sur la piste, à l'arrivée et au départ, et ce sont des autobus qui viennent chercher les voyageurs pour les conduire à l'aérogare, évitant ainsi que ne se répète un attentat comme celui de l'aéroport de Rome.

Hier matin, à mon arrivée à Heathrow, j'ai vraiment eu l'impression que l'on pouvait entrer en Grande-Bretagne comme dans un moulin. Après l'arrêt de l'avion, un autobus est venu chercher les 150 et quelques passagers, pour les mener jusqu'à l'aérogare.

Mise à part une attente de près d'une heure avant de remplir les formalités de douanes, rien à signaler. Personne n'a posé de questions, à savoir ce que je faisais ici, combien de temps j'avais l'intention de demeurer en Angleterre ni où j'allais habiter pendant mon séjour. On s'est tout simplement contenté d'estampiller officiellement mon passeport. Pourtant, il y a

deux ans, alors que j'arrivais à Londres, pour un séjour de quelques semaines, je me souviens avoir subi un long "interrogatoire", à savoir ce que je venais faire ici, où j'allais habiter, combien de temps je comptais rester et, surtout, combien d'argent j'avais en poche.

Cette fois-ci, rien de tout cela. Et à moins que les douaniers ne fassent du "mind reading", ils n'ont pas l'air particulièrement disposés à interroger les voyageurs arrivant ici. Sans doute, que l'œil magique et électronique fait tout le travail pour eux.

Après avoir fait estampiller mon passeport, j'ai récupéré mes bagages en me disant que j'aurais probablement à subir les désagréments d'une fouille en règle. Là encore, j'en fus quitte pour une déception. Personne ne s'est intéressé à moi ou à mes bagages et c'est avec le souvenir du sourire d'un douanier que je suis sortie de l'aérogare.

Pourtant, l'armée est toujours à Heathrow, officiellement. Mais, au British Airport's Authority, on refuse de divulguer le nombre exact des effectifs militaires qui sont demeurés sur place.

Un horaire mobile ou la semaine réduite pour les fonctionnaires

par Gilles LESAGE
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Semaine de travail de quatre jours ou horaire mobile pour les fonctionnaires du gouvernement du Québec?

La question est posée avec insistance et elle fait l'objet d'études sérieuses au ministère du Travail et de la Main-d'œuvre, où une première expérience serait d'ailleurs tentée.

Dans sa dernière étude, qui remonte à quelques semaines à peine, le service de la recherche du ministère note que, selon les experts du domaine du travail et des affaires, la semaine de quatre jours deviendra réalité d'ici quelques années.

Pour le choix de la semaine réduite, les principales raisons évoquées par des entreprises qui l'ont mise à l'essai sont les suivantes: donner un bénéfice additionnel à l'employé; réduire l'absentéisme et le taux de roulement du personnel; aider au recrutement; augmenter le moral de l'employé et son rendement; assurer un meilleur service à la clientèle, et le reste.

Quant aux objectifs reliés au choix de l'horaire mobile, ils peuvent être les suivants: accorder à l'employé une plus large mesure de liberté en lui permettant de gérer son temps; lui permettre d'ajuster ses heures de travail au rythme familial et d'éviter les heures d'affluence; baisser l'absentéisme; éliminer les retards et les départs avant l'heure prévue, et le reste.

Les formules possibles sont les suivantes: la semaine réduite, l'horaire flexible, l'horaire variable fixe.

La semaine réduite (4 jours — 32,5 heures) ferait passer le travail quotidien de 6,5 heures à un peu plus de huit heures par jour.

Dans son étude portant sur le réaménagement du temps de travail au ministère, M. Michel Julien donne l'exemple suivant d'un horaire possible sur quatre jours:

- de 8 h. 15 à 11 h. 45, heures de travail;
- 11 h. 45 à 12 h. 45, interruption du midi;
- 12 h. 45 à 17 h. 25, heures de travail.

Quant à l'horaire flexible, il permettrait aux employés de déterminer eux-mêmes le début et la fin de leurs journées de travail, tout en conservant le principe de la présence obligatoire durant la période de temps bloquée, prédéterminée et uniforme.

M. Julien cite un exemple: plage mobile: de 8 h. à 10 h.; plage fixe: de 10 h. à 11 h. 30; mobile, de 11 h. 30 à 13 h. 30; fixe, de 13 h. 30 à 16 h.; mobile, de 16 h. à 18 h. Une contrainte d'ordre physiologique est toutefois imposée: un minimum d'une heure pour le repas du midi.

Selon la troisième formule, enfin, l'employé peut choisir de façon temporaire ou définitive l'horaire qui lui convient le mieux à partir de "blocs horaires" fixes, étudiés et déterminés à l'avance. Par exemple, il a le choix de travailler entre 7 h. et 15 h., ou entre 7 h. 30 et 15 h. 30, et le reste.

Chaque formule comporte des implications majeures.

Ainsi, la semaine de quatre jours affecterait de façon profonde le régime de travail, basé présentement sur une semaine de cinq jours; mais les deux autres régimes soulèvent également des questions importantes, dont celle du bilan des heures dues ou le contrôle des heures travaillées. Il faudrait modifier en conséquence les conventions collectives de travail. Certains se demandent en quel sens un nouveau cadre de travail influencera l'identification des travailleurs à l'entreprise.

Par exemple, la semaine de quatre jours laisse beaucoup de loisirs. Les travailleurs ont-ils tous un niveau de vie ou un état d'esprit qui leur permette de jouir de la vie durant les trois jours disponibles, chaque semaine? Combien auront recours au double emploi? Le gouvernement devra-t-il intervenir? Comment?

Rôle de leader

En raison de son rôle de "leader" dans le monde du travail, toute expérience tentée par le ministère aurait une grande importance aux yeux des autres employeurs et de la collectivité. D'où la nécessité de la bien mener.

Dans son étude, M. Julien écrit: "Il ressort que de plonger dans une aventure comme celle-là (semaine de 4 jours ou horaire flexible), sans avoir rationnellement identifié des objectifs autres qu'une publicité tapageuse

sur le sujet, ou des argumentations de négociation, ou encore tout simplement pour paraître progressif et innovateur, pourrait devenir désastreux pour le ministère."

Bureau d'immigration à Haïti

OTTAWA — Souventes fois critiqué pour le peu d'intérêt qu'il portait à l'immigration des Haïtiens au Canada, le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration vient d'ouvrir un bureau à Port-au-Prince.

Au cours des neuf premiers mois de 1973, 1,196 Haïtiens sont entrés au Canada, soit beaucoup plus que durant la même

période en 1972 où 701 ressortissants haïtiens arrivaient au pays.

Avant l'ouverture de ce bureau, les Haïtiens qui voulaient émigrer au Canada déposaient leur demande auprès d'agents d'immigration qui se rendaient périodiquement dans l'île.

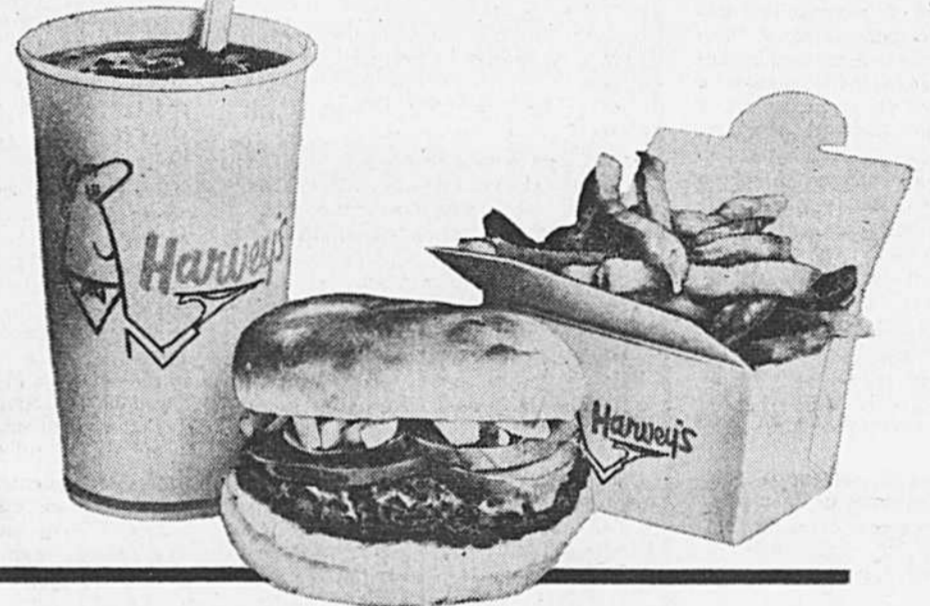
Un très grand nombre d'immigrants haïtiens s'établissent au Québec.

HARVEY'S

2986, boul. St-Charles
près du chemin Hymus

Grande ouverture

LE SAMEDI 12
ET DIMANCHE
13 JANVIER



C'est chez Harvey's que tout a commencé... avec ses 64 combi-naisons de saveurs qui vous permettent de goûter exactement ce que vous voulez goûter.

Les hamburgers et les hot-dogs Harvey's sont vraiment un délice.

Et comme accompagnement, notre menu propose...

- frites dorées à point
- rondelles d'oignon croustillantes
- vaste choix de vos boissons gazeuses préférées, lait, café et chocolat chaud

Vaste terrain de stationnement gratuit, plus de la place pour 40 personnes à l'intérieur.

Passez chez Harvey's... où tout a bon goût.

Frites

SEULEMENT

10¢

à l'achat d'un hamburger ou d'un hot-dog

Café

5¢

Ballons gratuits!

Boissons gazeuses

10¢

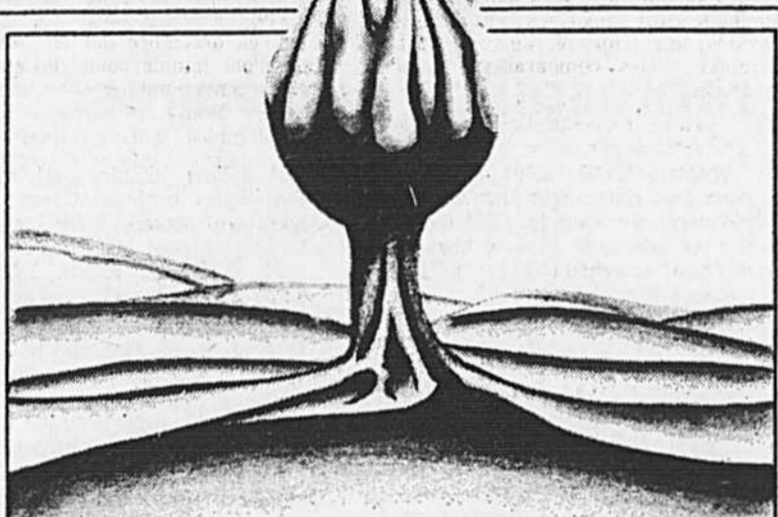
AUTRES ADRESSES À MONTRÉAL POUR VOUS SERVIR

2330, Lapinière
23 est, Notre-Dame
388, chemin de Chambly
170, boul. Labelle
Route transcanadienne No 20
441, Lafleur
9000, boul. Airle
1305, boul. des Laurentides
11655, boul. Gouin
101, boul. Sauvé
900 est, Mont-Royal
7100 est, rue Sherbrooke

8725, boul. Pie IX
1853 ouest, rue Ste-Catherine
7505, Lacordaire
6775, Côte des Neiges
1377 est, Henri-Bourassa
3585, rue Masson
6966 ouest, rue St-Jacques
9513, Lajeunesse
7505, St-Hubert
255 ouest, Crémazie
660, rue Atwater
470, Curé Labelle

On prend goût au bon goût de

HARVEY'S.



Il y a trois châteaux d'aujourd'hui...

6370 - 6375 rue St-Hubert

et quelque part à laval...

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Section d'orthopédagogie

PROGRAMME DE BACCALURÉAT EN ORTHOPÉDAGOGIE
POUR LES ENSEIGNANTS EN EXERCICE

CONDITIONS D'ADMISSION:
Enseigner actuellement dans le secteur de l'enfance exceptionnelle.

PROGRAMME:
Baccalauréat de 90 crédits.
Équivalences pouvant aller jusqu'à 30 crédits pour le brevet "A".
Autres équivalences possibles sur étude du dossier.

MODALITÉS:

1) FEVRIER 1974 — AVRIL 1974:

6 crédits sur le campus (soir ou fin de semaine)

MAI 1974 — JUILLET 1974:

6 à 9 crédits sur le campus (jour ou soir)

ANNÉES ACADEMIQUES SUIVANTES:

6 à 12 crédits par semestre (dans le milieu scolaire) (soir)

2) HORAIRES DES COURS:

Maximum de 2 soirs/semaine.

3) TEMPS REQUIS POUR LA SCOLARITÉ:

Maximum: 4 sessions d'automne

4 sessions d'hiver

3 sessions d'été

Minimum: 2 sessions d'été

2 sessions d'automne

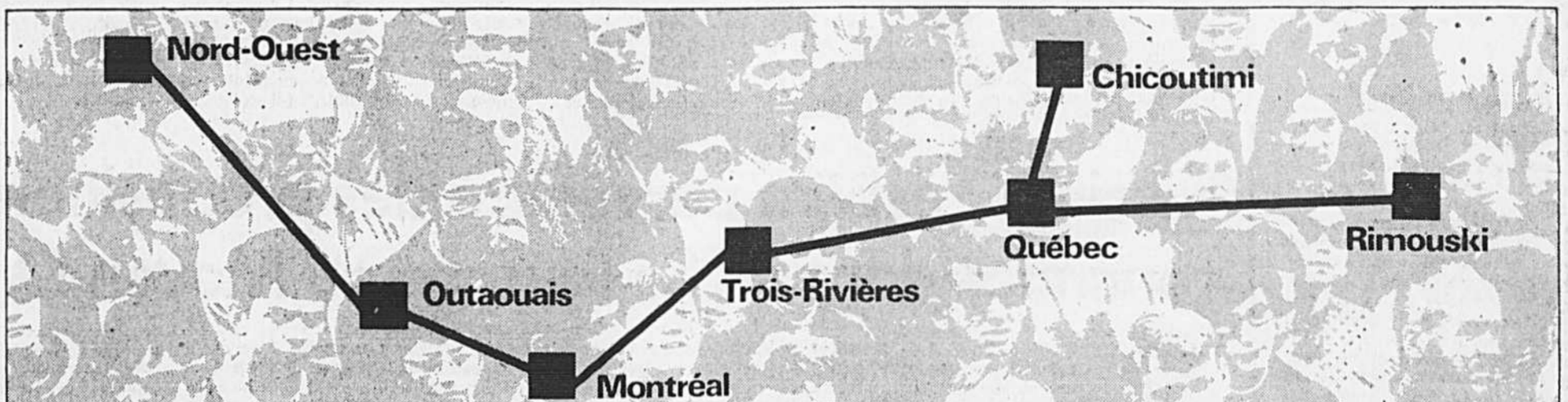
2 sessions d'hiver

DÉBUT DES COURS:
Semaine du 11 février 1974.

DEMANDES D'ADMISSION:
Les enseignants peuvent obtenir des formulaires de demande d'admission en s'adressant soit à leur Commission scolaire, soit au bureau du vice-doyen (343-6822)

Les formulaires dûment remplis doivent être retournés au plus tard le 21 janvier 1974 à l'adresse suivante:

Bureau du vice-doyen (gestion académique)
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Montréal
C.P. 6128
Montréal H3C 3J7



L'Université du Québec... un réseau

Cinq ans à peine après sa création, l'Université du Québec compte déjà plus de 5,000 diplômés. Au-delà de 25,000 étudiants y suivent actuellement des cours donnés par plus de 1,000 professeurs réguliers. De jour ou de soir, jeunes ou adultes, à plein temps ou à temps partiel, ces étudiants sont inscrits à plus de 225 programmes d'études, depuis les baccalauréats jusqu'aux maîtrises et doctorats. L'Université du Québec est maintenant la première en impor-

tance parmi les universités québécoises francophones pour le nombre des inscriptions étudiantes au 1^{er} cycle d'études.

Mais, ce qui distingue le plus l'Université du Québec, c'est qu'on la retrouve aux quatre coins du Québec. Non seulement a-t-elle des unités constituantes dans la majorité des grands centres du Québec, mais la plupart de ces institutions vont dispenser des cours dans plusieurs municipalités de leurs régions respectives; en tout, l'Université du Québec dessert plus d'une soixantaine de villes sur une distance d'environ huit cents milles.

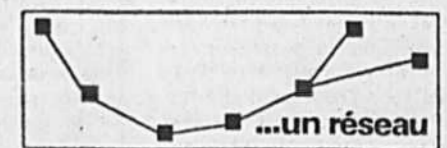
Et ce n'est qu'un début: les méthodes de télé-enseignement (par télé et radio-diffusion, bandes magnétiques

ou magnétoscopiques, lignes téléphoniques et documents écrits ou visuels) permettent déjà à l'Université du Québec d'offrir à encore plus de Québécois un enseignement universitaire de qualité.

L'Université du Québec à Montréal, à Trois-Rivières, à Chicoutimi; à Rimouski, l'Institut national de la recherche scientifique, l'École nationale d'administration publique, l'Institut

de microbiologie et d'hygiène de Montréal et la Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois avec ses centres de Hull et Rouyn, voilà le réseau qui fait de l'Université du Québec un instrument collectif de développement et d'innovation pour tous les Québécois.

Université du Québec



LE MONDE

Le FPLP pourrait saboter la réunion de Genève

BEYROUTH (UPI) — Un des chefs du Front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP), une des organisations extrémistes de la résistance palestinienne, a laissé entendre hier que ses hommes pourraient lancer une campagne de terrorisme en Europe pour saboter la conférence israélo-arabe de Genève. Ces propos ont été tenus par M. Salah Salah, un des dirigeants du FPLP, à une agence de presse locale. Il a dit espérer que la campagne de terrorisme projetée amènerait l'Égypte à renoncer à sa politique de négociations avec Israël, qui mettrait fin au conflit au Moyen-Orient.

Après avoir souligné que les attaques terroristes hors du Moyen-Orient font partie de la stratégie d'ensemble du FPLP, M. Salah a dit que cette stratégie sera poursuivie que la conférence de Genève ait lieu ou pas. Si nos activités hors du monde arabe conduisent au sabotage de la conférence de Genève, tant mieux alors, a conclu le dirigeant du FPLP.

Trois attentats à la bombe ébranlent Rome

ROME (AFP) — Les attentats qui ont ébranlé peu après minuit la capitale italienne étaient au nombre de trois. Ils ne semblent pas avoir fait de victimes.

La première explosion dans un immeuble proche de la célèbre Via Veneto a été provoquée par une bombe lancée par un jeune automobiliste. L'engin a ravagé les bureaux de la société CECA (société de calcul électronique de conseil de gestion), endommageant plusieurs machines électroniques et mécanographiques. Le même immeuble abrite notamment le siège romain de la société Pepsi Cola.

Une autre bombe a été lancée devant le siège des assurances intercontinentales, faisant voler toutes les vitres en éclats. Le troisième engin a explosé dans la périphérie de Rome, au nord-est, sur le toit d'un immeuble abritant des bureaux des chemins de fer italiens.

Cuba pose ses conditions pour renouer avec les USA

LA HAVANE (AFP) — La levée inconditionnelle du blocus de Cuba est une condition sine qua non de la reprise des relations cubano-américaines, affirme un communiqué publié hier à La Havane. Dans ce communiqué, le ministre cubain des Affaires étrangères se réfère à certaines déclarations faites récemment à la presse par l'ambassadeur de Cuba à Mexico, M. Fernando Lopez Muino, et qui ont été capricieusement interprétées.

La rupture des relations cubano-américaines, rappelle le communiqué, fut décidée par le gouvernement des États-Unis et le blocus imposé à Cuba a constitué un acte agressif répondant à la décision cubaine d'exercer une pleine souveraineté. Outre la levée du blocus, les États-Unis devront reconnaître qu'ils n'ont pas le droit d'intervenir directement ou indirectement dans les affaires relatives à la souveraineté des pays d'Amérique latine, poursuit le communiqué, qui ajoute que le retrait de la base de Guantanamo devra figurer au centre de toute conversation entre les deux pays.

Officier polonais arrêté à Berlin-Ouest

VARSOVIE (AFP) — Le ministre polonais des Affaires étrangères a confirmé hier l'arrestation à Berlin-Ouest de l'attaché naval adjoint de l'ambassade de Pologne en République démocratique allemande.

L'agence PAP qui a hier soir, diffusé une note de protestation du ministère à ce sujet indique que celle-ci est adressée au Sénat de Berlin-Ouest et aux autorités britanniques.

Selon PAP, l'incident s'est produit mardi dernier à Berlin-Ouest, alors que le diplomate polonais, dont le nom n'est pas révélé, circulait dans la ville. PAP ajoute qu'il a été appréhendé par un groupe de personnes en civil ainsi qu'un policier de Berlin-Ouest en uniforme, qui lui passa les menottes avant de le déferer au siège de la police de Berlin-Ouest.

Le diplomate polonais, précise encore PAP, a révélé à un représentant de la mission militaire polonaise à Berlin-Ouest, autorisé à entrer en contact avec lui, que les personnes qui l'avaient appréhendé agissaient pour le compte des services spéciaux britanniques et qu'elles s'étaient efforcées de l'entraîner dans une activité d'espionnage contre la Pologne.

Heath examine une proposition de l'intersyndicale Lueur d'espoir dans la crise britannique

LONDRES (AFP) — Une fragile lueur d'espoir permettant d'envisager une solution de la crise sociale en Grande-Bretagne est apparue hier soir à la suite d'un long entretien organisé pratiquement à l'improviste entre M. Edward Heath et une délégation de l'intersyndicale, le T.U.C.

Le premier ministre, qui était accompagné de son ministre de l'Emploi, M. William Whitelaw, a reçu pendant deux heures et demie au 10 Downing Street quatre représentants de l'intersyndicale conduits par Sir Sydney Green, secrétaire général du National Union of Railwaysmen, le principal syndicat des cheminots.

L'objet de cette réunion, organisée dans le courant de la journée à l'initiative du premier ministre, consiste à examiner la proposition formulée mercredi par l'intersyndicale. Celle-ci s'est déclarée disposée à user de son influence afin d'éviter que les autres catégories professionnelles ne cherchent à obtenir des avantages similaires à ceux des mineurs, si le gouvernement consentait à faire une entorse à la troisième phase du plan anti-inflation afin de régler le conflit qui touche les mines depuis deux mois.

L'intention du gouvernement au cours de cette rencontre était notamment de voir quelles assurances l'intersyndicale est capable d'apporter à l'appui de son initiative.

À l'issue de l'entretien, sir Sydney a déclaré que la proposition syndicale avait été reçue avec intérêt et n'avait pas été immédiatement rejetée. De son côté, M. Whitelaw a qualifié la conversation d'intéressante, précisant que le gouvernement souhaitait obtenir du T.U.C. des éclaircissements supplémentaires. Ceux-ci pourront lui être fournis lundi prochain, jour où les deux parties ont décidé de se rencontrer de nouveau.

La prudence de ces déclarations, et le fait que le gouvernement n'ait pris aucun engagement précis doivent mettre en garde contre tout optimisme exagéré. Toutefois, au moment où la situation paraissait avoir sombré dans une impasse totale, après l'échec de la dernière rencontre entre M. Whitelaw et les dirigeants des mineurs, la possibilité d'une ouverture nouvelle a été créée.

Les cheminots

De son côté, l'ASLEF, le syndicat des conducteurs de trains, a accompli un grand pas en vue de la solution du conflit qui paralyse partiellement le trafic ferroviaire depuis près d'un mois en décidant de suspendre immédiatement la grève perlée des conducteurs.

Le syndicat a en même temps brandi la menace d'une grève de 24 heures pour mardi prochain si la di-

rection des chemins de fer n'acceptait pas dans un délai de quatre jours de reprendre les négociations. En fait, comme la direction ne demande pas mieux que de rouvrir le dialogue, la menace de l'ASLEF apparaît surtout destinée à satisfaire ses éléments les plus militants.

Trains paralisés

Les conducteurs de trains ont fait hier une grève d'une journée qui a pratiquement paralysé le service ferroviaire, immobilisant des milliers de voyageurs et interrompant le transport du précieux charbon et de l'acier. Cet arrêt de travail visait à protester contre un avertissement de la direction des chemins de fer, selon lequel les conducteurs qui refuseraient de faire marcher les trains pour des raisons techniques perdraient une journée de salaire.

Le service ferroviaire devrait fonctionner normalement aujourd'hui grâce à la suspension de la grève perlée.

La Chambre des Communes a accordé une majorité de 21 voix au gouvernement à l'issue du débat extraordinaire sur la semaine de trois jours de travail. Le vote a été de 301 voix contre 280. Mercredi, à l'issue de la première journée du débat, consacré à la situation énergétique, le gouvernement l'avait emporté par 24 voix.

La crise de l'énergie: un test de la coopération économique internationale

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis estiment que la question de l'énergie va constituer un véritable test de la coopération économique internationale qu'ils souhaitent voir s'instituer.

Le secrétaire d'Etat Henry Kissinger a expliqué hier au cours d'une conférence de presse, la philosophie et les motifs qui ont amené cette se-

maine le président Nixon à convoquer début février une conférence de neuf pays industrialisés sur ce sujet, qui doit normalement pour Washington déboucher d'ici trois mois sur un dialogue entre pays consommateurs et pays producteurs de pétrole.

Pendant plus d'une heure, M. Kissinger s'est appliqué à démontrer que le problème de l'énergie était un pro-

blème mondial qu'aucun pays ne pouvait espérer résoudre de façon isolée ou en groupe restreint. Il a critiqué au passage les accords bilatéraux du type de ceux qui viennent de conclure la France avec l'Arabie Saoudite, en soulignant qu'une telle compétition se révélerait ruineuse pour tous les pays concernés, et se ferait au dépens de l'économie et de la stabilité mondiale.

Il est indispensable, a dit M. Kissinger, de créer un cadre de discussion international où pays consommateurs et pays producteurs peuvent confronter leurs besoins à long terme, et assurer une évolution satisfaisante des échanges économiques et des relations internationales.

Il a assuré au passage que les pays producteurs de pétrole trouveraient à long terme leur compte dans une telle coopération grâce à une stabilité internationale qui garantirait les bénéfices qu'ils recherchent, alors qu'ils risquent de devenir eux-mêmes victimes des hausses révolutionnaires qu'ils viennent de décider.

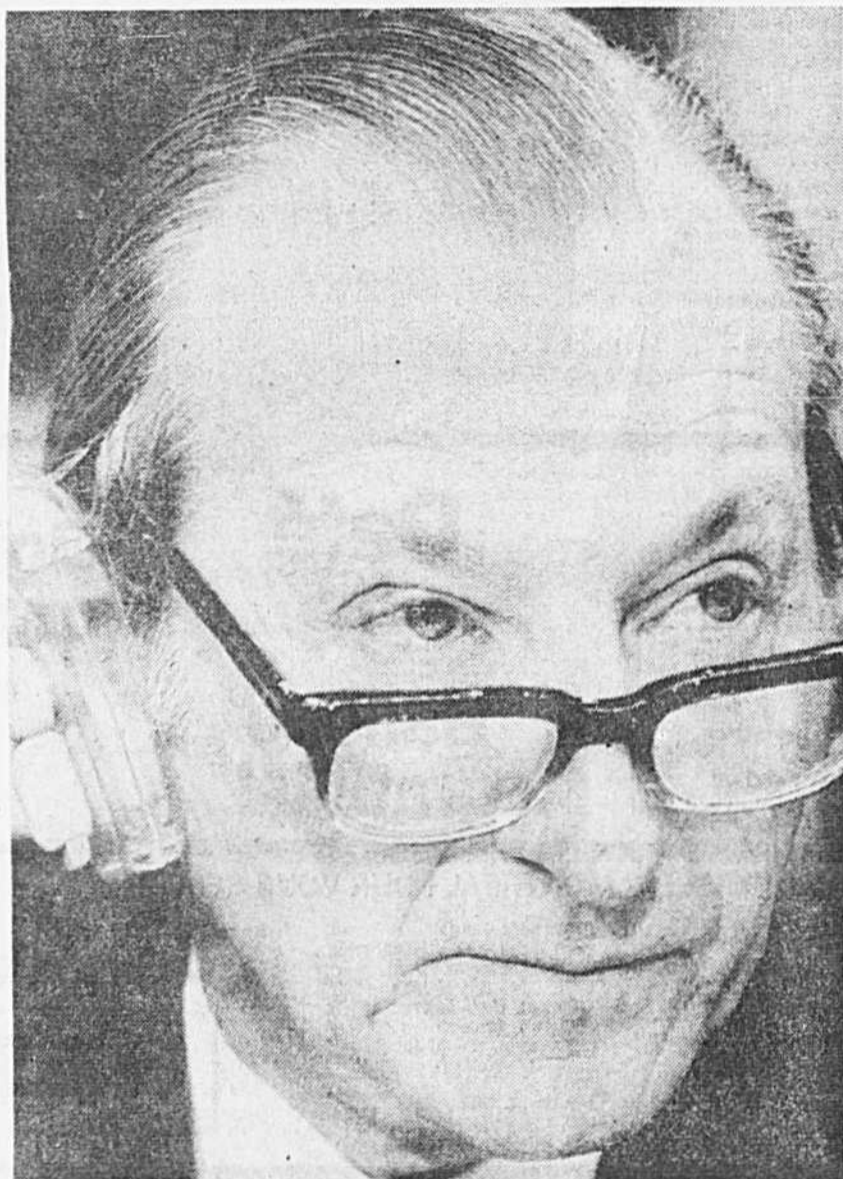
Trois étapes

Le secrétaire d'Etat a proposé que cette concertation soit amorcée en trois étapes. D'abord entre les neuf plus grands consommateurs d'énergie du monde. Ensuite entre pays industrialisés et pays en voie de développement. Entre pays consommateurs et pays producteurs enfin d'ici le printemps prochain. Il a noté que certains pays de l'OPEP n'étaient pas opposés à un tel dialogue.

M. Kissinger estime que des groupes de travail pourraient être constitués sur chacun des problèmes qui auront été isolés, ceux-ci ne se limitant pas d'ailleurs à la seule question du pétrole. Le secrétaire d'Etat a cité les matières premières et les produits alimentaires où d'autres pénuries pourraient apparaître dans les 10 à 15 prochaines années.

Entre pays industrialisés, la coopération devrait s'étendre à la mise en commun des recherches sur de nouvelles formes d'énergie, qui pourraient ensuite être partagées, ce à quoi les États-Unis pour leur part sont disposés, s'ils arrivent, comme ils l'espèrent, à assurer leur indépendance énergétique d'ici 5 à 10 ans.

Le secrétaire d'Etat a terminé par une mise en garde: si la coopération ne peut s'amorcer entre pays industrialisés, les États-Unis pourraient chercher à assurer eux aussi leurs approvisionnements par des accords bilatéraux et ils sont mieux placés que quiconque pour réussir, a-t-il souligné.



Optimisme de Kurt Waldheim

M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, écoute la question d'un journaliste au cours de la conférence de presse qu'il a donnée hier au siège de l'organisme. Après avoir affirmé que l'ONU est prête à jouer pleinement son rôle pour résoudre le problème du Moyen-Orient, le secrétaire général a exprimé l'opinion qu'il y avait de très bonnes chances qu'Israël et l'Égypte parviennent à un accord en ce qui a trait au désengagement des forces au canal de Suez.

Kissinger espère parvenir à des propositions concrètes dans sa 3e tournée au Moyen-Orient

WASHINGTON (AFP, UPI, PA) — Quelques heures avant d'entreprendre sa troisième tournée au Moyen-Orient depuis la guerre de Yom Kippour, le secrétaire d'Etat Henry Kissinger a souligné hier que le but de sa mission n'est pas de parvenir immédiatement à un accord israélo-égyptien sur le désengagement des forces le long du canal de Suez, mais à la formulation de propositions concrètes dont les deux parties discuteront ensuite à Genève.

M. Kissinger a indiqué qu'il n'était porteur d'aucune proposition particulière mais qu'il comptait discuter avec le président égyptien, M. Anouar El Sadate, des idées de celui-ci sur la séparation des forces ainsi que de sa propre impression du point de vue israélien, avant de soumettre au gouvernement israélien les résultats de ses entretiens avec le chef de l'Etat égyptien.

Le chef de la diplomatie américaine compte examiner avec ses interlocuteurs égyptiens et israéliens les possi-

bilités de transformer des idées générales en propositions concrètes, qu'il espère-t-il, conduiront à de sérieuses négociations entre les représentants de Jérusalem et du Caire à Genève sur le problème du désengagement militaire.

C'est à la demande des deux gouvernements que M. Kissinger a entrepris cette nouvelle mission dans le but, a-t-il expliqué, de jeter les fondements d'une confiance entre adversaires.

Après ses discussions avec le gouvernement de Mme Meir, le secrétaire d'Etat se rendra à nouveau au Caire pour en soumettre les résultats au président Sadate. Il n'a cependant pas été en mesure d'assurer qu'il parviendrait à des résultats définitifs avec le chef de l'Etat égyptien.

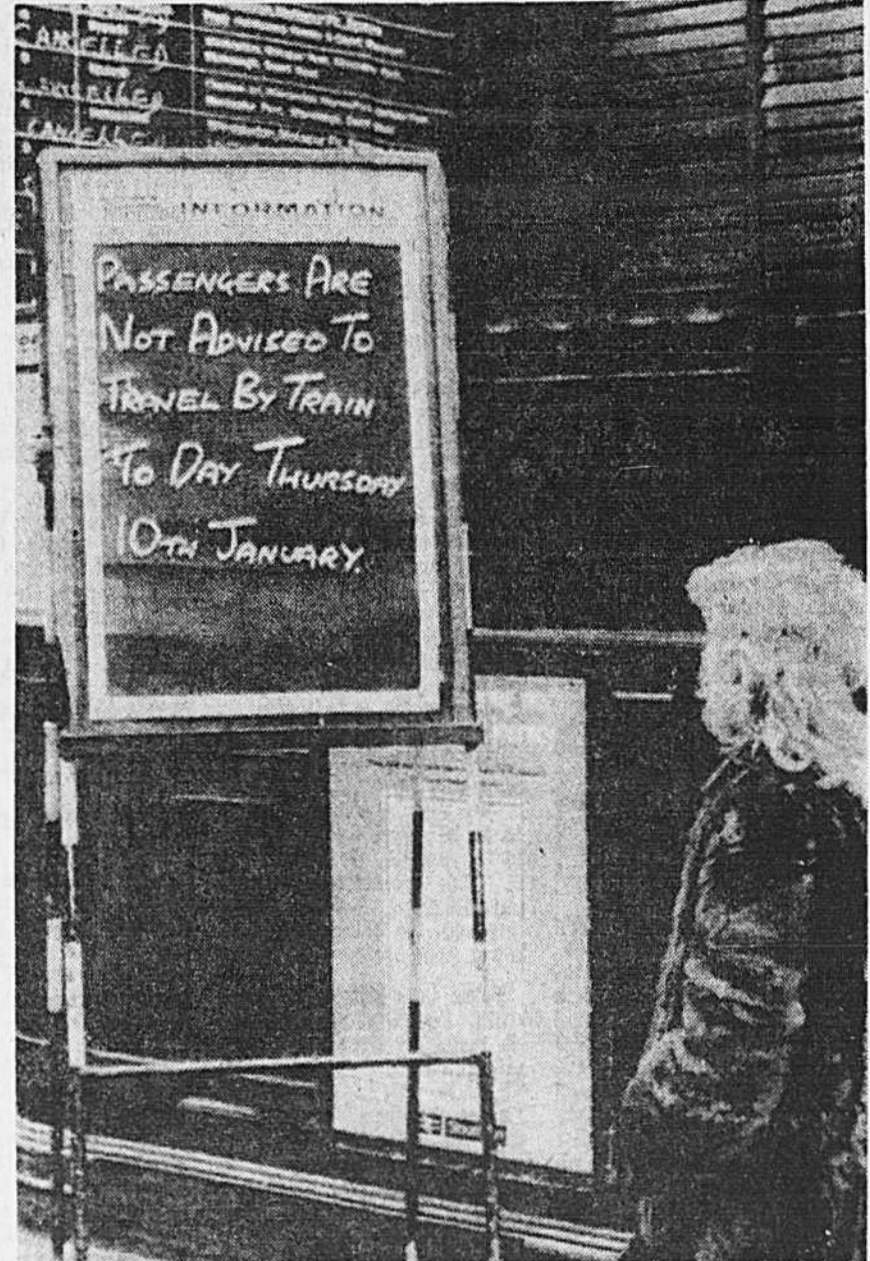
A New York, le secrétaire général de l'ONU, M. Waldheim, a affirmé qu'il était convaincu qu'il y avait de bonnes chances qu'un accord puisse intervenir au cours des prochaines semaines sur le désengagement des forces à Suez.

M. Waldheim a souligné à cet égard qu'Israël et l'Égypte veulent tous deux aller de l'avant dans ce domaine et c'est pourquoi les possibilités de succès sont bonnes.

La deuxième phase des entretiens de Genève, selon M. Waldheim, représentera une tâche longue et ardue exigeant du courage et de la patience.

A Tel Aviv, M. Abba Eban, ministre israélien des Affaires étrangères, a déclaré que son gouvernement n'a pas encore défini un plan précis de désengagement des forces dans la zone du canal de Suez. Au cours d'une interview télévisée, le ministre a ajouté qu'Israël ne présenterait pas de plan de désengagement avant la fin du prochain voyage de M. Kissinger au Proche-Orient.

Par ailleurs, l'amiral Thomas Moorer, chef de l'état-major inter-armes des États-Unis, a déclaré hier que les Soviétiques fournissent à la Syrie des missiles capables d'atteindre Tel Aviv et les autres villes israéliennes.



Le train ne viendra pas...

Comme des centaines de milliers de ses concitoyens, cette Anglaise a dû se débrouiller hier pour trouver un moyen de transport autre que le train. Une affiche installée dans la gare Waterloo à Londres avertit les voyageurs qu'il n'y aura pas de train de toute la journée. Le service ferroviaire a été paralysé par une grève spontanée des conducteurs de trains pour protester contre un durcissement de la partie patronale.

Le Pentagone met au point une nouvelle stratégie de représailles nucléaires

WASHINGTON (AFP) — Le Pentagone met au point une nouvelle stratégie nucléaire dans le choix des objectifs possibles, a déclaré, hier, le secrétaire américain à la Défense M. James Schlesinger.

En cas d'attaque atomique contre les États-Unis, a-t-il ajouté, le pays doit être en mesure d'exercer des représailles à l'encontre d'une grande variété d'objectifs ennemis. Il a cité en particulier les silos d'ICBM, les aérodromes, les installations pétrolières et industrielles. M. Schlesinger a également noté que Washington ne dispose plus de la supériorité nucléaire sur Moscou comme dans les dernières années 60.

Prénant la parole devant l'Overseas Writers Club, le chef du Pentagone a précisé que la nouvelle stratégie nucléaire est en voie d'élaboration depuis quelques mois. Les chefs de l'état-major interarmes et lui-même en discutent effectivement depuis l'été dernier.

Nous devons être en mesure, a dit le secrétaire à la Défense, d'avoir d'autres options que de nous concentrer sur les villes. De telles actions, a poursuivi M. Schlesinger, entraîneraient inévitablement la destruction de villes américaines.

Le secrétaire à la Défense a précisé que dans l'élaboration de la nouvelle stratégie à l'encontre d'éventuels objectifs militaires et industriels ennemis, le Pentagone met l'accent sur un plus haut degré de précision de ses missiles.

Il estime, d'autre part, que si les Soviétiques conjuguent leur puissance nucléaire actuelle avec les capacités techniques dont les États-Unis les savent dotés, ils auront 7.000 ogives d'une mégatonne chacune en 1980.

Un accord SALT pourrait empêcher Moscou de prendre une telle avance, a ajouté M. Schlesinger. Dans le cas contraire, une course aux armes nucléaires se déclencherait inévitablement entre les deux superpuissances.

Le niveau des armements atomiques américains sera déterminé par le chemin que prendront les Soviétiques, a souligné le ministre. S'ils sont prêts à réduire leurs, nous pouvons faire de même. S'ils vont de l'avant, nous serons forcés de les égaler. Les dimensions de notre arsenal dépendront de SALT et de la position des Soviétiques à cette conférence.

Avertissement à Hanoi

Dans les réponses aux questions que lui ont posées les membres de l'Overseas Writers Club, le secrétaire à la Défense a évoqué la situation au Vietnam et dans le Proche-Orient.

1) Vietnam: M. Schlesinger croit peu probable une attaque massive du Nord contre le Sud. Mais si une telle action devait avoir lieu, les chefs militaires américains devraient d'abord évaluer si le Sud est en mesure de résister. Il faudrait aussi calculer si une nouvelle intervention de l'aviation américaine pourrait renverser le courant. Le cas échéant, a-t-il dit, ce ne serait pas alors nécessairement difficile d'obtenir l'autorisation du Congrès, en temps voulu, pour faire participer les avions américains à la défense du Vietnam du Sud.

2) Proche-Orient: à la question de savoir si la puissance militaire des États-Unis pourrait s'exercer dans cette région, le secrétaire à la Défense a répondu qu'il y avait extrêmement peu de chances qu'il en soit ainsi.

Il a toutefois rappelé que c'est un fait historique que les États-Unis se sont toujours efforcés de protéger l'indépendance des pays de cette région.

30 F-14 Tomcat vendus à l'Iran

NEW YORK (UPI) — Selon la chaîne de télévision américaine ABC, les États-Unis auraient accepté de vendre 30 appareils F-14 "Tomcat" à l'Iran. Cet appareil est le plus perfectionné parmi ceux capables de porter des missiles dans l'arsenal américain. Le chroniqueur scientifique d'ABC a précisé qu'aucun allié des États-Unis ne possède ce type d'avion. L'Iran paiera 900 millions de dollars pour ces 30 appareils qui donneront à ce pays une supériorité militaire sur tous les autres pays du Moyen-Orient. Les "Tomcat" seront livrés à l'Iran au début de 1976. Le Pentagone a refusé de commenter cette information.

Le Pentagone a refusé de commenter cette information.

CINÉMA/LA SEMAINE

Existe-t-il un jeune cinéma mexicain?

A partir de jeudi prochain et jusqu'au 5 février, la Cinémathèque québécoise présente un cycle de 16 séances consacré au cinéma mexicain d'hier et d'aujourd'hui, des grandes dates du muet jusqu'aux manifestations les plus récentes du nouveau cinéma d'un pays qui, sur le plan cinématographique, n'a pas l'habitude de faire parler de lui, du moins chez nous.

Pour l'occasion, la cinémathèque recevra la visite de MM. José E. Lopez Latorre, sous-directeur de la Cinematografía Mexicana Exportadora (Cimex), Alexis Grivas, agent de la Cimex et cameraman ("Reed: Mexico insurgente", "La Belleza", "Exorcismo"), et des réalisateurs Paul Leduc ("Reed: Mexico insurgente"), Alberto Isaac ("le Coin des vierges") et Felipe Cazals ("la Pomme de la discorde", "le Jardin de tante Isabel"). Ces personnes rencontreront le public de la cinémathèque lors de certaines projections régulières et aussi les gens des milieux cinématographiques.

Les intéressés se procureront une intéressante brochure sur le cinéma mexicain publiée par la Cinémathèque à l'occasion de cette rétrospective et qui contient, outre une courte présentation des 16 programmes prévus trois textes d'introduction au cinéma mexicain, l'un sur les origines jusqu'à 1940, un autre sur l'histoire récente de ce cinéma (1940-1973) et un troisième sur son contexte socio-économique (1940-1973). On y trouve en annexe une bibliographie qui peut être utile aux Montréalais cinéphiles puisque la majorité des textes cités peuvent être consultés à la Bibliothèque nationale, plus précisément au Centre de documentation cinématographique du 360 McGill.

Préparée par Pierre Véronneau de la Cinémathèque, qui a rédigé deux des textes en question, cette

brochure ("Mexique — cinéma d'hier et aujourd'hui") souligne à la fois l'importance sur le plan commercial de ce cinéma et son incapacité — sauf ces dernières années — à refléter de manière adéquate les problèmes socio-économiques de la société mexicaine.

Un renouveau datant de 1970

En dépit d'une loi sur le cinéma adoptée depuis 1951 prévoyant une banque du cinéma finançant jusqu'à 85 pour cent des films acceptés et d'autres mesures protectionnistes, le cinéma mexicain a éprouvé bien des difficultés à sortir des sentiers battus du folklorisme et du mélodrame pour accéder à une production plus ouverte au renouveau cinématographique. Ce n'est qu'en 1970, avec l'élection du président Echeverría, qu'une politique plus libérale a pu voir le jour. "En 1970, écrit José de la Colina, on assiste à une prise de conscience des milieux cinématographiques mexicains de l'impérieuse nécessité d'ouvrir la porte à de nouveaux producteurs et réalisateurs capables de faire un cinéma plus en rapport avec l'époque actuelle." De ce renouveau devaient sortir quelques films de jeunes cinéastes qui ont déjà commencé à faire parler d'eux sur le plan international. Des films comme "Reed: Mexico insurgente" de Paul Leduc, "Une semaine à l'avance" de Gustavo Alatriste, "El Cambio" (le changement) d'Alfredo Joskowicz, "Mécanique nationale" de Luis Alcoriza et "Les Portes du paradis" de Salomon Laiter, tous terminés en 1971 et présentés durant cette rétrospective, témoignent de ce courant nouveau.

Comme le souligne à juste titre Pierre Véronneau dans cette brochure, "... l'histoire du cinéma mexicain nous réserve des surprises

et nous touche au Québec tant sur le plan économique que culturel. Avec lui se posent les questions du rôle du syndicat, des politiques de production pour un petit pays en concurrence avec les USA et d'autres pays de même langue, de la co-production, de l'intervention de l'Etat et d'une loi-cadre. Avec lui se posent les questions du rôle culturel et social du cinéma, de l'internationalisme et du colonialisme idéologique, de la position nationale et/ou révolutionnaire des films, du droit pour un peuple à avoir un cinéma qui lui soit propre et le concerne."

Dans la première partie de la rétrospective, on verra plus spécialement quelques classiques du cinéma mexicain, depuis "la Bande de l'automobile grise" d'Enrique Rosas et Joaquin Coss (1919), un feuilleton remarquable pour l'époque, jusqu'au célèbre "María Candelaria" qui révéla Emilio Fernández au public de Cannes en 1946.

Nicholas Ray et "Je t'aime"

Pendant ce temps le Conservatoire d'art cinématographique de Sir George Williams poursuit jusqu'à dimanche un hommage à Nicholas Ray. Après quelques-uns des meilleurs films de cet important réalisateur américain, cette rétrospective fragmentaire se poursuit samedi en présence du réalisateur lui-même qui présentera notamment des fragments de son dernier film "We can't go home again", tourné en 16mm avec des étudiants et qu'il présentait ce printemps au Festival de Cannes. Avant l'accueil plutôt froid du public cannois, Ray a décidé de reprendre le montage de ce film. Il donne cet après-midi une conférence de presse à l'université du boulevard de Maisonneuve.

Luc PERREAULT

VARIETES/CRITIQUE

Diane Dufresne, t'es folle...

DIANE DUFRESNE: accompagnée sur la scène de la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts par huit musiciens sous la direction de François Cousineau: Red Mitchell à la guitare, Chris Castle à la batterie, Gene Kurtz à la basse, Yves Champoux à la trompette, Gary Napoli au trombone, Pierre Daigneault au saxophone et à la flûte, Pierre Leduc aux claviers. Spectacles à l'affiche ce soir, demain et dimanche. Première, hier soir.

Diane Dufresne, t'es folle. Complètement folle.

Je t'ai vue à la Place des Arts hier soir. Tu t'es dépassée.

T'as fait graver l'électro-encéphalogramme des musiciens en paillettes argent sur leur t-shirt noir. T'as fait graver sur celui de François un cœur rouge (en paillettes toujours) avec une petite fleur de lys blanche au centre, rappel de celles que tu portes moins discrètement sur la pochette de ton dernier disque.

L'an dernier, tu n'avais qu'un costume de scène. Cette année, comme on savait que tu voulais faire mieux, on s'attendait à deux. Non. Tu en as trois.

Tu es d'abord arrivée, comme un démon, avec une espèce de "jumpsuit" noir, moulant, très moulant, ouvert jusqu'au nombril. Des lacets fermaient le décolleté ainsi que les échantures aux jambes du pantalon.

Dans la seconde partie, t'es arrivée, comme un ange, vêtue d'une longue robe argent avec une espèce d'accordéon de même tissu qui reliait chaque manche à la robe (Je le sais. Ce n'est pas facile à décrire. Faut le voir).

Puis, t'es revenue sur scène à la fin du spectacle pour faire ton Opéra-cirque dans un costume où on ne savait pas trop s'il fallait te prendre pour une écuyère ou un clown. T'étais ravissante.

T'as même joué de la trompette. Mais ça, c'était plus triste. T'as installé un rideau de laine d'acier en arrière de la scène où le rouge, le bleu et le jaune viennent se mêler. C'est pas mal beau.

T'as poussé l'audace jusqu'à faire

descendre des projecteurs du plafond et illuminer la salle quand tu chantes "Je vais vous regarder en face — Je Je vais vous regarder perdre la face

— Vous êtes assis sur des chaises électriques" dans ton "insupportable" Opéra-cirque. T'es même allée jusqu'à faire passer un gars en motocyclette à toute vitesse d'un côté à l'autre de la scène pour illustrer ta fameuse chanson "Rock pour un gars d'bicyc'".

Diane Dufresne, t'es folle. Complètement folle. Des fois même, ça m'inquiète. Je trouve parfois que t'as pas le sens de la mesure. Que tes exagérations (que j'aime pourtant) s'éparpillent. Cela t'est arrivé hier soir mais si peu souvent. Au début du spectacle.

Dès que tu t'es mise à chanter cette nouvelle chanson (tellement jolie) de Luc Plamondon: "Tu me fais flipper", tu n'as plus jamais été tendue, crispée. T'étais presque à l'aise. As-tu remarqué que c'est à partir de ce moment-là que les spectateurs se sont déchainés?

Il y a des moments où j'ai vraiment eu le frisson, des moments forts d'intensité, comme lorsque tu as chanté "Le tour du bloc", "Tu me fais flipper", "Rock pour un gars d'bicyc'", "En écoutant Elton John", quand tu as joué à répondre aux instruments avec ta voix de trompette, et cette magnifique chanson (encore de Luc dont je ne me rappelle plus le titre mais où tu disais comment on peut se sentir mal quand ça tourne en rond dans une vie et comme on peut se sentir bien quand on a trouvé quelque chose de nouveau.

C'est cette chanson qui m'a aidée à supporter l'Opéra-cirque qui a suivi. Pas parce que tu l'as mal fait. Justement, parce que tu l'as trop bien fait. C'est un tour de force cette longue chanson de 20 minutes, un tour de force physique, bien sûr, mais aussi



photo: Pierre Côté, LA PRESSE

moral. Tu mènes l'angoisse à son paroxysme en parlant de cette façon de la fin du monde.

La salle Wilfrid-Pelletier était pleine à craquer et délirante comme je l'ai rarement vue. Une seule chose m'inquiète. Comment vas-tu tenir le coup pour donner deux spectacles par soir, aujourd'hui et demain? Tu dépenses trop d'énergie.

T'as bien commencé l'année. C'est un bien bon show, le premier show de 74!

Christiane BERTHIAUME

P.S.: T'as pris beaucoup de place et d'importance dans ce spectacle. J'allais presque oublier les musiciens et François. Il faut pourtant souligner que la pièce musicale qu'ils ont interprétée au tout début du spectacle était bien impressionnante.

ELEO POMARE
ET SES DANSEURS CONTEMPORAINS
«UN PUISSANT TABLEAU EMPREINT DE
DESEPOIR, DE REVOLTE... DE NOBLESSE»
Clive Barnes, N.Y. Times
UN CRI DE PROTESTATION CONTRE
LA DEGRADATION DES NOIRS!
HUMAIN
PROVOCANT
BOULEVERSANT
DRAMATIQUE
Ce soir, samedi et dimanche
20h30
BILLETS: \$7.00, \$6.00, \$4.50, \$3.50. En vente: CCA, 1822 ouest,
Sherbrooke (sous-sol); Place des Arts; Montreal Trust, P.V.M.
Demis-tarifs sur billets \$6 (11 janvier); étudiants, Age d'or. BILLETS
demi-tarifs et commandes postales à CCA seulement.
AGENCES et CHARGE X: 932-2234
THÉÂTRE MAISONNEUVE

HÔTEL NELSON
425, Place Jacques-Cartier,
Renseignements: 861-5731
Jusqu'au 13 janvier.
(lundi de relâche)
ALAN GERBER
PIANISTE ROCK
Spectacle
commençant à 10 h.
SALLE L'ÉVÊCHE

théâtre du
rideau vert
le
printemps
de la
saint-martin
Mise en scène: FRANÇOIS CARTIER
AVEC
LOUISE MARLEAU
LOUISE TURCOT
PASCAL ROLLIN
FRANÇOIS CARTIER
ANDRÉE ST-LAURENT
JACQUES FAMERY
Du mardi au samedi: 20h
Dimanche: 19h
Réservations: 844-1793
4864, rue ST-DENIS
metro Laurier, sortie Gilford

Du 17 janvier au ...
4 SOUS
"ADAPTATION"
THEATRE DE
QUAT'SOUS
100 est AVENUE DES PINS
845-7277
Billets Présentement en Vente

BOB DYLAN / THE BAND
FORUM DE MONTREAL
VENDREDI et SAMEDI 11 et 12 JANVIER, 8 h p.m.
Un excellent choix de billets à \$7.50 encore disponible.
Situés sur les côtés de la scène, allée et cercle nord.
Maintenant en vente pour chaque spectacle, aux guichets du Forum

POUR UNE SEMAINE SEULEMENT
18 ANS
Premier prix du festival de Cannes 69.
L'AMOUR
L'APRÈS-MIDI
drame psychologique de
ERIC ROHMER
avec Bernard VERLEY,
Françoise VERLEY,
Daniel Ceccaldi
HORAIRES: Ven.: 7:30, Sem.: 7:30, Sam.: 7:55
Dim.: 2:20 — 5:55 — 9:45
CINEMA
7art
3180, rue BELANGER
722-0302
Admission: \$2.00
LE RENDEZ-VOUS DES CINÉPHILES.

WHITE SLAVES OF CHINATOWN
A real low life...
SLEAZY RIDER
COULEUR
GUY Cinema
GUY & MAISONNEUVE
TEL. 931-2912

GRAND PRIX
DU JURY
CANNES 73
L'INVITATION
UNE FÊTE FABULEUSE
SEM: 6:00 - 7:55 - 9:45
DIM: 2:25 - 4:10 - 6:00 - 7:55 - 9:45
STUDIO A LES TOUS
DERNIÈRES FIANÇAILLES
DE J.P. LEFEBVRE
SEM: 6:30, 8:15, 10:00
DIM: 2:00, 4:45, 6:30, 8:15, 10:00
Vieux Montréal
136 EST. ST-PAUL - 861-7863

DIANE DUFRESNE
Présentée par
Kébec Spec
FRANÇOIS COUSINEAU
du
10 au 13
janvier
Billets en vente aussi
chez Sauve Frères
Sem. \$3 à 5.50
Sam. \$3 à 6
Représentation supplémentaire
samedi 12 janv. 22:30
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

tnm
MARDI au VENDREDI, 20 HEURES
SAMEDI: 17 H et 21 H, DIMANCHE: 19 H
MISTERO
BUFFO
avec la participation de
GILLES VIGNEAULT
Adaptation
MICHEL TREMBLAY
Mise en scène
ANDRÉ BRASSARD
Théâtre du Nouveau Monde
84 ouest, rue Sainte-Catherine, 861 0563
Louisette Dussault Cloué-Gai

À minuit, au cours du réveillon du Nouvel An, le
"Poseidon" heurte une gigantesque lame de
fond. Et se retourne complètement. Alors
commence, pour les survivants une
extraordinaire aventure.
L'AVENTURE DU POSEIDON
ENTRÉE: 12.00
14 ANS
MAXI-I
8215 HOCHELLEGA — 353-0865

Kébec Spec présente
Michel Sardou
mercredi
30 janvier
20:30 hres
\$3.00 à 5.50
(P.D.A. & SAUVE FRÈRES)
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

Jeanne MOREAU
Jean DUCEPPE
dans
JE
T'AIME...
avec
ROSELYNE HOFEMAN
JEAN RENE OUELLET
LIONEL VILLENEUVE
WILLIE LAMOTHE
YVAN DUCHARME
Un film de
PIERRE DUCÉPPE
Commencant
LE VENDREDI
18 JANVIER
dans 16 cinémas

18 ANS Adultes

Ce film montre ce qui peut arriver aux femmes qui prennent une décision irrévocable!

J'AI AVORTÉ MONSIEUR LE PROCUREUR

ASTRID FRANK DORISARDEN SYBILL DANNING en COULEUR

2e film au cinéma **PAPINEAU**

NE SAITES PAS L'ENFANT... et venez RIEN... RIEN... RIEN... Mais... qui donc m'a fait ce BEBE?

Densie Grey Vincent Gauthier COULEUR

3e SEMAINE!

REPRESENTATION COMPLETE A 1:00; 4:00; 7:00; 8:20 p.m.

PAPINEAU
PAPINEAU & MT-ROYAL 521-6853

CINEMAS UNIS
LES MEILLEURS SPECTACLES

NOUVELLE POLITIQUE
TARIF SPECIAL POUR LES JEUNES (14-17 ans compris)
50¢ de moins que le prix d'entrée courant.
Tous les jours à l'exception des samedis après 5h p.m.

ce flic ne joue pas le jeu... **14 ANS**

CHARLES BRONSON
LE CERCLE NOIR
MARTIN BALSAM

Au RIVOLI et GRANADA

gunn la gochette

2e film au Greenfield "LE GANG D'ANDERSON"

4e SEMAINE

RIVOLI 11 DENNIS & BELANGER 277-4129
GREENFIELD PARK PLACE GREENFIELD PARK 471-6129
GRANADA 4333 BUCKINGHAM E. 535-5028

"Film Magnifique et des plus touchants" - N.Y. Daily News

"The Paper Chase"
AVENUE TIMOTHY DORTCHES LINDSAY WAGNER

1224 AVE GREENE 937-2747

REPRESENTATION 1:00 3:00 5:00 7:00 et 9:00 p.m.

Woody Allen Diane Keaton dans **"Sleeper"**

14 ANS

PLAZA VILLE MARIE 868-2644

"Un des dix meilleurs films de l'année" Time Magazine

American Graffiti

1487 STE CATHERINE O. 337-8978

Heure: 1:10 3:10 5:10 7:10 9:10 p.m.

Cette fois son tir atteignait presque les siens!
Clint Eastwood est DIRTY HARRY Magnum Force

18 ANS Adultes

3e SEMAINE

LOEW'S
954 ST. CATHERINE W. 866-5831

697-8095
FAIRVIEW
PTE-CLAIRE TRANS CANADA EXIT 33

TECHNICOLOR® - From Warner Bros

LOEW'S: Représentation complète à 12:45, 3:15, 5:45 et 8:15 p.m.
FAIRVIEW (Cinéma 1): Sur semaine à 6:45 et 9:00 p.m. Samedi à 2:00, 6:45 et 9:00 p.m. Dimanche à 1:00, 3:00, 6:45 et 9:00 p.m.

VOTRE LIVRE DE CHEVET UN FILM MAGNIFIQUE

The Hall Bartlett Film
Jonathan Livingston Seagull

POUR TOUS

Photograph © 1970 - Russell Munson Panavision® Color by Deluxe A Paramount Pictures Release

LE CINEMA 3e SEMAINE!
Représentation complète à AU WESTMOUNT SQUARE 931-2477 1:00; 3:00; 5:05; 7:05; 9:10 p.m.

the young passions EN COULEUR

20 FILM

NAKED LOVERS

18 ANS Adultes

59 STE CATHERINE E 288 5513 ST-LAURENT

Représentation complète à 10:15, 1:10, 4:05, 7:05, 8:15 p.m. Dimanche des 1:00 p.m.

18 ANS Adultes

"Un thème audacieux" INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE
"L'un des meilleurs films de l'année" FILM FRANÇAIS
Angèle Akina admirablement ce rôle de la jeune fille innocente et dépravée à la fois" LAURIERE PARIS

LE REMPART DES BEGUINES
nicole courcel anicee alvina En couleurs

Une histoire d'amour sans pruderie, comme l'innocence

HELLÉ
un film de ROGER VADIM

TEL: 878-1451
VENDÔME
THE PLACE VICTORIA CINEMA En couleurs

CINEMAS LTD.
STREISAND & REDFORD TOGETHER!

POUR TOUS **THE WAY WE WERE**

PLAZA CÔTES-DES-NEIGES 735-5527

ELLIOTT GOULD 'THE LONG GOODBYE'

PLAZA CÔTES-DES-NEIGES 735-5527

STARRING BECKY SHARPE - BILL CABLE KEITH ERICKSON

THE LAST TRAGEDY IN ACAPULCO

PLAZA BONAVENTURE 861-2725

C'EST DU GATEAU, DIT MAX ET CA FOND DANS LA BOUCHE!

SUGAR COOKIES
ELLES SONT SUAVES ET SAVOUREUSES!

Swinging Wives
Color

14 ANS Adultes

Programme complet à 1:00, 1:15, 4:35, 7:55. Dernier programme complet à 7:45.

TOUT POUR LE PLAISIR! **18 ANS Adultes**

LES FILMS PROGRESSIFS PRÉSENTENT **2 films en couleurs**

La PILULE d'AMOUR
version française de LOVE PILL
3e SEMAINE!

la Masseuse Perverse
version française de WITH THESE HANDS

CHATEAU: Représentation complète à 1:15; 4:35; 8:00 p.m. Samedi, dernier spectacle à 9:45 p.m. ELECTRA: Représentation à 12:50, 4:20 et 7:40 p.m. VERSAILLES (Salon Rouge): Sur semaine des 6:10 p.m. samedi et dimanche, depuis 12:50 p.m.

GREENFIELD (Cinéma 1): Sur semaine des 6:00 p.m. samedi et dimanche, depuis 12:50 p.m.

CHATEAU St-Denis & Belanger 271-4108
ELECTRA Ste-Cath & Amherst 522-9177
VERSAILLES 7265 Sherbrooke E. 352-4820
GREENFIELD P.K. Pl. Greenfield Park 871-9223

LA PLUS GRANDE ÉCHAPPÉE DE TOUTES

14 ANS

ALLIED ARTISTS présente
STEVE DUSTIN McQUEEN HOFFMAN

Un film de FRANKLIN J. SCHAFFNER

PAPILLON

Avec VICTOR JORY, DON GRODIN, ANTHONY ZERBE production TED RICHMOND
Produit par ROBERT DORFMAN et FRANKLIN J. SCHAFFNER
Scénario de DALTON TRUMBO et LORENZO SEMPLI, Jr., HENRI CHARRIERE
Musique de JERRY GOLDSMITH dirigée par FRANKLIN J. SCHAFFNER
PANAVISION TECHNICOLOR

d'après le livre de HENRI CHARRIERE musique de JERRY GOLDSMITH, dirigée par Franklin J. Schaffner
Panavision, technicolor
Musique originale Capitol Records

4e SEMAINE

PALACE 659 STE-CATHERINE O. 866-8991
DORVAL 260 AVE. DORVAL 431-8586

UN FESTIVAL POP NOUVEAU GENRE...

LA FIEVRE DE DIEU POUR TOUS

VERSION FRANÇAISE DE **GODSPELL**

SEM 7:30 - 9:40
SAM - DIM 1:00 - 3:00 - 5:10 - 7:20 - 9:30

MERCIER
STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224

Un fait sans précédent! **14 ANS**

la presse tout entière a été passionnée par le film de CLAUDE CHABROL

A marquer d'une pierre blanche dans l'œuvre de Chabrol
Un Chabrol en super-forme
Un des meilleurs Chabrol
Un chef-d'œuvre
Deux beaux animaux de salon
Un film d'un pouvoir étrangement érotique
Chabrol fustige avec verve
Un film éblouissant

Un Chabrol en super-forme - LE FILM FRANÇAIS
Un des meilleurs Chabrol - LE FIGARO
Un chef-d'œuvre - LE CROIX
Ce Chabrol, quel talent! - LE JOURNAL
Un bon Chabrol - LES NOU
Chabrol fustige avec verve - PARIS MATCH
Un film éblouissant - PARISCOPE

Les Noces Rouges
Couleur Michel PICCOLI Stéphane AUDRAN

le DAUPHIN SEM 7:40 - 9:35
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
SAM - DIM 1:55 - 3:40 - 5:40 - 7:40 - 9:40

ROGER MOORE James Bond

VIVRE ET LAISSER MOURIR
(LIVE AND LET DIE)

Charles Bronson Jack Palance
Les collines de la terreur

BERRI ST-DENIS, STE-CATHERINE 878-2424
VILLERAY ST-DENIS JARRY 388-5577

WALT DISNEY

MARY POPPINS POUR TOUS

un conte fabuleux pour tous!

Les moins de 14 ans \$1.00 en tout temps

COMPAGNONS D'AVENTURE 2 FILM EN COULEUR

CREMAZIE
ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210

Le plus fabuleux film de karaté jamais vu!

BRUCE LEE

opération dragon

"ENTER THE DRAGON"

CHAMPLAIN SEM 7:00 - 9:25
511 CATHERINE/PAPINEAU 524-1655
VERDUN SAM - DIM 1:40 - 4:25 - 7:00 - 9:30
1784 WELLINGTON 168-2097

BIENTOT

Interdit seulement à ceux qui ne peuvent aimer

Roméo et Juliette

CREMAZIE
ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210

Cinemas ODEON

THE STING
12:20 - 2:30 - 4:50
7:20 - 9:30

ATWATER 1 PLAZA ALEXIS RINON 373-4244

de STANLEY KUBRICK

ORANGE MECANIQUE

SEM 7:00 - 9:25
SAM - DIM 1:40 - 4:25 - 7:00 - 9:30

le DAUPHIN
1784 WELLINGTON 168-2097

BURT LANCASTER ROBERT RYAN

EXECUTIVE ACTION

3e SEMAINE: 7:15 - 9:15
SAM - DIM 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15

PLACE DU CANADA
VIA CHATEAU CHAMPLAIN 861-4595

MADAME ZENOBIA
12:45 - 2:30 4:00 - 5:45 7:15 - 9:00
KATIE: Sajat Lumbi
"THE MILLER'S TALE"
CARTES À JACQ'OUZ NON VALABLES

ATWATER 7 PLAZA ALEXIS RINON 373-4244

horaires

ALOUETTE: "Banane mécanique": 12:15, 15:30, 18:40, 21:50. "Hôtel du vice": 13:45, 16:55, 20:05.

ARLEQUIN: "L'Aventure du Poséidon": 20:00, 21:45. "Les quatre martrats": 12:00.

ARLEQUIN: "Les cinglés parlent en safari": 12:40, 15:40, 18:35, 21:40. "Fieure d'amour": 14:10, 17:10, 20:10.

ATWATER (Cinéma 1): "The Sling": 12:20, 14:30, 16:50, 19:20, 21:30.

ATWATER (Cinéma 2): "Madame Zénobia": 12:45, 14:20, 16:00, 17:45, 19:20, 21:20.

AVENUE: "Paper Chase": 12:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.

BEAVER: "Hétérosexualité": 12:05, 14:35, 17:00, 19:40, 22:10.

BERRI: "Vivre et laisser mourir": 14:15, 18:00, 21:50. "Les collines de la terreur": 12:30, 14:20, 20:10.

BIJOU: "Le despote cruel": 13:20, 16:40, 20:18. "L'homme aux mains d'acier": 11:50, 15:19, 18:28, 21:57.

CANADIEN: "Le grand bazar": 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.

CHAMPLAIN: "Opération D'Argon": 12:05, 15:30, 18:55, 22:20. "Les voleurs de trains": 13:48, 17:13, 20:38.

CHATEAU: "La pilule d'amour": 15:00, 18:25, 21:50. "Masseuse perverse": 13:15, 16:35, 20:00.

CHVALIER: "Il n'y a pas de fumée sans feu": 13:05, 15:49, 18:33, 21:17.

CINEMA CINO: Salle rouge: "The Adventures of Rabbi Jacob": 19:30, 21:30. Salle bleue: "La Grande Bouffe": 19:10, 21:35.

CINEMA DE PARIS: "Les aventures de Rabbi Jacob": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

CINEMA 7e ART: "L'Amour l'après-midi": 19:30. "The Great Ziegfeld": 19:30, 21:30.

CINEMA QUEBECOISE: "The Last of the Line": 19:30. "Broncho Billy's Catchem": 21:30.

COMMODORE: "La sorcière vierge", "Les envoltées", "Le monstre du château".

CREMAZIE: "Mary Poppins": 17:10, 21:20. "Les Compagnons d'aventures": 19:35.

DAUPHIN (Salle Renair): "Les noces rouges": 19:40, 21:35. (Salle McLaren): "Orange mécanique": 19:00, 21:25.

ELECTRA: "La pilule d'amour": 13:15, 16:40, 20:05. "Masseuse perverse": 14:55, 18:20, 21:45.

ELYSEE (Salle Resnais): "Salut l'artiste": 19:30, 21:30. (Salle Eisenstein): "La bonne année": 19:30, 21:30.

EROS: "Young Passion": 10:15, 13:10, 16:05, 19:05, 22:00. "Naked Lovers": 11:25, 14:25, 17:20, 20:15.

EVIE: "Jeunes Wives": 10:00, 13:15, 16:35, 19:55. "Sugar Cookies": 11:40, 15:00, 18:15, 21:35.

FESTIVAL: "La grande bouffe": 19:10, 21:35.

FLEUR DE LYS: "Les aventures de Rabbi Jacob": 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.

GRANADA: "Le cercle noir", "Gun la gâchette": à compléter de 18:05.

GREENFIELD PARK (Cinéma 1): "La pilule d'amour", "Le gang d'Anderson": 18:00.

GREENFIELD PARK (Cinéma 2): "Le cercle noir", "Le gang d'Anderson": 18:00.

IMPERIAL: "Hang 'em high": 12:30, 14:15, 20:05. "Spook who sat by the door": 14:30, 18:20, 22:05.

JEAN-TALON: "Les aventures de Rabbi Jacob": 18:00, 20:00, 22:00.

KENT: "Philadelphia Story": 16:05, 21:05. "The Great Ziegfeld": 13:00, 18:00.

LA SCALA: "Poséidon": 13:20, 17:10, 21:00. "Saut de l'ange": 15:25, 19:25.

LAVAL (Cinéma 1): "Banane mécanique", "The Great Ziegfeld": 13:00, 18:00.

LAVAL (Cinéma 2): "Fureur à Hong-Kong", "Kung fu n'y va pas de main morte": 12:45, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.

LOEWS: "Magnum Force": 12:45, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.

LUCERNE: "Spook who sat by the door", "Hang 'em high": 18:05.

MAISONNEUVE: "The Adventures of Rabbi Jacob": 19:30, 21:30. "The Great Ziegfeld": 19:10, 21:35.

MERCIER: "La fièvre de Dieu": 19:30, 21:40.

MID-MINUIT: "Banane mécanique": 12:30, 15:30, 18:35, 21:40. "Hôtel du vice": 13:45, 17:00, 20:00.

MON NICKEL AND DIME: "The Stone Killer": 14:00, 18:30, 22:00. "Love & Pain": 13:10, 16:35, 20:15.

OUTREMENT: "At the Circus": 19:00. "Night at the Opera": 21:30. "El Topo": minuit.

PALACE: "Papillon": 12:45, 15:30, 18:15, 21:00.

PAPINEAU: "J'ai avorté M. le Procureur": 13:00, 16:00, 19:00, 22:00. "Mais qui donc m'a fait ce bébé?": 14:20, 17:20, 20:20.

PARC: "Haman Doléris": 18:15, 21:40. "Sartana pistolet pour cent croix": 20:00.

PARISIEN: "Kung Fu n'y va pas de main morte": 12:30, 15:40, 18:55, 22:10. "Fureur à Hong Kong": 14:05, 17:20, 20:35.

PIERROT: "Il était une fois la révolution": 12:30, 15:15, 18:00, 20:45.

PLACE DU CANADA: "Executive Action": 19:15, 21:15.

PLACE VILLE-MARIE: "Sleepers": 13:15, 15:15, 17:15, 19:25, 21:30.

PLACE VILLE-MARIE (Petit Cinéma): "New Land": 12:10, 14:55, 17:40, 20:35.

PLAZA: "Le grand bazar": 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00. "Fieure d'amour": 15:20, 18:25, 21:45. "Tuck Me In": 13:45, 16:50, 19:55.

REGAL: "La sorcière vierge", "Les envoltées", "Le monstre du château".

RITZ: "Les cinglés parlent en safari", "Fieure d'amour": 18:20.

RIVOLI: "Le cercle noir": 14:40, 18:00, 21:25. "Gun la gâchette": 13:00, 16:20, 19:45.

SAINT-DENIS: "Terreur aveugle": 12:05, 15:29, 18:33, 21:57. "L'hôpital en folie": 13:34, 16:58, 20:22.

SEVILLE: "M.A.S.H.": 12:45, 14:45, 16:50, 18:55, 21:05.

SNOWDON: "Young Nurses": 12:45, 15:35, 18:30, 21:20. "Hot Box": 14:15, 17:05, 20:00.

VAN HORNE: "The Godfather": 14:15, 17:00. "Love Story": 12:30, 17:15, 22:05.

VERDUN: "Opération Dragon": 20:10. "Les valeurs de l'air": 18:30, 22:00.

VERSAILLES (Salle Rouge): "La pilule d'amour", "Masseuse perverse": à compléter de 18:10.

VERSAILLES (Salle Bleue): "Fureur à Hong-Kong", "Kung fu n'y va pas de main morte": à compléter de 17:25.

VIAU: "L'Aventure du Poséidon", "La Scoumoune".

VIEUX MONTREAL: Studio A: "Les dernières fiançailles": 18:30, 20:15, 22:00. Studio B: "L'invitation": 18:00, 19:55, 21:45.

VILLERAJ: "Vivre et laisser mourir": 18:00, 21:50. "Les collines de la terreur": 20:10.

WESTMOUNT SQUARE: "Jonathan Livingston Seagull": 13:00, 15:00, 17:05, 19:05, 21:10.

YORK: "American Graffiti": 13:10, 15:10, 17:10, 19:10, 21:10.

brandebourgeois no 3 et Concerto en mi majeur pour violon (J.S. Bach), et "Variations sur un thème de Frank Bridge", op. 10 (Britten). Présentation de Pro Musica.

SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE (220, Avenue Vincent-d'Indy) — Ce soir à 20 h 30: Orchestre de Radio-Canada. Dir.: Raymond Dessaint. Soliste: Lise Boucher, pianiste. Programme consacré à Mendelssohn: Ouverture "La Grotte de Fingal", "Symphonie no 4 (L'italienne)", Concerto pour piano en sol mineur et extraits du "Songe d'une Nuit d'été". Entrée libre.

THEATRE / CRITIQUE

Une "Moscheta" enviable à la NCT

théâtre

PLACE DES ARTS (Salle Port-Royal) — "Charbonneau et le Chef": 20h 30.

THEATRE DU NOUVEAU-MONDE (84, rue St-Catherine) — "Mistère Buffe" de Dario Fo: 20h.

THEATRE DU RIDEAU-VERT (4664, St-Denis) — "Le Printemps de la Saint-Martin" de Noël Coward: 20h.

CENTAU THEATRE (451, St-François-Xavier) — "The Tooth of Crime": "rock musical", de Sam Sheppard: 20h.

LA NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE (1200, Bleury) — "La Moscheta" de Ruzante. Horaire irrégulier. Pour renseignements: 866-1964.

LE PATRIOTE A CLEMENCE (1474 est, St-Catherine) — "Un Prince, mon jour viendra". Création collective du Grand Cirque Ordinaire.

CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL (2332, Edouard-Montpetit) — "C'ia ton tour, Laura Cadieux": 20:30.

variétés

LE REINE-ELISABETH: The Chosen Few. Jusqu'au 13 janvier.

LE PATRIOTE (1474 est, St-Catherine) — Claude Landré: 21h.

HOTEL NELSON (225, Place Jacques-Saint-Jacques) — Alan Gerber: 22 h.

LE PORTAGE (Hôtel Bonaventure) — "Razmatatz 74" et "Joey Elva": 20h.

PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier) — Diane Dufresne: 20 h 30.

FORUM: "Bob Dylan and the Band": 20h.

musique

Le spectacle est une réussite enviable, notamment au plan de l'adaptation qu'a faite Guy Dufresne avec l'aide d'un Italien de Montréal, et à partir de traduction en français... international — ce qui déparait la verve du propos padouan de Ruzzante.

De la distribution, tous sont excellents, mais Luc Durand en Ruzzante (il a ici une voix qu'on confondrait aisément avec celle d'Aznavor) emporte plus vivement le morceau par la chaleur de la justesse, tandis qu'Hélène Loiseau roucoule et pépite de l'un à l'autre toute la soirée.

Le Menato de Jean-Pierre Cartier est sympathique et Edgar Fruiterier est tout zèle dans la scène de séduction de Betia.

Les costumes de Claude

par rapport au dialecte de Padoue dont Ruzzante refusait de se départir pour ses pièces; mort à 40 ans, Ruzzante s'y laisse voir comme un défenseur hardi des paysans — dont il ne se prive toutefois pas de rire pour nous faire rire.

Tout tourne autour d'une femme qui courtise trois hommes: un guerrier, un paysan et... son propre mari.

Dans un décor de bidonville d'après la guerre (vers 1520), Betia et son mari ont gagné la ville — ou ce qui en tient lieu — et Betia est poursuivie par Menato, le paysan, et par Tonio, le soldat bergamasque qui reste porte voisine. Il y a, comme de bonne, un peu d'argent dans cette situation.

Ce décor, réaliste sans être pénible, et d'un bel effet lors de l'éclairage de nuit, encadre une action réaliste (le soldat "fouille" Betia sans se gêner) dans le climat d'intensité solaire et de fantaisie qui est celui de l'Italie éternelle.

Gagnon-Choquette, avec leur phallus de cuir, semblent sortir directement (le Cahier me le rappelle) des tableaux de fêtes paysannes de Bruegel, tandis que la musique (elle est plutôt... concrète, ce qui en choquera d'autres que moi) de Ginette Bellavance accentue les temps du jeu.

Claude Des Landes, qui confie s'intéresser à Ruzzante depuis 1968, profite habilement du dispositif scénique, notamment d'une passerelle genre pont-levis entre la maison du guerrier et celle de Betia, de même que d'une plateforme dont la présence serait ambiguë sinon gênante ailleurs qu'au théâtre.

La NTC a monté un bon spectacle. Il est divertissant, et les recherches sur Ruzzante sont d'à-propos (la langue, toujours) au pays de Michel Tremblay.

UNE EXPLOSION DE RIRE!

2 DESOPILANTES COMEDIES 3 HEURES DE GAGS ET DE LOUFOQUERIES...

14 ANS

"LES CINGLES PARTENT EN SAFARI" en couleur

"FIEVRE D'AMOUR"

ARLEQUIN CINGLES: à 12.40, 3.40, 6.35, 9.40 p.m.

FIEVRE: à 1.10, 5.10, 8.10 p.m.

RITZ: sur semaine des 6.30 p.m. Dimanche continué depuis 12.30 p.m.

ARLEQUIN 1004 Ste. CATHERINE EST 288-2943

RITZ 1313 BELANGER E 272-5290

"The spook who sat by the door" 14 ANS

Comme roman, controverse et grand tirage — comme film, réalisme frappant!

CLINT EASTWOOD "HANG'EM HIGH"

LUCERNE: Sur semaine des 6.05 p.m.; samedi des 4.10 p.m.; Dimanche continué depuis 12.30 p.m.

IMPERIAL: Représentation complète à 12.30; 4.15 et 7.50 p.m.

LUCERNE 855 DECARIE 744-2734 VILLE ST-LAURENT

IMPERIAL 1430 BLEURY 268-7102

UN SUSPENSE DE GRANDE CLASSE... 14 ANS

A minuit au cours du réveil du Nouvel An, le "Poséidon" heurte une gigantesque lame de fond et se retourne complètement. Alors commence pour les survivants une extraordinaire aventure.

LE SAUT DE L'ANGE 2e film

GENE HACKMAN ERNEST BORGNINE CAROL LYNLEY 2e SEM.

LA SCALA PAPINEAU BAUBIEN

Horaires: POSEIDON: 12:00 - 5:10 - 9:30 SAUT: 3:25 - 7:25

DANSE CONTINUELLE

OUVERT VEN-SAM-DIM SOIR 2 ORCHESTRES PRES DU METRO JEAN-TALON

MERCREDI SOIR REUNION des membres Societe canadienne de Floride

SALLE DO-RE-MI 505 EST RUE BELANGER 274-5456

DOUBLE DOSE de SUPER KARATE-KUNG FU 14 ANS

DEUX FOIS PLUS D'ACTION DEUX FOIS PLUS DE DANGER!

FUREUR A HONG KONG

CHEN CHEN CHANG - CHEN HUNG LIEN MENG FEI

PROG. COMP. 12.30, 3.40, 6.55 8.35, DER. REP. COMPLET, 8.30 SAM. & DIM. dès 1.35 1.35 VENDREDI dès 5.25

le PARISIEN 480 Ste Cath. 861-2697

VERSAILLES 7265 Sherbrooke E. 352-4020

LAVAL Centre d'Achats LAVAL 688-8200

LE NOUVEAU PIGALLE auparavant ALOUETTE 318 STE-CATHERINE O. 861-2807

SOCIETE NOUVELLE DE CINEMATOGRAPHIE INC. POUR TOUS

Les Aventures de Rabbi Jacob LOUIS DE FUNES

7e SEMAINE

JEAN-TALON FLEUR DE LYS 225-7000 288-3303

CINEMA DE PARIS

LES CHARLOTS POUR TOUS

LE GRAND BAZAR

4e SEM.

MAISONNEUVE PLAZA 525-2174 274-6155

elysée 35 MILTON / 842-6053

3e SEMAINE

HORAIRES: LUN & VEN 7:30, 9:30 SAMEDI 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 10:00 DIM. 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30

POUR TOUS EASTMANCOLOR

Salut l'Artiste MARCELLO MASTROIANNI FRANCOISE FABIAN JEAN ROCHFORT

LA BONNE ANNEE 5e MOIS DE CLAUDE LELOUCH

BANANES MECANIQUES 18 ANS Adultes

HOTEL DU VICE SEULEMENT AUX Midi-Minuit Pigalle

MIDI-MINUIT 4462 St Denis 842-8264

LE NOUVEAU PIGALLE 318 STE-CATHERINE O. 861-2807

LAVAL Centre d'Achats LAVAL 688-8200

LE NOUVEAU PIGALLE auparavant ALOUETTE 318 STE-CATHERINE O. 861-2807

NOTA BENE: Le Bureau de surveillance du cinéma, organisme créé par le gouvernement du Québec, a approuvé chacune des annonces de cinéma paraissant dans nos pages, et conformément à la loi sur le cinéma.

4e MOIS DE SUCCES! 18 ANS Adultes

LA GRANDE BOUFFE

FESTIVAL CINEMA V

525-8600

LUI UN MEURTRIER CHERCHANT SA VICTIME! 14 ANS

ELLE UNE AVEUGLE SANS DEFENSE! COULEUR

VOUS... LES TEMOINS D'UN SUSPENSE TERRIFIANT!

TERREUR AVEUGLE Mia Farrow VEDETTE DE Rosemary Baby

IL NE FAUT S'ETONNER DE RIEN! L'HOPITAL EN FOLIE!

1594 ST DENIS 848-4211 METRO ST DENIS - DE MONTREAL

st-denis

TERREUR AVEUGLE: 12.05, 3.29, 6.33, 9.57 L'HOPITAL EN FOLIE: 1.34, 4.58, 8.22

Un programme double montrant tout sur l'art du karaté! 14 ANS

VOYEZ... le poing de la FURIE... les cinq doigts d'acier!

La Puissance du KARATE! Révélé sans réserve

LE DESPOTE CRUEL avec BRUCE LEE

bijou

il n'y a pas de fumée sans feu Le meilleur film d'ANDRE CAYATTE ANNIE GIRARDOT MIREILLE DARIC

LE NOUVEAU FILM DE SERGIO LEONE IL ETAIT UNE FOIS... LA REVOLUTION!

PIERROT

voTRE horoscope

LES ENFANTS NES CE JOUR auront un caractère assez complexe. Ils seront parfois très actifs, entreprenants, débordants d'enthousiasme et de projets. Puis ces périodes actives seront suivies d'indécision, de manque de confiance en soi. En dépit de ces flottements et de ces indécisions, ils réussiront bien leur vie.

♈ DU 21 MARS AU 20 AVRIL
BELIER

Attendez-vous à apprendre une nouvelle qui vous intéressera vivement. Consacrez-vous consciencieusement à vos occupations habituelles. Ce sera préférable que de vous lancer dans des entreprises hasardeuses.

♉ DU 21 AVRIL AU 20 MAI
TALIEUR

Faites bien attention de ne pas vous engager dans des discussions qui pourraient dégénérer en querelles. Vous feriez bien de contrôler soigneusement vos comptes, et de ne prendre aucun risque financier.

♊ DU 21 MAI AU 21 JUIN
GEMEAUX

Tenez-vous sur vos gardes pour ne pas vous laisser influencer par des interlocuteurs plus bavards que réfléchis. Prenez garde à ne pas compliquer votre vie sentimentale, et ne cédez pas à des tentations qui pourraient vous être financièrement préjudiciables.

♋ DU 22 JUIN AU 22 JUILLET
CANCER

Vous serez plus avancé en vous occupant personnellement de vos affaires qu'en les confiant à autrui. Cependant, ne surestimez pas vos domaines financiers.

♌ DU 23 JUILLET AU 23 AOUT
LION

Vos loisirs vous permettront de faire oeuvre utile pour votre propre compte. Ce soir, vous ferez bien de vous montrer réservé, voire distant, si vous êtes approché par quelqu'un en qui vous n'avez pas confiance.

♍ DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE
VIERGE

Vous occuperez votre matinee utilement. Dans l'après-midi, vous aurez la possibilité de vous distraire avec certains de vos proches ou de vos meilleurs amis. Votre soirée sera également satisfaisante si vous la passez en famille.

♎ DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE
BALANCE

N'agissez pas sans réfléchir, sous peine de vous exposer à des désagréments. Vous aurez, également, intérêt à vous montrer complaisant à l'égard de vos compagnons de loisirs, notamment à la fin de la journée. Scorpion...

♏ DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE
SCORPION

Une bonne nouvelle vous réjouira au cours de cette journée. En outre, vous apprécierez la serviabilité de diverses personnes de votre entourage. Mais observez la prudence dans la soirée, notamment dans vos affaires de coeur.

♐ DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE
SAGITTAIRE

Les astres vous occasionneront, vraisemblablement, des désagréments domestiques ou familiaux. Ils ne seront pas favorables, non plus, à vos dépenses, du moins si celles-ci ne sont pas strictement nécessaires.

♑ DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER
CAPRICORNE

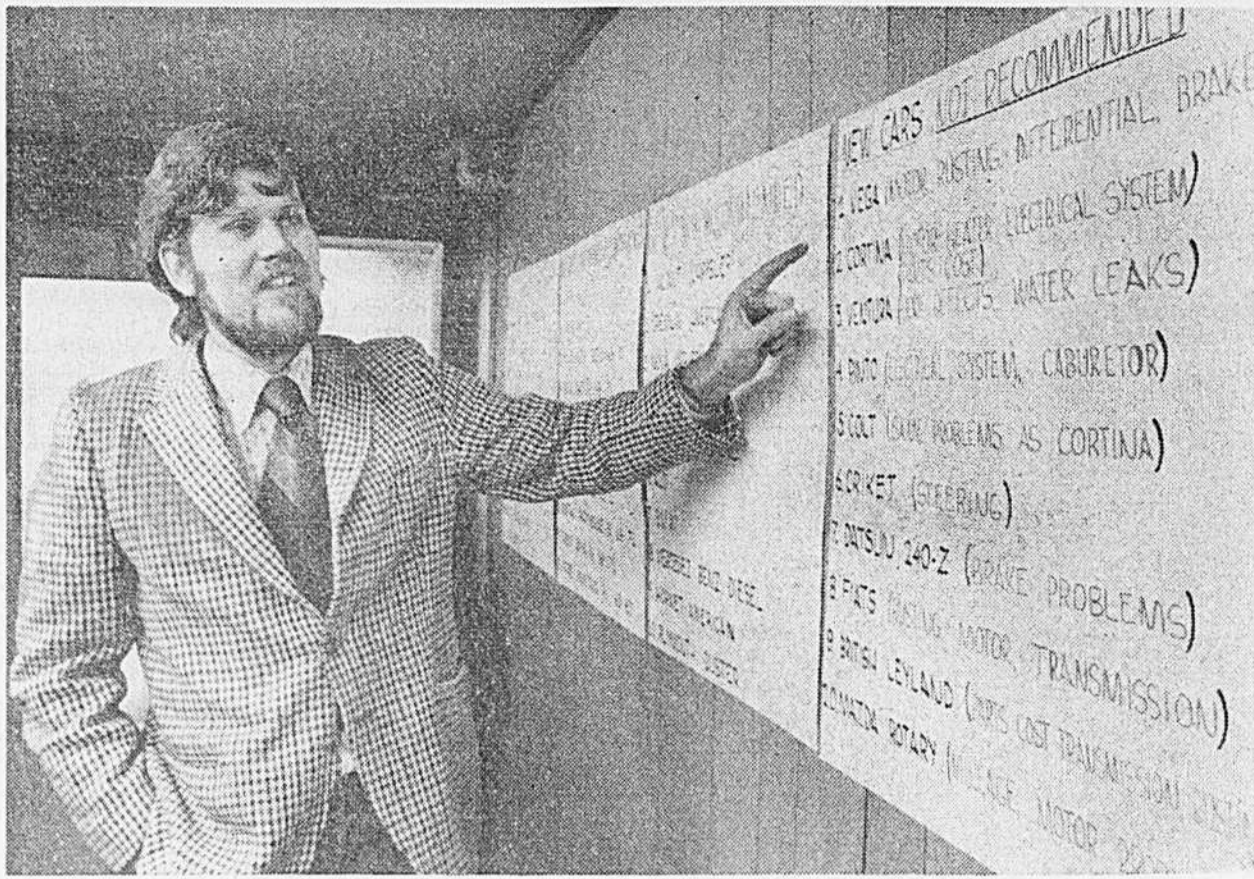
Vous serez, vraisemblablement, très nerveux aujourd'hui, et le désordre régnera dans différents domaines de votre existence. Aussi feriez-vous bien de remettre à plus tard les décisions importantes.

♒ DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER
VERSEAU

Il est prévisible que des complications interviendront dans votre emploi du temps. Néanmoins, vous aurez plus d'intérêt à patienter qu'à réagir impulsivement. Dans la soirée, vous aurez, probablement, un entretien important.

♓ DU 20 FEVRIER AU 20 MARS
POISSONS

La matinée sera propice à vos travaux. Dans l'après-midi, vous aurez intérêt à résoudre sans retard un problème concernant vos affaires domestiques. Si vous sortez dans la soirée, veillez à ne pas vous exposer à un risque.



Le principal responsable de l'antison de l'auto, M. Philippe Edmonston, de l'Association pour la protection des automobilistes

Pour consommateurs avertis Un antison de l'auto

par Claudette TOUGAS

«La base de l'industrie automobile, c'est la malhonnêteté!»

Quelle affirmation! Surtout en plein Salon de l'automobile à la Place Bonaventure.

Mais Philippe Edmonston, de l'Association pour la protection des automobilistes, ne craint pas les foudres des grands manitous de l'automobile.

Et fort de cette affirmation, il désire informer le grand public, et particulièrement les fanatiques de l'automobile, qu'il a officiellement inauguré hier son propre Salon de l'auto dans les locaux de l'APA, au 292 ouest, boulevard Saint-Joseph, à Montréal.

Pourquoi n'est-il pas présent à la Place Bonaventure?

Parce qu'il lui en aurait coûté \$600.

Mais lui et ses partenaires, conscients que l'information que diffuse l'APA serait absente du Salon-père, ont donc décidé d'organiser un salon de l'auto parallèle. Une sorte d'antison.

Le citron de l'année

Qu'est-ce que le consommateur trouvera à l'APA? Des voitures? Non. Les locaux sont trop exigus.

Mais la possibilité de consulter les tableaux préparés par M. Edmonston et ses confrères. Tableaux dont le

contenu est le résultat de plusieurs mois d'efforts et la somme des plaintes reçues de consommateurs satisfaits et insatisfaits.

Il nous est impossible de reproduire ici tous les tableaux, mais citons, à titre d'exemples, quelques-unes des recommandations de l'APA.

Parmi les «voitures neuves recommandées» pour l'année 1973, on retrouve les Valiant, Gremlin, Nova, Comet, Dodge Dart (6 cylindres), Audi (une bonne voiture, mais un approvisionnement difficile pour les pièces), BMW, Mercedes Benz diesel (la meilleure voiture, mais allez-y voir le prix!), Hornet American et Plymouth Duster.

Le citron de l'année a été décerné à la Firenza.

Et — attention! — avis est donné à tous les concessionnaires de General Motors qui exposent actuellement à la Place Bonaventure: ils courent la chance de gagner une Firenza... usagée.

Les journalistes présents à la conférence de presse, hier, devaient voir cette «fameuse Firenza». Mais un malheur est si vite arrivé... que la pauvre voiture n'a pu se rendre jusqu'aux locaux de l'APA. Troubles de moteur? Un incendie inattendu? Qui sait. Mais, de dire M. Edmonston même s'il faut la remonter, on va la faire «tirer» au Salon de la Place Bonaventure.

Donc, la Firenza n'est pas

recommandable. Tout comme la Vega (à cause du moteur, des problèmes de rouille, du différentiel, des freins); la Cortina (à cause du moteur, des problèmes de chauffage, du système électrique et du coût des pièces); la Ventura; la Pinto (problèmes de carburateur et du système électrique); et (sans insister sur leurs bobos respectifs), Cricket, Datsun 240-Z, Fiat, British Leyland et Mazda Rotary. Ouf!

Sur place, vous trouverez des spécialistes de l'automobile qui s'empresseront de vous expliquer davantage les bons et les mauvais côtés des voitures.

Tout comme ils vous inciteront à utiliser les recours que vous offre la loi si vous avez des problèmes avec votre concessionnaire: la Cour des petites créances, l'Aide juridique, le Tribunal des transports. Et vous expliqueront comment.

Et ce n'est pas tout: l'APA a dressé un inventaire complet des concessionnaires honnêtes et malhonnêtes. Et il appert que les malhonnêtes font dans les 75 pour cent.

Ceci dit sans parler des voitures usagées. Vous connaissez les cinq rackets des vendeurs d'autos usagées?

Non? Les voici: recul des odomètres, des voitures de commis voyageur maquillées en voitures de particuliers, d'ex-voitures de police vendues pour des voitures de curés ou de vieilles mada-

mes, d'ex-voitures de taxi vendues pour des autos de particuliers et des garanties sans valeur.

Je vous entends déjà: comment faire alors pour s'apercevoir si on nous roule ou si on peut avoir confiance?

A l'APA, on vous le dira. M. Edmonston l'affirme.

Et vous pourrez conserver à loisir des valeurs et mérites des bonnes et mauvaises années des voitures.

Ainsi apprendrez-vous que vous pouvez compter sur les mérites d'une Volvo usagée, mais seulement si elle date de 1970 en descendant.

Et vous vous mettrez sûrement à la recherche d'une Mercedes Benz de 1970 quand on vous aura dit qu'usagée, elle ne coûte qu'entre \$3.000 et \$3.500 et qu'elle vous durera sept ans.

Le prix de l'essence ne cesse de monter. Quelles sont les voitures les plus économiques? Mais vraiment. Non pas selon les dires des fabricants. Je dois bien me répéter... à l'APA, on vous le dira.

Al-je oublié quelque chose? Sûrement. C'est pourquoi vous êtes invités à passer à l'antison de l'auto, entre 9 heures et 17 heures sur semaine, et de midi à 17 heures les samedis 12 et 19 janvier prochains.

C'est évidemment gratuit. Et, toujours selon les propos de M. Edmonston, «ce sera entre autres l'occasion de vous dénicher un concessionnaire qui ne soit pas... con.»

"Dites-moi, docteur..."

PAR LE DOCTEUR JEAN-PAUL OSTIGUY
(collaboration spéciale)

Changer nos goûts

— Dites-moi, docteur, après ce que vous nous avez dit hier, pourriez-vous nous expliquer comment vous concevez un régime?

— Il faut prendre le problème sous un tout autre point de vue. Un régime n'est pas une punition. Si une personne a un trouble cardiaque, si elle est trop grosse et qu'elle doit perdre du poids, il faut qu'elle se mette dans la tête dès le début que son alimentation est inadaptée à ses besoins.

— Cela va de soi.

— Il faut partir du principe non pas de se priver de certains aliments qu'on aime beaucoup et auxquels on est habitué, mais se mettre dans la tête que ces aliments sont nocifs pour nous et qu'on doit CHANGER NOS HABITUDES ALIMENTAIRES.

— Ce n'est pas toujours facile.

— Non, évidemment. Mais c'est faisable. Ça peut se faire graduellement. Prenons quelqu'un qui a des

troubles cardio-vasculaires ou une femme portée à faire de la cellulite ou de la rétention d'eau, on leur défendra de manger salé.

— Ce n'est pas facile.

— Ça prend habituellement environ trois ou quatre semaines à perdre le goût des aliments salés.

— C'est une nouvelle habitude à prendre.

— C'est cela. Il ne faut pas considérer qu'on se prive de sel. Il faut s'attarder à découvrir une nouvelle façon de manger, à trouver un nouveau goût aux aliments. Plus exactement, au lieu de dire un nouveau goût, je devrais dire le goût réel des aliments.

Et, à ce moment-là, le bon "gueuleton" une fois par semaine, sous forme de récompense, n'a plus de sens. Graduellement, on arrive à s'en passer. Nous aimons mieux manger autre chose à la longue.

— Croyez-vous qu'on puisse vraiment changer nos habitudes alimentaires aussi radicalement?

— Chez certaines personnes, cette adaptation se fait rapidement. Chez d'autres, ça peut prendre plus de temps. Il y aura des périodes où le goût de certains aliments défendus nous reprendra. Dans ces cas-là, en prendre un peu à l'occasion, ce n'est pas très grave.

Ce qui compte, c'est qu'il ne faut pas qu'à date fixe on sache qu'on pourra se "taper" un bon "gueuleton". Ce jour, cette date, devient le point de mire de toute la semaine. On se sent frustré, de mauvaise humeur, hargneux durant toute la semaine parce qu'on est obligé de se priver de mets qu'on aime et dont on ne perd ni le goût ni l'habitude.

On attend avec anxiété le seul moment de la semaine qui nous semble ensoleillé, celui où on pourra tricher.

— Ce n'est pas drôle.

— Tricher, ça veut dire manger des plats engraisants, dangereux pour le coeur, les artères, le cholestérol. Ensuite nous avons des regrets. Sur un deuxième plan, ces regrets peuvent nous causer encore certaines frustrations. Ce n'est pas bon de se sentir coupable, de se sentir incapable de mener à bien un régime. Ce sont de telles conditions qui peuvent rendre de mauvaise humeur, dépressif, etc.



Pour le printemps, une capeline

Le chapeau qui fera fureur tout au cours du printemps et de l'été... la capeline. Celle-ci, signée Jean Patou, en feutre blanc, ceinturée de cuir rouge.

Betty's

présente de nouveau sa vente annuelle

VENTE DE BOTTES

Ord. \$99.	MAINTENANT \$59.
Ord. \$89.	MAINTENANT \$49.
Ord. \$69.	MAINTENANT \$39.
Ord. \$49.	MAINTENANT \$29.

POUR 2 SEMAINES SEULEMENT
1237 ouest, rue Sherbrooke (Entre de la Montagne et Drummond)

authentique

la Centrale d'Artisanat du Québec

Janvier!

Mois exceptionnel pour visiter tous les points de vente de la Centrale d'Artisanat du Québec

Rabais général de 10% sur toute la marchandise

P.S. un choix de pièces originales 15%, 25%, 35% ori-

- | | | |
|------------------------|---------------|----------|
| MONTREAL - 1450 | ST. DENIS | 849-9415 |
| MONTREAL - 1474 | PEEL | 849-3346 |
| MONTREAL - 403 Est | Ste-CATHERINE | 849-9415 |
| MONTREAL - 2020 | UNIVERSITY | 288-3467 |
| QUEBEC - PLACÉ LAURIER | | 543-2284 |

vente
vente
vente

MANTEAUX

\$100. à \$200.

réguliers \$200. à \$400.

Lily Simon

1320 rue BEAUBIEN coin CHAMBORD

MON Oeil SUR MONTREAL
PAR GERMAIN TARDIF

Concours d'ingéniosité au Salon de l'auto

Le Salon de l'Auto constitue un fort intéressant champ d'étude des moyens qu'utilisent les fabricants d'automobiles pour attirer les visiteurs chez eux plutôt que chez les exposants voisins.

C'est un véritable concours en relations publiques. Ainsi, même avant l'ouverture du Salon, certaines sociétés telles que General Motors, Toyota, American Motors ont cru bon de faire leurs petites conférences de presse à part, en plus de la conférence générale convoquée par les organisateurs du Salon.

Sur place, les jolis mannequins fourmillent autour des voitures rutilantes, certains, micro à la bouche, pour exprimer les mille vertus des voitures qu'ils sont payées pour vanter.

Mais le premier prix de l'ingéniosité, cette année, ira sans doute à la firme "British-Leyland", pour l'aspect "animation" de sa présentation.

Dans son espace, elle a réservé un kiosque au sculpteur sur bois Marcel Guay, de Saint-Jean-Port-Joli. Ce dernier s'efforcera de terminer, d'ici la fin du Salon, une oeuvre représentant un coureur olympique porteur de la torche symbolique. Cette sculpture sera remise au président et commissaire général du Comité organisateur des Jeux olympiques, M. Jacques Rousseau.

Histoire d'attirer les foules dans son secteur, elle a également acquis les services de trois "violoneux" costumés à l'ancienne et de deux danseuses des Feux-Follets.

Le jour de la pré-ouverture, elle a dévoilé du trapecien québécois qui la recouvrait, son nouveau prototype Jaguar XJ12X et a procédé à un tirage donnant droit à l'usage gratuit pour un mois de cette voiture, à partir d'une date que choisira lui-même le gagnant, en l'occurrence, Gilles Verreineau, de l'"Echo du Nord" de Sainte-Adèle.

Divergences de vues en circulation urbaine

Le gouvernement provincial, par la voix du ministre d'Etat aux Transports, M. Paul Berthiaume, a mis son grain de sel dans la controverse qui s'est élevée, ces jours derniers, entre le Service d'urbanisme et le Service de la circulation de la ville de Montréal, au sujet de la circulation dans le centre-ville.

A l'occasion de la pré-ouverture du Salon de l'auto 74, à la Place Bonaventure, M. Berthiaume disait qu'il est devenu essentiel d'agrandir et d'améliorer les systèmes de transport en commun pour alléger la circulation des automobiles dans les grandes villes.

C'est pourquoi, a-t-il rappelé, le gouvernement provincial en est venu à l'idée de subventionner les organismes de transport en commun, notamment en ce qui a trait à l'acquisition de nouveaux véhicules.

Sa ligne de pensée rejoint celle formulée par le directeur du Service de l'urbanisme, M. Guy Legault, qui préconise la mise au point d'un système de transport en commun "confortable et peu coûteux" pour les usagers, en même temps que diverses mesures (fermeture de rues, etc.) propres à forcer les gens à prendre l'autobus plutôt que l'auto.

"Du rêve en couleur"

Le directeur du Service de la circulation, M. Jacques Barrière, comme on le sait, n'est pas d'accord.

"Du bouilli pour les chats!" affirme-t-il. L'auto est devenue un élément essentiel à la société nord-américaine et elle le restera. Tous ceux qui préconisent la mise au ban de l'automobile dans le centre-ville, qu'il s'agisse d'urbanistes, d'écologistes ou autres, sont des rêveurs ou des irresponsables.

Tout en admettant l'importance d'améliorer le transport en commun, il voit la véritable solution dans l'élargissement des routes et des rues.

Bref, on semble se chicaner sur des moyens partiels. Si on les prenait tous ensemble, on arriverait sans doute à la Grande Solution.

10% à 15% des enfants peuvent dire:

"On me croit stupide, mais je souffre simplement de troubles d'apprentissage"

par Li'y TASSO

"10 à 15 pour cent de tous les enfants ont des troubles d'apprentissage, bien qu'ils soient intelligents et qu'ils aient de bons parents," affirme Margaret Golick, psychologue en chef du Centre d'Apprentissage McGill-Montreal Children's Hospital, qui compte 25 années d'expérience dans le dépistage et le traitement de ces troubles.

"Les instituteurs les croient paresseux et négligents, mais ils ne sont pas fautifs," poursuit la psychologue, qui prône la nécessité d'adapter l'enseignement à l'enfant. Car l'enfant n'a pas de problèmes lorsque ses parents et ses instituteurs savent s'y prendre.

Un tel enfant fait certaines choses aussi bien que tout le monde; d'autres non. Il peut, par exemple, être bon en arithmétique et mauvais en composition. Il peut avoir de la difficulté à se rappeler des choses arbitraires, comme les jours de la semaine, mais aucune à comprendre les idées. De plus, son raisonnement est juste.

Pas de portrait type

Les enfants reconnus comme ayant des troubles d'apprentissage peuvent présenter des profils très différents: "Ils peuvent être hyperactifs ou d'une très grande passivité; ils peuvent être souples et athlétiques ou maladroits et sans coordination; ils peuvent être incapables d'utiliser adéquatement leur vision ou au contraire n'être capables d'apprendre qu'avec une approche visuelle (les méthodes globales s'y prêtent bien). Certains de ces enfants ne saisissent jamais ce qu'on leur dit alors que d'autres n'apprennent que d'une manière orale," écrit Mme Golick dans l'introduction de son livre: "Les troubles d'apprentissage, un guide pour les parents," publié au profit de l'Association québécoise pour les enfants souffrant de troubles d'apprentissage.

La psychologue estime que le véritable travail de rééducation doit s'effectuer à la maison. Son guide explique clairement comment reconnaître un enfant qui a des troubles d'apprentissage et aussi comment l'aider d'une façon distrayante à travers les multiples activités normales de la maison. Par exemple: ranger et épousseter une pièce, repérer les objets dont on a besoin au supermarché, améliorer les habiletés visuelles; transporter des paquets, balayer, déplacer les meubles, tondre la pelouse améliore les habiletés motrices; plier les serviettes, glacer des gâteaux, mettre dans des bocaux différents les clous, les vis, les écrous et les boulons, améliorer les habiletés visuo-motrices. D'autres exercices renforcent les habiletés auditives et développent la pensée conceptuelle.

On peut se procurer ce guide à \$1 en s'adressant à l'Association québécoise pour les enfants souffrant de troubles d'apprentissage 4820, avenue Van Horne, Montréal H3W 1J3.

Mme Golick est l'auteur de deux autres ouvrages en anglais, fort utiles pour qui doit s'occuper d'enfants ayant de la difficulté à apprendre. "Deal Me In!" The use of playing cards in teaching and learning," publié par Jeffrey Norton Publishers (\$4.95) et distribué lui aussi par l'Association québécoise pour les enfants souffrant de troubles d'apprentissage, ne se contente pas de donner les règles de nombreux jeux amusants. Il explique quelles qualités et habiletés ces jeux développent chez l'enfant.

"Si je devais choisir un seul objet éducatif autre qu'un crayon et une feuille de papier, ce serait un jeu de cartes ordinaire," affirme l'auteur qui dédie son livre à ses trois enfants et partenaires de jeu.

"She thought I was dumb, but I told her I had a learning disability" complète une série de quatre films sur les troubles d'apprentissage. Cette brochure est en train d'être traduite en français. Tout comme les deux autres ouvrages de Mme Golick, on peut se la procurer à l'Association québécoise pour les enfants souffrant de troubles d'apprentissage (\$1).

Evaluation et rééducation
Au Centre d'Apprentissage, on évalue en profondeur les enfants, qui doivent nécessairement être recommandés par des pédiatres ou des professeurs qualifiés. On y effectue environ 150 évaluations par an et la liste d'attente est de trois à quatre mois.

"Certains enfants ont besoin d'une aide intensive; ils reviennent alors deux fois par semaine pour leur rééducation par des spécialistes, car toutes nos psychologues enseignent," déclare Mme Golick. "Avec d'autres, il suffit d'expliquer leurs difficultés à l'institutrice au début de l'année pour que tout aille bien à l'école."

Il est important que l'enseignant soit souple et compréhensif, autrement les frustrations s'accumulent. "Parfois on élimine beaucoup de problèmes en attendant un an de plus avant d'envoyer l'enfant à l'école," ajoute la psychologue.

Le Centre suit les enfants qui en ont besoin depuis l'âge préscolaire jusqu'à 17 ans. Ses 25 professeurs, psychologues et assistantes sociales, à plein temps ou à temps partiel, s'occupent ainsi de la rééducation d'une soixantaine d'enfants par an, sous la direction du Dr Sam Rabinovitch.

Il arrive que de jeunes adolescents se présentent au Centre pour demander de l'aide, après avoir souffert pendant toute leur vie scolaire de difficultés d'apprentissage. On organise alors des programmes d'été à leur intention, où ils apprennent à utiliser un magnétophone, des films, des diapositives et surtout une machine à écrire — car ils ont de la difficulté à écrire convenablement — qui suppléent à certaines de leurs difficultés.

Bref, toute l'action du Centre vise à ce que des enfants intelligents cessent d'être handicapés par des troubles d'apprentissage.

ment hébergée au domicile de Jeje Brodin, un intime du souverain, et porte souvent une perruque blonde pour déjouer la curiosité des journalistes.

Silvia Sommerlath a participé cette année au réveillon du 1er janvier au Palais royal, en compagnie d'une cinquantaine de familiers du roi, et elle a été vue le lendemain se promenant tendrement dans les allées du château de Stenhammar avec le souverain.

Grande, élancée, de longs cheveux de jais tombant sur ses épaules, Silvia Sommerlath a vécu douze ans à Sao Paulo, où son père était industriel. Elle a fréquenté les meilleurs collèges allemands et parle couramment le français, l'anglais, l'espagnol et le portugais.

On écrit qu'elle est spontanée, sûre d'elle et sympathique. Elle a de l'humour et une grande faculté de réparties. Elle ferait une reine idéale, affirme le quotidien.

Le jeune roi de Suède Carl Gustav serait-il près d'annoncer ses fiançailles?



"Combien la bête à bon Dieu a-t-elle de points noirs?" demande à l'enfant Margaret Golick, psychologue en chef du Centre d'Apprentissage McGill-Montreal Children's Hospital et auteur d'un Guide pour les parents souffrant de troubles d'apprentissage. Mme Golick — tout comme les enfants qu'elle évalue et rééduque — a un faible pour les coquilles qu'on voit partout dans son bureau et qui rendent son enseignement plus vivant: il y en a sur les meubles et les murs, sous forme de jouets et de casse-tête, en gommes à effacer et en trombones, et même sur les cartes à jouer.

Idylle à la Cour de Suède

STOCKHOLM (AFP) — Le maréchal du Palais royal suédois, M. Tom Wachtmeister, s'est refusé à commenter l'information parue dans le quotidien de Munich Bild, selon laquelle le roi Carl XVI Gustav de Suède annoncerait, dès que le deuil officiel de la cour aura pris fin, son mariage avec Silvia Sommerlath, une brune allemande de 25 ans.

"Il est encore trop tôt pour en parler", a-t-il déclaré. La presse suédoise, cependant, relate, avec une foule de précisions, la tendre idylle née à Munich il y a deux ans, entre le souverain et la jeune fille, alors hôtesse aux Jeux Olympiques.

Silvia Sommerlath, qui a passé l'été dernier plusieurs semaines au château de Solliden, propriété privée du roi, n'a cessé depuis, affirme le quotidien Expressen, d'effectuer de fréquents voyages entre Munich et Stockholm. Elle est habituellement



Le jeune roi de Suède Carl Gustav serait-il près d'annoncer ses fiançailles?

la Baie
D'HUDSON

Que peut faire l'électrolyseur pour vous

Plus que vous ne le pensez! Une nouvelle démarcation de votre cuir chevelu... des jambes et des bras sans poils superflus. Notre salon de coiffure utilise l'électrolyseur Kree qui assure une épilation définitive. Méthode indolore, sûre, rapide. Prenez un rendez-vous pour un examen gratuit, privé. Nous pouvons faire des merveilleux pour vous!

Centre-ville: 844-1515, poste 271
Salon de Coiffure La Baie, rayon 011, au cinquième.
Dorval: 631-6741, poste 53.
Rockland: 739-5521, poste 36.

Croquer!

Poudre adhésive **FASTEETH** ultra-forte.

Plus sûre pour ceux qui portent un dentier.

COURS D'INITIATION A LA DECORATION INTERIEURE

ARTISANS DU MEMBRE QUEBÉCOIS INC.

RENTREZ-VOUS LE 14 JANVIER 1974
RENSEIGNEMENTS: 866-1836

DEBUT DES COURS le 14 janvier 1974
Approuvé par le ministre de l'Éducation

CHAUSSURES SAROSI

Grande vente

Souliers, bottes, sacs à main. Importations de France, Espagne, Italie pour hommes et femmes. Derniers modèles

25 à 50% DE RABAIS

AVANT GARDE

Sarosi
SHOES CHAUSSURES

1255 ouest, rue Sainte-Catherine 288-0012
(coin de la Montagne)

6663, rue Saint-Hubert 272-6381
(Place Saint-Hubert)

Place Ville-Marie 861-5209
(Boutique no 27)

Toutes les cartes de crédit sont acceptées

UNE OCCASION UNIQUE D'ÉCONOMISER

NE MANQUEZ PAS LA SUPER VENTE DE JANVIER

MAINTENANT CHEZ

Marshalls
fabrics of Montreal

1195 ouest, rue Sainte-Catherine,
844-2558

VENTE

sacs

bottes

chaussures

remise de **30% à 60%**
sur quelques importations

Lily Simon
CHAUSSURES

1322 rue Beaubien coin Chambord Ouvert vend. 21h.



Ne manquez pas cette offre exceptionnelle!

Eaton vous présente un très large éventail de bottes pour dames, enfants et garçons, à des prix incroyablement bas. Venez choisir les modèles de votre convenance; bottes en cuir, vinyle ou uréthane, dans une variété de styles et de couleurs. Semelles de crêpe ou en caoutchouc, dans le lot. Bottes pour dames, pointures 5 à 10, en demies.

Pointures pour enfants, 5 à 10; pointures pour fillettes, 11 à 3; pointures pour garçons 1 à 6, dans le lot.

Achats en personne seulement

Eaton Centre-Ville (deuxième étage), Pointe-Claire, Anjou et Mail Cavendish (quartier Côte Saint-Luc), Rayons 238, 239, 338.

Grand solde!

Bottes

20% à 50%

de rabais



EATON